



■ Pensée économique : que dit l'Europe ?
■ Emploi : 12 pages d'annonces classées



JEAN-DENIS GAUDREAU/AFIP ARCHIVES

Prince républicain

Le comte de Paris est mort, samedi, à l'âge de quatre-vingt-dix ans. Rompant en 1937 avec l'Action française, Henri d'Orléans, prétendant au trône de France, aura su réconcilier sa famille avec la République. Au point d'espérer succéder à de Gaulle avant de soutenir Mitterrand en 1988. p. 12

Viva la Massalia !

La célébration réussie du 26^e centenaire de Marseille a fait vibrer à l'unisson les cœurs d'une cité cosmopolite. Portrait d'un laboratoire de la cohabitation entre communautés. p. 11

Humaniser la mondialisation

Le G 7 et la Russie ont clos le sommet de Cologne en soulignant les effets négatifs de la mondialisation. Pour la première fois, ils ont appelé à « promouvoir le progrès social tout en préservant l'environnement ». p. 4 et notre éditorial p. 16

Le RPF sur le terrain

Charles Pasqua et Philippe de Villiers mettent en place l'appareil embryonnaire de leur Rassemblement pour la France. Ils devraient nommer mardi les premiers chargés de mission provisoires dans les départements et prévoient de visiter huit villes en deux jours. p. 7

L'avenir du livre

La cause du livre appartient-elle à un passé bientôt révolu ? Cet objet vénérable et vulnérable, véhicule des pensées et créateur de sens depuis tant de siècles, sera-t-il prochainement relégué au musée des antiquités ? Points de vue et entretien. p. 14 et 15

Bruxelles et les OPA

L'Union européenne tente d'harmoniser les règles boursières en matière d'offre publique d'achat et introduit notamment un régime de protection des actionnaires minoritaires. p. 17

La mort de Mario Soldati

Attaché à l'univers anglo-saxon, l'écrivain et cinéaste piémontais est mort samedi en Italie à l'âge de quatre-vingt-douze ans. p. 32

Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 9 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 \$ CAN ; Côte-d'Ivoire, 850 F CFA ; Danemark, 15 KR ; Espagne, 225 PTA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 500 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 2900 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 10 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal CON., 250 PTE ; Réunion, 9 F ; Sénégal, 850 F CFA ; Suède, 16 KRS ; Suisse, 2,10 FS ; Tunisie, 1,2 Din ; USA (NV), 2 \$; USA (others), 2,50 \$.

M 0147 - 622 - 7,50 F

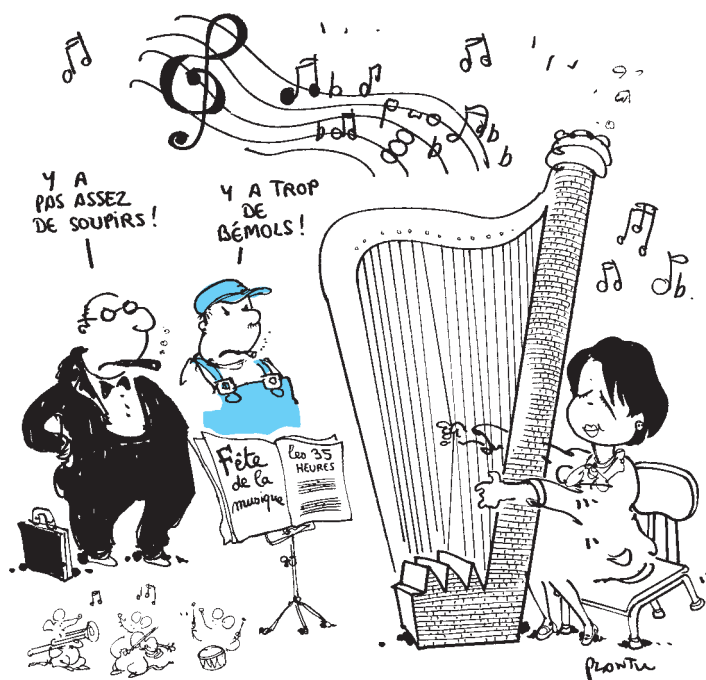


35 heures : M^{me} Aubry dévoile sa seconde loi

● La ministre de l'emploi révèle au « Monde » le projet soumis aux partenaires sociaux
● Pendant un an, la taxation des heures supplémentaires ne sera que de 10 % ● Le SMIC continuera d'augmenter « plus vite que les prix » ● M^{me} Aubry plaide pour la construction d'une Europe sociale

DANS UN ENTRETIEN au Monde, Martine Aubry dévoile les mesures qu'elle entend soumettre avant la fin de la semaine aux partenaires sociaux et qui figureront dans la seconde loi sur la réduction du temps de travail. Après une nouvelle phase de concertation, le texte doit être envoyé au Conseil d'Etat le 8 juillet et examiné en conseil des ministres le 3 août. La ministre de l'emploi et de la solidarité annonce que, pendant « une période d'adaptation d'un an », à compter du 1^{er} janvier 2000 pour les entreprises de plus de 20 salariés et du 1^{er} janvier 2002 pour les autres, la taxation des heures supplémentaires entre 35 heures et 39 heures ne sera que de 10 %.

Pour le SMIC, M^{me} Aubry indique que les salariés auront l'assurance que leur rémunération « augmentera plus vite que les prix ». La formule suggère que le passage aux 35 heures ne se traduira pas par des pertes de salaires et que le SMIC bénéficiera d'une indexation proche du système ac-



tuel (l'inflation, plus la moitié du pouvoir d'achat du salaire horaire ouvrier).

Pour que les entreprises puissent bénéficier des aides publiques à la réduction du temps de travail, les accords devront avoir été signés par des syndicats majoritaires ou validés par une consultation des salariés. Cette disposition, qui ne concerne pas les branches professionnelles, modifiera profondément les règles françaises de la représentativité syndicale.

Soumise aux pressions contradictoires du patronat, d'un côté, des syndicats et de la gauche, de l'autre, M^{me} Aubry assure que son projet « ne sera pas une loi d'équilibre politicien, ni le résultat de savants dosages ». La ministre confie, par ailleurs, qu'elle ne se « reconnaît pas bien » dans le manifeste « social-libéral » de Gerhard Schröder et de Tony Blair et plaide pour de nouvelles avancées dans la construction de l'Europe sociale.

Lire page 6

Le génie d'Albert Einstein se nichait-il enfoui dans ses lobes pariétaux ?

QUARANTE-QUATRE ANS après sa mort, Einstein aurait-il révélé le secret de son génie ? Des chercheurs canadiens le pensent qui, dans un article intitulé « Le cerveau exceptionnel d'Albert Einstein », publié par l'hebdomadaire britannique *The Lancet* (daté 19 juin), affirment avoir mis en évidence des caractéristiques anatomiques particulières pouvant expliquer l'intelligence hors du commun de celui qui résolut la fameuse équation $E = mc^2$.

Conservé depuis son décès à Princeton (New Jersey) en 1955, à l'âge de soixante-seize ans, le cerveau d'Einstein était pieusement gardé par un médecin légiste, le docteur Thomas Harvey. A la mort du père de la théorie de la relativité, le docteur Harvey avait effectué une série de mesures, pris différents clichés photographiques et fait deux cent quarante prélèvements biopsiques au sein de la substance cérébrale, mais il n'avait pas publié le fruit des recherches. Par la suite, il avait accepté de confier quelques-unes de ses précieuses biopsies à deux de ses élèves, qui expliquèrent avoir observé dans le tissu nerveux d'Einstein une proportion anormalement élevée d'une certaine catégorie de cellules – les oligodendro-

cytes – qui jouent un rôle essentiel dans la formation des cellules du cerveau. Il y a trois ans, le docteur Harvey avait indiqué qu'il était d'accord pour faciliter le travail des chercheurs de l'Université McMaster d'Hamilton, dans l'Ontario (Canada), qui souhaitaient percer le mystère du système nerveux central d'Einstein.

Spécialiste des neurosciences, le docteur Sandra F. Witelson releva ce défi hors du commun, estimant que de nouvelles méthodes d'investigation permettraient peut-être de mieux connaître les bases anatomiques et physiologiques de l'intelligence. Dans leur article, les chercheurs canadiens, qui ont pu travailler sur l'ensemble des pièces anatomiques prélevées en 1955, fournissent une série de conclusions qui risquent fort d'alimenter l'éternel débat sur les parts respectives de l'inné et de l'acquis. Ils expliquent notamment avoir pu mettre en évidence un accroissement, de l'ordre de 15 %, du volume de la partie inférieure des deux lobes pariétaux. Selon les auteurs de l'article, une telle caractéristique structurale n'aurait jamais été constatée sur les cerveaux humains.

Forts de cette observation, ils estiment in-

dispensable de poursuivre leurs recherches et, notamment, de comparer le cerveau d'Einstein à ceux conservés dans plusieurs banques américaines et prélevés chez des personnes ayant eu un quotient intellectuel supérieur à la moyenne. Ils font d'ores et déjà remarquer que les particularités du cerveau du physicien ne peuvent, selon toute vraisemblance, qu'être le fruit de l'hérédité et rappellent que sa mère crut longtemps avoir donné naissance à un enfant anormal. Albert Einstein ne commença à parler, non sans difficultés, qu'à l'âge de trois ans...

L'idée d'établir une corrélation entre le degré d'intelligence et l'anatomie cérébrale n'est pas nouvelle. Depuis le début du siècle, nombre de chercheurs ont, par divers moyens, tenté de percer le mystère des génies. L'un d'eux crut pouvoir se contenter de peser le cerveau des grands hommes. Il dut déchanter lorsqu'il s'aperçut que le cerveau d'Yvan Tourgueniev pesait 2 012 grammes, alors que celui d'Anatole France pesait moitié moins (1 017 grammes)...

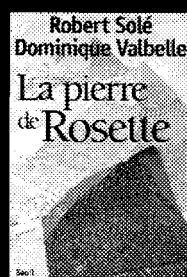
Jean-Yves Nau

Lire page 8



Robert Solé Dominique Valbelle

LA PIERRE DE ROSETTE



Pour la première fois, l'histoire tumultueuse de cette stèle mythique qui a ouvert la voie au déchiffrement des hiéroglyphes.

Editions du Seuil

Paranoïa chinoise

S'IL FALLAIT démontrer que les implications de la guerre du Kosovo ne sont pas seulement européennes, c'est en Chine qu'on en trouverait la preuve la plus accablante. Du début à la fin de la crise, le pays du Milieu – pouvoir et opinion confondus – a vécu l'intervention de l'OTAN sur un mode passionnel, voire fantasmagorique, qui, vu d'Europe, paraît constituer une énigme. Pourquoi tant d'hostilité de la part d'une puissance si éloignée du théâtre du conflit ? Pourquoi cette éruption d'irrationalité anti-occidentale au lendemain du bombardement de l'ambassade de Chine à Belgrade, qualifié d'erreur par l'OTAN mais que les Chinois tiennent pour une agression délibérée ?

Le malentendu est total, au point que la crise risque d'accélérer en Asie orientale des reclassements stratégiques porteurs d'instabilité. La Chine en a suivi le déroulement d'abord sur le registre de l'incompréhension puis sur celui de la paranoïa. L'incompréhension : la doctrine affichée de la primauté des droits de l'homme sur la souveraineté des Etats est inintelligible pour les Chinois, y compris les plus sensibles aux idées démocratiques. Ce refus conceptuel puise dans la mémoire des humiliations infligées au XIX^e siècle à l'Empire mandchou déclinant par la « diplomatie de la canonniers » de l'Occident une for-

mule codée largement reprise dans la presse chinoise à propos du Kosovo. Là où les alliés voient une guerre morale, les Chinois exhumèrent le souvenir des guerres de l'opium.

Parce que non comprise, l'intervention de l'Alliance atlantique a enflammé une paranoïa anti-occidentale – en fait surtout anti-américaine – que l'on aurait tort de réduire à une cynique manœuvre d'un régime prompt à offrir un exutoire aux tensions domestiques. Si l'orchestration de l'anti-américanisme par le pouvoir est réelle, il est tout aussi incontestable qu'une frange de l'opinion publique a suivi, voire devancé, la cadence. La cristallisation de ce courant nationaliste ne va pas manquer de bouleverser la donne de la politique chinoise. Mais ses effets sont à ce stade incertains car il s'agit d'un phénomène ambivalent, qui peut jouer autant comme un facteur de cohésion autour de la patrie exaltée que comme un ferment de contestation d'un pouvoir bridé par la « Real-diplomatie ».

Cette sensibilité s'alimente aujourd'hui à toute une littérature qui dénonce la conspiration planétaire d'une Amérique ivre de puissance.

Frédéric Bobin

Lire la suite page 16

La paix au Kosovo

■ A Belgrade, le pouvoir est déstabilisé par l'afflux de réfugiés serbes

■ A Cologne, le G8 conditionne l'aide économique à une démocratisation du régime

■ L'OTAN conclut un accord avec l'UCK sur la démilitarisation des combattants kosovars

Lire pages 2 et 3

Rites de passage et religions

CHAQUE ANNÉE, aux mois de mai et de juin, des enfants de onze à treize ans célèbrent en grande pompe leur profession de foi, l'ancienne « communion solennelle ». Ce rite de passage catholique, comme les bar-mitsva chez les juifs, demeure prisé des familles, souvent peu pratiquantes et plus attachées à leur aspect festif qu'à leur signification religieuse. Spécificité française, la profession de foi a longtemps été mal vue de l'Eglise, de nombreux prêtres dénonçant l'« hypocrisie » d'une cérémonie censée symboliser l'entrée dans la vie religieuse adulte, et qui marque de fait souvent la fin de la pratique. Le clergé s'en accommode toutefois aujourd'hui. Enquête sur les raisons d'une survivance.

Lire page 8

L'Europe du basket-ball



JEAN-PIERRE DE VINCENZI

L'ÉQUIPE DE FRANCE de basket devait commencer le championnat d'Europe par une rencontre avec la Macédoine, lundi à Toulouse. Entraînée par Jean-Pierre de Vincenzi, elle rêve de bien figurer dans une compétition qu'elle accueille sur ses parquets. Mais la place de favori revient à la Yougoslavie, championne d'Europe et du monde en titre.

Lire page 25

| | | | |
|-----------------|----|---------------------|----|
| International | 2 | Aujourd'hui | 25 |
| France | 6 | Météorologie, jeux | 27 |
| Société | 8 | Immobilier/annonces | 28 |
| Régions | 11 | Carnet | 30 |
| Horizons | 12 | Culture | 31 |
| Entreprises | 17 | Kiosque | 34 |
| Communication | 18 | Abonnements | 34 |
| Tableau de bord | 20 | Radio-Télévision | 35 |

INTERNATIONAL

LE MONDE / MARDI 22 JUIN 1999

BALKANS Peu après la conclusion d'un accord entre la Force internationale de paix (KFOR) et l'UCK sur la démilitarisation des combattants kosovars, le secrétaire général

de l'OTAN, Javier Solana, a annoncé, dimanche 20 juin à Bruxelles, l'arrêt de la campagne aérienne de l'Alliance atlantique. ● LES DIRIGEANTS DU G 8, réunis à Cologne, ont condi-

tionné l'aide économique à la Serbie à une démocratisation du régime. Une nouvelle conférence sur la stabilité du sud-est de l'Europe se tiendra en juillet. ● BELGRADE a lancé

une campagne demandant aux dizaines de milliers de Serbes du Kosovo qui ont déjà fui la province de regagner leurs foyers. Nombre d'entre eux estiment avoir été mani-

pulés et trahis par Slobodan Milosevic. ● SELON HUBERT VÉDRINE, il convient à présent d'interrompre « le cycle infernal de la vengeance dans les Balkans ».

Belgrade tente d'apaiser la colère des Serbes du Kosovo

Alors que le régime lance une campagne invitant les réfugiés à regagner la province, où ils seront protégés par les soldats de la Force internationale contre les combattants de l'UCK, les pays du G 8 posent une condition à une aide à la reconstruction : la démocratisation de la Serbie

BELGRADE

Correspondance

Après avoir voulu taire leur existence, le pouvoir de Belgrade cherche à faire des dizaines de milliers de Serbes ayant fui le Kosovo et de leur « retour » annoncé dans la province le thème central de sa propagande. L'arrivée, en l'espace d'une semaine, de quelque 50 000 Serbes dans les villes du sud et du centre du pays s'est avérée politiquement dangereuse pour le régime. La défense des Serbes du Kosovo avait été, dans les années 1987-1989, le thème central de la montée au pouvoir de Slobodan Milosevic. Face à leur exode, des voix se sont récemment élevées à Belgrade, notamment chez les ultranationalistes, pour dénoncer l'inaction des autorités. Pour éviter qu'un tel mécontentement ne se répande, les autorités ont décidé de prendre les devants : organiser, ou du moins faire mine d'organiser, un retour massif des réfugiés dans leurs foyers.

Fin du retrait serbe et des raids alliés

Les unités régulières de la police et de l'armée serbes ont achevé, dimanche matin 20 juin, leur évacuation totale du Kosovo, et l'OTAN a annoncé que, en conséquence, sa campagne de bombardement de la Yougoslavie était terminée. La fin du retrait serbe, avec quelques heures d'avance sur l'ultimatum fixé, a été annoncée à Bruxelles par le secrétaire général de l'Alliance, Javier Solana, qui a précisé que la campagne aérienne de l'OTAN était du même coup arrêtée.

A Bruxelles, on déclarait cependant ne pas encore avoir reçu l'assurance écrite exigée de Belgrade sur le départ des groupes paramilitaires armés. Javier Solana a dit avoir été informé par le commandant suprême des forces alliées en Europe, le général Wesley Clark, que les 40 000 hommes des forces régulières serbes s'étaient conformés aux termes de l'accord conclu le 9 juin entre généraux yougoslaves et occidentaux. — (Reuters.)

Un appel du vice-premier ministre de la Serbie, Milovan Bojic, a été amplement diffusé par la télévision d'Etat, samedi 19 juin, demandant aux Serbes qui avaient quitté le Kosovo de peur des représailles de l'UCK d'y « retourner dans les prochaines quarante-huit heures ». Le ministre a affirmé que la « force de paix des Nations unies » — expression désignant la KFOR, le pouvoir serbe ne faisant jamais référence au rôle de l'OTAN — était en mesure de garantir la sécurité des habitants du Kosovo « quelle que soit leur nationalité ». Il a aussi fait appel au sentiment patriotique des réfugiés, déclarant, à la veille du retrait des dernières troupes yougoslaves de la province : le Kosovo « nous appartient, et continuera de nous appartenir à l'avenir, à condition que nous y retournions ». Les autorités faisaient savoir que du pétrole, de l'eau et de la nourriture seraient mis à la disposition des réfugiés pour faciliter leur voyage.

REVIREMENT COCASSE

L'ensemble des médias en Serbie, soumis aux directives d'une censure militaire toujours en place malgré la fin des hostilités, ont donné un large écho au projet. On assistait ainsi à un revirement cocasse : chacun applaudissait au « retour » d'une population dont le départ n'avait guère été relaté... La chaîne d'Etat RTS montrait, dimanche, des images de bus et de voitures, de familles prenant la direction du Kosovo, avec « en tête de chaque colonne, un ministre » du gouvernement serbe, dépêché en signe de solidarité.

Mais dans la soirée, la modestie des statistiques fournies par les autorités démentait toute idée de mouvement massif. Selon la chaîne privée Studio B, seules « deux familles » de réfugiés avaient quitté dans la journée la ville de Novi Pazar pour rentrer chez elles. « Huit bus » étaient en outre partis de Kraljevo (sur 10 000 réfugiés arrivés dans cette ville au cours des derniers jours, selon Reuters). L'agence officielle Tanjug parlait dimanche de « mille » réfugiés quittant Nis, et de « cent cinquante » partis d'Aleksinac, tandis que « cent cinquante voitures » sortaient de Rudari. Le processus devait se poursuivre et s'amplifier lundi, affirmait Tanjug.

Selon l'agence privée Beta, les réfugiés, dans la ville de Kragujevac,

Vuk Draskovic : « Si le régime n'est pas prêt à changer... »

L'ancien vice-premier ministre fédéral, Vuk Draskovic, qui avait été renvoyé en avril du gouvernement après avoir critiqué les autorités, a lancé, dimanche 20 juin, un appel à un « changement politique pacifique » en Yougoslavie. Lors d'une conférence de presse à Belgrade, le chef du Parti du renouveau serbe a réclamé la formation d'un nouveau gouvernement, la tenue d'élections anticipées, la levée de l'« état de guerre » (qui réduit les libertés civiles) et le retour du nombre de soldats et de policiers « aux niveaux d'avant guerre ». Il a en outre prôné le rétablissement de relations diplomatiques avec les Etats-Unis, la France, la Grande-Bretagne, l'Allemagne, pays dont des troupes sont engagées au Kosovo. Dans une formule sibylline, très applaudie par ses sympathisants mais qui a inquiété des observateurs, M. Draskovic a ajouté : « Nous demandons un changement politique pacifique, mais si le régime n'est pas prêt à changer nous n'aurons pas d'autre choix : nous ferons ce que nous devons faire... » — (Corresp.)

se montraient dubitatifs. Ils étaient nombreux à s'assembler au point de départ prévu par les autorités, tout en hésitant à partir. Finalement, seule une quarantaine de personnes (sur environ 4 000 réfugiés recensés dans la ville) partaient vers le sud, accompagnées d'officiels. « La ma-

ajorité attend de voir ce qu'il adviendra de ces éclaireurs », avance un journaliste local.

Les réfugiés, à leur retour au Kosovo, doivent être conduits dans deux centres, à Zubin Potok et Leposavic où, selon la chaîne Studio B, « la KFOR devra établir des listes de

leurs noms, puis les accompagner vers leurs villes et leurs habitations ». Mécontents de leur sort et des modalités du retour proposé, quelque 200 réfugiés du Kosovo ont brièvement manifesté dimanche après-midi dans le centre de Belgrade, certains dénonçant un « gouvernement qui veut nous forcer à rentrer ». Selon l'agence Beta, 800 Serbes réfugiés à Mladenovac, à 50 kilomètres au sud de Belgrade, refusaient, dimanche, de retourner au Kosovo.

Pour inciter au retour, les autorités usent d'un intense matraquage médiatique évoquant les « garanties de sécurité » offertes aux réfugiés, ou parlant de « la tranquillité régnant » dans des régions du Kosovo, « contrairement à ce que dit la désinformation ». Les téléspectateurs serbes ont aussi pu découvrir, non sans étonnement, dans le rôle du « protecteur » des Serbes du Kosovo, un homme qui avait jusque-là été qualifié de dangereux « agresseur », le commandant des forces de l'OTAN, Sir Mike Jackson, interviewé

par RTS à Pristina. Des pressions sont également exercées. Des fonctionnaires serbes sortis du Kosovo auraient, selon une source, appris qu'ils risquaient de perdre leur emploi s'ils ne rentraient pas rapidement chez eux. Dans plusieurs hôpitaux de Belgrade, raconte un jeune médecin, les directeurs ont demandé à des « volontaires » de partir exercer leur profession au Kosovo. La compagnie d'électricité d'Etat EPS a également demandé à ses employés de rentrer dans la province, « où leurs compétences sont nécessaires pour la reconstruction », a indiqué RTS.

Samedi, le vice-premier ministre serbe, Milovan Bojic, s'était aussi montré ferme. Assurant que les institutions serbes continuaient de fonctionner au Kosovo, il avait ajouté que la chance du retour devait être saisie maintenant, « autrement, les conditions vont se détériorer et il deviendra plus difficile de rentrer ».

Anna Petrovic

Les Serbes de Velika Hoxha « ne croient plus en personne »

VELIKA HOXHA

de notre envoyé spécial

« Nous allons partir mais en faisant le serment de revenir. C'est notre terre, elle ne peut pas appartenir à une autre nation. » Vidosa Cukaric est en colère. Depuis plus de quatre cents ans, dit ce Serbe, directeur d'école, sa famille habite le village « ethniquement pur » de Velika Hoxha, au nord de Prizren. Dimanche 20 juin, lui et les quelque mille cinquante autres habitants de ce village fiché au creux des collines s'apprentent, la mort dans l'âme, à quitter la terre de leurs ancêtres. Le Kosovo est devenu pour eux une terre hostile.

« Comment pouvez-vous imaginer que nous puissions rester alors que l'Armée de libération du Kosovo (UCK) est partout autour du village. Le soir on entend des tirs d'armes automatiques. Jamais les Albanais ne désarmeront et nous ne pouvons plus assurer la sécurité de nos enfants, explique Vidosa Cukaric. A Prizren, ils ont déposé leurs armes parce qu'ils ont obtenu ce qu'ils cherchaient : une ville 100 % albanaise, mais ici il n'y a que des Serbes », explique-t-il. Aucun incident n'a pourtant été

signalé dans le village depuis le départ des forces yougoslaves. Des blindés britanniques de la KFOR sont garés sur la petite place de l'église orthodoxe. Loin de rassurer, cette présence étrangère est perçue comme une force d'occupation. Et l'annonce de l'arrivée d'un contingent russe dans cette région sous commandement allemand ne provoque pas d'enthousiasme. « Nous ne croyons plus en personne », ajoute M. Cukaric au milieu d'un groupe d'hommes qui l'écoutent en silence.

« ENFERMÉS DANS UN GHETTO »

A quelques kilomètres de là, dans les quartiers hauts de la ville d'Orahovac, l'ambiance est encore plus tendue. Les deux à trois mille Serbes de la ville se sont regroupés dans quelques rues. « Nous n'osons plus descendre faire des courses dans la ville, explique nerveusement une mère de famille. Ce ne sont pas les habitants qui nous font peur mais l'UCK. Elle est partout », ajoute-t-elle. Les Serbes d'Orahovac, comme ceux de Velika Hoxha attendent l'arrivée de bus. Mais personne ne sait d'où ils viennent, ni qui les envoie. Très sérieusement, Karsta Galic ex-

plique que les Serbes ont donné des bus aux Albanais pour qu'ils puissent quitter « de leur propre gré » le Kosovo. « Aujourd'hui nous attendons que les Albanais fassent la même chose pour nous », déclare-t-il.

« Nous payons une note qui ne nous revient pas, dit Branislav Milosevic, un professeur de quarante-deux ans. Les policiers sont venus, ils ont tué, pillé, massacré. Puis, comme ils n'étaient pas d'ici, ils sont repartis. Nous, nous n'avons rien à nous reprocher mais nous ne pouvons plus rester. C'est trop tard, nous ne pouvons plus vivre ensemble. On ne peut pas attendre des Albanais qui ont perdu un proche de nous parler avant longtemps. » Un vieil homme plonge dans une crise d'hystérie. « Je ne veux pas devenir réfugié dans mon propre pays », hurle-t-il. Les regards se détournent.

Branislav compatit : « C'est la faute de Milosevic. Je suis en colère contre lui. C'est lui qui a fait tout ça. Le résultat est que nous sommes enfermés dans un ghetto. Comme les gens ne veulent pas ça, ils veulent partir. Je les suivrai parce que je ne veux pas être le seul à rester. »

Christophe Châtelot

Quand l'évêque de Prizren appelle à l'aide Dieu et l'OTAN...

GRACANICA (Kosovo)

de notre envoyée spéciale

Ce matin-là, le monastère du village de Gracanica connaît une agitation inhabituelle. Le froisse-

REPORTAGE

« Restons ici, faisons revenir les autres, choisissons la vie »

ment des voiles noirs des religieuses virevoltait avec des airs affolés trahit leur émoi : le couvent est rempli de prêtres et de militaires. Dans une grande salle aux murs couverts d'icônes, des popes – soutane noire, chapeau, chignon et longue barbe – s'affairaient avec dévotion autour de l'un d'entre eux, plus âgé et de très petite taille : M^{re} Artemije Radosavijevic, évêque du Kosovo. Menacé à Prizren, il a cherché abri ici.

Majestueux avec sa longue canne à pommeau d'argent, le religieux indique au général britannique Drexwiewkiewiz les communautés serbes qu'il veut visiter d'urgence. Ce dernier construit un itinéraire sous les yeux de l'aumônier Joyce, un grand gaillard jovial en uniforme.

« Le patriarche de Yougoslavie et l'évêque du Kosovo sont venus officiellement demander au général Michael Jackson de protéger les prêtres, les monastères et les églises serbes, explique le général Drexwiewkiewiz. Et ils ont souhaité une escorte pour pouvoir aller rencontrer leurs fidèles afin de les convaincre de ne pas quitter le Kosovo. Les prêtres ont compris qu'ils

pouvaient compter sur la KFOR qui ne favorisera aucun camp. Et nous comptons bien sur leur influence pour calmer la panique des Serbes. »

Ils partent en un petit convoi encadré par deux blindés britanniques. Sur le chemin, des enfants, des paysans, des réfugiés albanais de retour saluent le premier char, scandant le sigle de l'armée de libération du Kosovo tant honnie et redoutée des prêtres : « UCK, UCK ! »

Quelque 300 Serbes attendent l'évêque dans l'enceinte de l'église de Gnjilane. Des hommes en colère, des gens aux abois avec des récits de traque par les membres de l'UCK, déchaînés, disent-ils, depuis quatre jours.

« UNE QUESTION DE JOURS »

Accueilli avec vénération par les prêtres locaux, M^{re} Radosavijevic s'empare du micro. « Je sais que vous êtes hantés par la peur. Je sais que l'UCK vous harcèle jour et nuit, entre dans vos villages et vous désarme, vous bat, et brûle vos biens. Beaucoup de Serbes ont fui, devenant des réfugiés dans leur propre pays. C'est inacceptable. Le général Jackson nous a certifié que les forces de l'OTAN étaient venues apporter la liberté, la loi, l'ordre et la paix. Cela, sans aucune discrimination de religion ou de nationalité. Et il nous a convaincus. Vous savez combien j'ai lutté, depuis des années pour une solution pacifique. J'ai voulu rencontrer Milosevic, mais il n'a jamais répondu. Je fais appel à votre courage et vous supplie de rester. Le Kosovo appartient à la Serbie.

— Du courage, les Serbes en ont

toujours eu !, crie un vieil homme dans l'assistance, qui applaudit avec force.

— Ce n'est qu'une question de jours, alors soyez patients. L'UCK va rendre armes et uniformes. Puis il y aura une administration civile qui garantira une vie pacifique. Restez dans vos villages. Dieu vous aidera, avec l'aide de la KFOR qui a mission de vous protéger. »

Un écrivain prend la parole : « On sait bien qui est l'imposeur... — Milosevic ! », lance un paysan. La foule applaudit puis écoute l'aumônier britannique : « Je vous assure que la KFOR n'a d'autre but que de garantir à tous paix et sécurité. Le général Jackson est un chrétien. (Applaudissements). Le convoi est accompagné d'Irlandais qui suivent aussi la liturgie. Vous serez protégés par des chrétiens ! »

L'écrivain ne laisse pas le temps aux sceptiques : « Il n'y a pas de raison de ne pas le croire. C'est grâce à ces militaires si l'évêque a pu venir jusqu'ici. Nous vivons des jours difficiles parce que Satan est à Belgrade ! ». L'assistance applaudit. Puis d'une voix de tribun, un professeur de Pristina, Slobodan Kostij, fait monter la fièvre : « Un leader aveugle nous a conduit au désastre. Nous l'avons suivi et voyez ce qui nous arrive ! Choisissons autrement nos leaders. Restons tous ici. Et tournons-nous vers l'Eglise. Elle seule saura nous guider ! »

« J'AI TELLEMENT HONTE »

« Je ne sais plus où est la vérité, avoue un homme en quittant la réunion. Mais je vais rester. Je ne partirai qu'un fusil pointé sur la tempe. » Un autre est résolument violent. « On pourrait les écraser,

ces vermines de l'UCK. Mais laissons une chance à la KFOR. Elle n'est peut-être pas si mauvaise... »

L'évêque repart vers la petite ville de Vitina, où trois cents personnes attendent dans le jardin de l'église. Un camion déverse une centaine d'ouvriers serbes, la mine crispée. L'écrivain Slobodan Kostij durcit ses propos. « Nous savons maintenant qui étaient nos leaders : des imposteurs, des voleurs. Notre faute a été d'être aveugles et de suivre le chemin de la perdition. Suivons l'évêque, notre leader spirituel. Et coopérons avec la KFOR qui ne nous ment pas. Finissons-en avec cette fierté communiste qui nous a apporté le malheur. Ses propagandistes devraient se mettre à genoux pour implorer le pardon. Restons ici, faisons revenir les autres, choisissons la vie. »

A Urosevac, la pope de la ville dit à l'aumônier britannique : « Des gens sont chassés, battus à mort. Aidez-nous ! ». Mais le jeune prêtre qui lui sert de traducteur, se rapproche du religieux. « J'ai tellement honte, mon père. Nous vous demandons votre aide pour les Serbes dans le malheur, alors que je vois sur la route les maisons albanaises calcinées, toutes ces traces d'exactions commises au nom des Serbes et de la Serbie. J'ai tellement honte. Tellement honte. »

Il est près de 20 heures quand le convoi retrouve le monastère quitté au matin. Sous le porche se bousculent des familles serbes en furie. Elles exigent d'être protégées de l'UCK. Et pour se rendre en Serbie, une escorte militaire. Comme l'évêque.

Annick Cojean

BTS DEUG DUT LICENCE MAITRISE
CADRES D'ENTREPRISES ET DIPLÔMES ÉTRANGERS ÉQUIVALENTS

**Accédez aux carrières
du Management Hôtelier
International et de
l'Industrie des Services**

Une double formation bilingue européenne et américaine conduisant aux titres les plus prestigieux, en partenariat avec les plus grandes chaînes hôtelières et sociétés de service pour stages, missions professionnelles et emplois internationaux.

Bachelor of Science
in International Hotel Management
in Tourism Industry • in Restaurant Business

Executive Master
in International Hospitality Management
in Tourism Industry • in Wine Industry

SPÉCIALISATIONS : AMÉRIQUE DU NORD • AMÉRIQUE DU SUD • RUSSIE • CHINE
en association avec le CMI Centre de Management International • Genève

Contact Veronique Sournies
TEL : 01 45 26 59 28

CMH
CENTRE EUROPÉEN
DE MANAGEMENT HÔTELIER INTERNATIONAL
EUROPEAN CENTER OF INTERNATIONAL HOTEL MANAGEMENT
52 RUE SAINT-LAZARE 75009 PARIS • FAX 01 45 26 59 29
établissement privé d'enseignement supérieur International

Le G8 veut promouvoir la dimension sociale de la mondialisation économique

Retrouvailles avec la Russie et allègement de la dette des plus pauvres

Les sept grands pays industrialisés et la Russie, réunis du 18 au 20 juin à Cologne pour leur 25^e sommet, ont exprimé leur volonté d'humani-

« ***NOUS** sommes dans un monde un peu fou. le Kosovo où l'on découvre chaque jour des crimes contre l'humanité; les autres conflits moins spectaculaires mais aussi porteurs d'horreurs en Afrique et en Asie; les crises économiques et financières qui éclatent soudain, imprévues, destructrices, la misère qui s'accroît dans bien des parties du monde pendant que les mouvements de capitaux s'amplifient...* ». Ainsi Jacques Chirac avait-il ouvert sa conférence de presse à l'issue, vendredi 18 juin, du G 7 consacré aux questions financières et économiques – la Russie rejoignant ses partenaires pour les séances du samedi et du dimanche. Cette appréciation s'est retrouvée dans les termes du communiqué du G 8 qui a clos le sommet de Cologne.

Instruits par la crise asiatique qui a secoué l'économie mondiale au cours des deux dernières années et fait des ravages sociaux, notamment dans les pays les plus touchés, asiatiques pour la plupart, les chefs d'Etat mettent peu à peu un bémol à leur vision ouverte de l'économie mondiale et appellent de leurs vœux « un monde plus sûr et plus stable » pour limiter les risques de la mondialisation en marche.

SOLIDARITÉ

Faute de pouvoir inverser une tendance dans laquelle ils persistent à voir une chance de prospérité supplémentaire, mais attentifs à ses effets négatifs, ils ont émis un message plus social qui intègre pour la première fois des préoccupations environnemen-

ser la mondialisation économique, afin « d'accroître la prospérité et de promouvoir le progrès social ». Le sommet du G 8 a également permis

tales. Les pays les plus riches de la planète (même si certains traversent des passes moins heureuses que d'autres) ont trouvé un nouveau mot d'ordre: humaniser la mondialisation et construire un monde plus solidaire. Ils appellent ainsi « les gouvernements, les institutions internationales, la société civile à tirer parti de la mondialisation, afin d'accroître la prospérité et de promouvoir le progrès social tout

Chaîne humaine contre la dette du tiers-monde

Le sommet de Cologne a été symboliquement encerclé, samedi matin 19 juin, par une chaîne humaine de quelque 20 000 personnes réclamant l'annulation de la dette du tiers-monde. L'hôte du sommet, le chancelier Gerhard Schröder, a reçu une délégation internationale conduite par Bono, chanteur du groupe U2. Elle lui a remis un sac énorme rempli des pétitions signées par 17 millions de personnes en faveur du désendettement des pays pauvres, qui doivent plus de 200 milliards de dollars. « C'est comme si un mec te devait une livre et que tu venais juste de te faire mille livres – tu oublies tout simplement ta dette », a expliqué Bob Geldof, organisateur de concerts dans les années 80 contre la famine en Ethiopie, lors d'une conférence de presse. Le chancelier allemand a indiqué que le sommet avait décidé, dès vendredi, d'organiser un allègement de 70 milliards de dollars, mais la coalition Jubilee 2000, qui coordonne les actions contre la dette, estime que ce n'est pas suffisant.

en préservant l'environnement ».

Cet appel s'adresse en premier lieu aux institutions internationales, confirmées et même renforcées dans leur rôle de stabilisateur mondial et incitées à mieux se coordonner. Et ceci partout où la globalisation amplifie les risques, aussi bien dans les domaines financiers et commerciaux que dans celui de l'emploi, de la sécurité alimentaire, de l'environnement ou de l'exclusion des pays les plus pauvres. Sur tous ces points, le

tiques et d'infrastructures sociales bien conçues dans les pays en développement ». Dans la perspective du nouveau cycle de négociations commerciales qui doit s'ouvrir fin novembre à Seattle, négociations que les chefs d'Etat souhaitent « larges et ambitieuses », l'Organisation mondiale du commerce est incitée « à chercher une manière plus efficace de prendre en compte la relation entre commerce et environnement et de promouvoir le développement du-

nouvelle impulsion à l'allègement de la dette des pays en développement. (...)Nous accueillons favorablement l'Initiative de Cologne sur la dette (1999) qui est destinée à offrir un allègement plus radical, plus large et plus rapide grâce à une profonde modification de l'Initiative en faveur des pays pauvres lourdement endettés (PPTE). »

● **OMC.** « Nous sommes convenus que le prochain cycle de négociations de l'OMC devrait tenir pleinement compte des facteurs environnementaux. Dans ce cadre, il conviendra de clarifier la relation entre les accords multilatéraux et les principes fondamentaux en la matière, d'une part, et les règles de l'OMC, d'autre part. »

● **Environnement.** « Nous soulignons la nécessité de prendre des mesures pour réduire les émissions de gaz à effet de serre. (...) A cette fin, nous nous engageons à élaborer et à appliquer des mesures nationales. »

● **Sécurité alimentaire.** « La proposition de Jacques Chirac d'un haut conseil scientifique mondial pour la sécurité de l'alimentation est renvoyée au "sous-groupe de travail de l'OCDE sur l'harmonisation de la surveillance réglementaire en biotechnologie". Le sous-groupe devra faire un rapport pour le prochain sommet. »

QUESTIONS RÉGIONALES

● **Kosovo.** Le G 8 estime qu'une des grandes priorités est de permettre « le retour dans leurs foyers de tous les réfugiés et d'assurer la sécurité de toutes les personnes vivant au Kosovo, y compris les Serbes et toutes les autres minorités ». Il demande à la République fédérale de Yougoslavie de respecter l'ensemble des « principes et objectifs du Pacte de stabilité des Balkans », adopté le 10 juin à Cologne, qui prévoit une aide internationale à la région en échange d'engagements de non-agression, de démocratisation et de respect des droits de l'homme.

● **Jordanie.** Le G 8 a appelé « les créanciers internationaux » de la Jordanie à lui apporter une aide économique en allégeant notamment sa dette.

● **Chypre.** Le G 8 demande au secrétaire général de l'ONU d'inviter Nicosie et Ankara à discuter de la question chypriote lors de « négociations qui se tiendront à l'automne 1999 ».

● **Proche-Orient.** Le G 8 a appelé Israël et les Palestiniens à « conclure dans un délai d'un an » les négociations sur le statut permanent des territoires palestiniens.

Dioxine : le Japon lève

les restrictions sur les produits alimentaires européens

TOKYO. Les autorités japonaises ont levé les mesures restrictives sur l'importation et la commercialisation des produits français et néerlandais qui auraient pu être contaminés par la dioxine. Les mesures restent en vigueur pour les produits belges. Comme le reste de l'Asie (Hongkong ou la Corée du Sud), le Japon avait réagi avec fermeté, le 1^{er} juin, à l'affaire de la dioxine en Europe (*Le Monde* des 20 et 21 juin) et les grandes surfaces avaient retiré de leurs étals, à titre préventif, les produits alimentaires belges ou français, tels que la viande de bœuf, le lait et dérivés, ou les œufs. Sur la base des renseignements fournis par les autorités françaises et hollandaises, ainsi que par l'Union européenne, le ministère nippon de la santé vient notamment de lever les restrictions sur les viandes et les produits laitiers en provenance de France. Ces mesures risquaient d'affecter la forte percée des fromages français dans l'archipel. – (*Corresp.*)

Le CICR réduit ses activités en Afghanistan

NEW DELHI. Le Comité international de la Croix-Rouge (CICR) a retiré, dimanche 20 juin, plusieurs de ses expatriés de Kaboul et réduit ses activités en Afghanistan, dans l'attente de nouvelles garanties de sécurité de la part des talibans, qui contrôlent 80 % du pays. Dix membres du CICR, dont deux expatriés, ont été sévèrement battus et volés, vendredi 18 juin, dans la province de Bamyan, contrôlée par les talibans, qui ont nié leur responsabilité dans cette affaire, l'attribuant à des bandits. Le CICR qui, avec plus de soixante-dix expatriés en Afghanistan, est de loin la plus grosse organisation humanitaire travaillant dans le pays, a toutefois affirmé qu'il négociait avec les talibans. Ceux-ci ont de nouveau assuré que tous les expatriés étaient en sécurité dans leur pays. Intégristes sunnites, les talibans, qui ont repris en mai la ville de Bamyan, en majorité chiite, affrontent une sérieuse résistance dans ses alentours. Des rumeurs de massacres consécutifs à cette reprise continuent de courir. – (*Corresp.*)

Jean-Pierre Chevènement s'est entretenu avec le président algérien

Abdelaziz Bouteflika

ALGER. Le ministre de l'intérieur, Jean-Pierre Chevènement, a transmis, dimanche 20 juin, un message verbal du président Jacques Chirac à son homologue, Abdelaziz Bouteflika. M. Chevènement – premier membre du gouvernement à rencontrer le président algérien depuis son élection le 15 avril – n'a pas révélé la teneur de ce message. Il a simplement déclaré que l'Algérie et la France devaient développer une « relation confiante, sereine et tournée vers l'avenir ».

Auparavant, au cours d'une rencontre avec le premier ministre, Ismaïl Hamdani, M. Chevènement avait abordé les moyens d'améliorer la coopération bilatérale. La France envisage de rouvrir ses consulats d'Oran et d'Annaba, fermés après l'assassinat de cinq de ses diplomates en 1994. Le ministre français aurait aussi proposé l'envoi d'experts d'Air France à Alger, pour étudier une possible reprise des vols avec la capitale algérienne, interrompus depuis le détournement d'un avion de la compagnie en décembre 1994. Jean-Pierre Chevènement devait participer lundi à une conférence des pays de la Méditerranée occidentale sur la sécurité, à laquelle assisteront également des représentants d'Italie, du Portugal, d'Espagne, du Maroc, de Libye et de Tunisie. – (*AFP, Reuters.*)

Arrestations de journalistes en Iran

TÉHERAN. Le rédacteur en chef de l'hebdomadaire réformateur *Hoviyat-é-Khich* (Sa Propre Identité), Hechmatollah Tabarzadi, a été arrêté sur décision du tribunal révolutionnaire de Téhéran et incarcéré à la prison d'Evin, dans le nord de Téhéran, a annoncé samedi 19 juin la presse iranienne. Le directeur de la même revue, Hossein Kachani, avait été arrêté mercredi pour avoir publié des informations « contraires à l'ordre et l'intérêt publics ». Le ministère iranien de la culture et de l'orientation islamique avait annoncé la semaine dernière avoir engagé des poursuites en justice contre l'hebdomadaire pour une série d'articles « mensongers et offensants ». L'hebdomadaire, qui en est à son troisième numéro, est particulièrement hostile aux milieux conservateurs. M. Tabarzadi était directeur d'un journal, *Peyyamé-Danechjou* (Le Message de l'étudiant) jusqu'à sa fermeture, il y a trois ans, après une série de plaintes de responsables du gouvernement. La presse iranienne modérée, qui bénéficiait d'une certaine liberté de ton depuis l'élection de M. Khatami en 1997, se voit de plus en plus rappelée à l'ordre par les factions conservatrices et les tenants de l'orthodoxie au sein du régime. – (*AFP*)

DÉPÊCHES

■ **IRAN : le principal auteur** d'une série de meurtres d'intellectuels et d'opposants libéraux iraniens, à la fin de 1998, s'est donné la mort samedi 19 juin dans une prison à Téhéran. Saïd Emami, présenté par la justice comme le principal accusé dans les meurtres d'opposants, a avalé « une poudre dépilatoire », a déclaré le procureur du tribunal militaire de Téhéran, l'hodjatoleislam Mohamad Niazi. Il figurait parmi les vingt-sept personnes poursuivies par la justice pour les meurtres d'opposants, a indiqué M. Niazi qui a rendu publique, pour la première fois, l'identité de quatre d'entre eux. – (*AFP*)

■ **Trois ressortissants italiens enlevés** depuis une semaine dans le sud de l'Iran ont été libérés et sont en bonne santé. Les trois hommes, employés de l'entreprise Danieli, avaient été kidnappés par des hommes armés alors qu'ils faisaient du tourisme dans la région de Bam (Sud-Est). Ils sont arrivés lundi à Téhéran. D'après le ministère de l'intérieur, un groupe de membres des services de renseignements et de sécurité, mis sur pied après l'enlèvement, a « négocié [leur libération] avec les ravisseurs ». – (*AFP*)

DETAILLANT GROSSISTE
VEND AUX PARTICULIERS
Recommandé par Paris pas Cher, Paris Combines...
MÂTELAS & SOMMIERS
Toutes dimensions - Fixes ou relevables
SWISSFLEX - TRECA - EPEDA - SIMONS
DUNLOPILLO - BULTEX - PIRELLI - ETC...
CANAPES, SALONS, CLIC-CLAC
Cuirs - Tissus - Alcantara
Steiner - Coulon - Duvivier - Sufren - Etc...
Vente par téléphone possible!
Livraison gratuite sur toute la France
MOBECO
247, rue de Belleville PARIS 19^{Me} Télégraphe
50, avenue d'Italie PARIS 13^{Me} Pl. d'Italie
01.42.08.71.00 - 7j/7

Télécopieur
Multi-fonction
Chez Duriez
Fax : 10 s. par page, papier ordinaire, impression jet d'encre économique, mémoire 22 pages. ● Copieur : 2 pages par minute, agrandissement réduction 70/140 ● Scanner : 200 x 200 dpi ● Imprimante pour PC **2.396 F.H.T. (2.980 F.Ttc).**
Duriez,
112 bd St-Germain - 75006 Paris

Cachemire : l'Inde et le Pakistan recherchent des soutiens diplomatiques

Les deux armées se renforcent sur un front de 120 km

New Delhi et Islamabad ont, chacun de leur côté, cherché à tirer le meilleur parti de la déclaration des dirigeants du G8, qui se sont dits « *vivement préoc-*

cupés » par les affrontements armés que se livrent les deux pays dans le Cachemire. Les combats se poursuivent avec violence.

NEW DELHI
de notre correspondant en Asie du Sud

L'Inde et le Pakistan, qui avaient chacun de leur côté appelé le G8 à l'aide dans le conflit qui les oppose, depuis le 9 mai, sur les hauteurs du Cachemire, se sont déclarés satisfaits du communiqué émis à Cologne, choisissant de ne retenir dans le texte que ce qui allait dans leur sens. Se retenant de nommer le Pakistan, les dirigeants du G8 se sont déclarés « *vivement préoccupés par la poursuite de la confrontation militaire au Cachemire consécutive à l'infiltration d'éléments armés qui ont violé la ligne de contrôle* » qui sépare depuis 1971 l'Inde et le Pakistan au Cachemire. « *Nous regardons toute action militaire visant à changer le statu quo comme irresponsable* », poursuit le communiqué qui appelle « *à la fin de l'opération, à la restauration de la ligne de contrôle* » et demande « *aux deux parties d'œuvrer pour la cessation immédiate des combats et à la reprise du dialogue dans l'esprit de la déclaration de Lahore* ».

Dans un communiqué, le gouvernement indien, qui a réaffirmé qu'il n'y avait pas de dialogue possible avant que tous les infiltrés se soient retirés ou aient été repoussés, s'est félicité que le G8 « *ait appelé le Pakistan à mettre fin à son intrusion et à respecter la ligne de contrôle. Nous attendons que le Pakistan entende cet appel et agisse immédiatement pour*

mettre fin à son attitude irresponsable et restaurer complètement le statu quo ante ».

Isolé diplomatiquement, le Pakistan peut se réjouir de n'avoir pas été nommément cité et que le G8 ne mentionne pas la présence de soldats pakistanais. Le Pakistan n'a retenu du texte que l'appel à négocier une cessation des combats et la reprise du dialogue. « *Nous nous sentons justifiés* », a affirmé le porte-parole du ministère des affaires étrangères qui a ajouté: « *Le rejet par l'Inde du processus de dialogue n'a clairement pas semblé acceptable pour le G8.* »;

21 JOURS DE COMBATS

L'Inde aurait souhaité voir le G8 prendre des sanctions financières contre le Pakistan, qui vit de l'aide internationale. Elle ne peut toutefois aller trop loin dans sa demande de soutien international dans la mesure où elle refuse toute médiation dans la question du Cachemire. Déjà, des voix s'élèvent à New Delhi contre l'offensive diplomatique du gouvernement de crainte de voir la communauté internationale, aujourd'hui sollicitée pour reconnaître la responsabilité du Pakistan, s'engager demain comme le souhaite Islamabad dans la recherche d'une solution.

En attendant, les violences se poursuivent sur les hauteurs du Cachemire où l'armée indienne a annoncé dimanche avoir repris, après

vingt et un jours de combats, un poste clé, dominant la route Srinagar-Leh, à 5140 mètres d'altitude. Plus de 30 000 soldats indiens sont aujourd'hui déployés sur un front d'environ 120 km entre Dras et Batalik, où ils tentent de repousser des infiltrés pakistanais et militants islamiques qui occuperaient encore plus d'une vingtaine de positions. Devant la difficulté de la tâche et le nombre de plus en plus élevé de victimes, le débat s'intensifie en Inde sur l'éventuelle nécessité de franchir la ligne de contrôle pour couper les voies d'approvisionnement des infiltrés. A ce stade, l'Inde ne veut rien faire qui puisse affecter la bonne position diplomatique où elle se trouve. Mais, à New Delhi, on laisse entendre que si la communauté internationale ne veut pas faire pression sur le Pakistan, et vu la nécessité de finir avant les premières neiges de mi-août, une décision contraire pourrait être envisagée.

New Delhi a d'autre part décidé de renforcer considérablement ses forces paramilitaires désormais en charge de la sécurité à l'intérieur du Cachemire, l'armée engagée jusqu'à maintenant dans les opérations de maintien de l'ordre ayant été redéployée sur la ligne de contrôle et la frontière internationale indienne où elle fait face à l'armée pakistanaise. Cette dernière s'est, elle aussi, renforcée.

Françoise Chipaux

Ehoud Barak veut construire un pont pour relier Gaza à la Cisjordanie

L'Autorité palestinienne préfère qu'Israël applique les accords déjà signés, en se retirant de nouveaux territoires et en libérant des prisonniers

JÉRUSALEM
de notre correspondant

Pour son premier entretien à la presse depuis son élection, le 17 mai, le premier ministre israélien Ehoud Barak a annoncé son intention de construire un pont de 47 kilomètres entre la bande de Gaza et la zone de Hébron, au sud de la Cisjordanie. Si on en croit M. Barak, qui a confié ce projet au quotidien *Haaretz*, ces deux territoires autonomes palestiniens, distants d'une cinquantaine de kilomètres, seront bientôt reliés par une autoroute sur piliers comportant quatre voies, une ligne de chemin de fer, une canalisation d'eau et des câbles de communication.

L'idée n'est pas nouvelle. En septembre 1993, au lendemain des accords d'Oslo, Ehoud Barak, alors chef d'état-major de l'armée, soumet ce projet au premier ministre Ytzhak Rabin. Coût de l'opération: 200 millions de dollars. Le projet répondait avant tout à des considérations sécuritaires, à savoir éviter l'entrée de Palestiniens sur le territoire israélien. M. Barak est-il toujours dans cet état d'esprit ou bien souhaite-t-il, aussi, améliorer la vie quotidienne des Palestiniens en facilitant les communications entre ces deux régions?

Les Palestiniens, qui n'ont pas accueilli la nouvelle avec enthousiasme, ont demandé au premier

ministre de suspendre sa décision. D'une part, ils considèrent qu'ils auraient dû être consultés, la précision du plan proposé par M. Barak ne laissant aucune place à la négociation.

NON-CONTINUITÉ TERRITORIALE

D'autre part, l'Autorité palestinienne refuse toute solution « *qui sous-entend de passer outre l'application des accords de Wye River* », conclus en 1998 et qui sont restés lettre morte, a précisé Saeb Erekat, un des négociateurs palestiniens. Or elle craint que ce projet soit le signe d'une volonté d'Ehoud Barak de s'orienter vers une négociation entre Israéliens et Palestiniens sur le statut final des territoires sans appliquer les accords et sans régler les problèmes intermédiaires (dont les retraits territoriaux prévus, l'ouverture d'un « *passage protégé* » entre Gaza et la Cisjordanie ou la libération de prisonniers palestiniens) – des questions qui pourraient être exploitées par les Israéliens comme des moyens de pression lors des discussions finales. En l'occurrence, ce pont ignore la liaison entre Gaza et la région de Ramallah, au nord de Jérusalem, la seule qui reste encore réellement problématique entre Israéliens et Palestiniens.

Une autre raison explique la réserve des Palestiniens: cette autoroute suspendue risquerait d'enté-

riner la non-continuité territoriale palestinienne actuelle, antinomique avec la création d'un Etat palestinien indépendant.

En fait, hormis ce pont reliant Gaza à Hébron, Ehoud Barak s'en est tenu à des remarques d'ordre général, néanmoins révélatrices de sa vision globale de la paix dans la région. « *Au Moyen-Orient tout est imbriqué, a-t-il dit. Nous (Israéliens), les Palestiniens, les Jordaniens et les Syriens, qui sont un sujet stratégique primordial avec lequel il est nécessaire de faire la paix (...)* Les Palestiniens sont les plus faibles de nos adversaires (...) *Ils ne font peser aucune menace militaire d'aucune sorte sur Israël. Les Syriens, en revanche, représentent une force conventionnelle qui peut générer un conflit majeur. Mais la paix doit être importante pour les Syriens également.* »

Si Ehoud Barak consent à préciser qu'il n'y a pas de paix possible avec les Syriens sans compromis sur le plateau du Golan, il n'en a pas dit plus sur l'ampleur d'un retrait israélien. Pas plus qu'il n'a précisé combien de terres seront rendues aux Palestiniens en Cisjordanie. Il préfère réserver la primeur de ses arguments pour les négociations, et au préalable savoir enfin sur quelle majorité parlementaire il pourra s'appuyer. Car, à ce jour, le premier ministre est toujours en quête d'une coalition gouvernementale. – (*Intérim.*)

Le Hezbollah est rétif à l'idée d'une normalisation avec l'Etat hébreu

épargnent les populations civiles. Ces « *arrangements* » devraient en principe préfigurer le comportement des deux parties, une fois que l'armée israélienne se sera retirée.

NÉGOCIATIONS EN ATTENTE

Spécialistes et chercheurs s'accordent néanmoins à prévoir que le Hezbollah n'arrêtera pas ses actions anti-israéliennes si l'Etat hébreu applique la formule « *Liban d'abord* »,

vernements signent des accords, mais ce sont les peuples qui font la paix », commente un militant, reflétant l'état d'esprit ambiant. « *La normalisation avec Israël est une chose extrêmement difficile, parce qu'entre eux et nous beaucoup de sang a coulé, et je doute d'une possible évolution du sionisme. Israël est une entité fondée sur l'usurpation des droits des autres, ajoute-t-il. Le sionisme est antérieur à l'occupation du Liban. Il pose le pro-*

A la frontière, les Israéliens ont passé la nuit dans les abris

Les habitants de la région nord d'Israël, proche de la frontière avec le Liban, ont été appelés par l'armée à passer la nuit du dimanche 20 au lundi 21 juin dans les abris, après que l'armée israélienne eut bombardé le Liban sud, faisant, selon la police libanaise, quatre blessés parmi la population civile, dans un village jouxtant la zone dite « *de sécurité* » occupée par l'Etat hébreu. De fait, quelques heures après ces bombardements, le Hezbollah libanais a tiré des obus au nord de la ville balnéaire de Nahariya, provoquant une riposte de l'aviation israélienne sur deux localités limitrophes de la zone occupée. La Résistance islamique, branche armée du Hezbollah, bombarde le nord d'Israël ou des positions de l'armée israélienne à la frontière entre le Liban et Israël chaque fois que des civils libanais sont victimes de bombardements israéliens.

c'est-à-dire s'il place le Liban devant

le fait accompli d'un retrait brutal,

dissocié de tout progrès dans les négociations avec la Syrie. En revanche, le « *parti de Dieu* » devrait

mettre fin à sa guérilla si le retrait israélien fait partie d'un processus d'apaisement incluant Damas. Bon gré mal gré, le Hezbollah devra alors cesser sa guérilla, ne fut-ce que parce que Damas coupera ses voies d'approvisionnement en armes. Le premier ministre israélien l'a d'ailleurs bien compris, qui s'est promis de relancer au plus tôt les négociations avec la Syrie, totalement interrompues depuis février 1996.

Ce qui apparaît sûr, en revanche, c'est que les hezbollahis sont extrêmement rétifs à l'idée d'une normalisation avec l'Etat hébreu. « *Les gou-*

blème de l'occupation de la Palestine et des lieux saints. Et j'ai fait même la cause palestinienne avant même qu'il existe une cause libanaise. »

Et il raconte: « *Il m'arrive de dialoguer avec des Israéliens sur le Net. Pour peu que je leur rappelle que leur armée est une armée d'occupation et que leur pays a usuré les droits des autres, ils m'abreuvent d'injures, nous traitent de terroristes et de fous, de jouets aux mains des Syriens, affirmant que l'imam Khomeiny [le fondateur de la République islamique] se consume en enfer. Ce qui prouve que la mentalité des nouvelles générations est la même que celle de l'ancienne. Il n'y a pas de communication possible avec eux. »*

Mouna Naïm

Neuf ans après sa mort, Garbo a trouvé sa dernière demeure

STOCKHOLM
de notre correspondant

Greta Garbo n'aurait sans doute pas désavoué ce dernier pied de nez aux médias et à la foule, qu'elle ne portait pas dans son cœur. C'est pour cesser d'être importunée par les journalistes qu'elle avait cessé, à partir de 1975, de se rendre en Suède, son pays natal. Elle préférerait la solitude et l'anonymat depuis sa décision d'interrompre sa carrière en 1941, au faite de la gloire. Neuf ans après sa mort, à New York, son penchant pour l'isolement aura été respecté une ultime fois. Annoncée pour le jeudi 17 juin dans un cimetière de Stockholm, la mise en terre de l'urne contenant les cendres de « *la Divine* » aura été discrètement avancée de 24 heures, à l'initiative de sa nièce, sa seule héritière. Pour éviter badauds et paparazzis.

Ainsi a pris fin la quête d'une dernière demeure pour Greta Garbo. De son vivant, l'actrice n'avait pas émis de souhait particulier. Après sa mort, en 1990, à l'âge de quatre-vingt-quatre ans, Gray Reisfield, sa nièce, décida de prendre le temps qu'il faudrait pour dénicher l'emplacement idéal. Elle voulait en particulier s'assurer que les cendres puissent reposer en toute sécurité. Pendant que l'urne patientait dans un bureau de pompes funèbres américain, elle étudia les offres, plus ou moins crédibles, qui lui parvinrent de plusieurs pays: outre la Suède, les Etats-Unis, l'Allemagne, la France, la Suisse et l'Angleterre. C'est que le mythe Garbo demeure. Et tout mythe ayant ses adeptes, la commune choisie pour accueillir les cendres de la star ne manquerait pas de bénéficier de retom-

bées, tant en termes de notoriété que de tourisme. Gray Reisfield avait souvent entendu sa tante lui parler avec émotion de son pays d'origine. Elle trancha donc en sa faveur. Mais où, en Suède? Greta l'avait quittée pour s'installer aux Etats-Unis à vingt ans à peine. Cinq municipalités briguaient cet honneur. Toutes pour d'« *excellentes raisons* »... Stockholm parce que c'est là que naquit la star, deux autres parce que son père et sa mère y étaient nés, une quatrième pour avoir vu l'actrice y passer ses vacances dans les années 30, la dernière parce qu'elle conclut, après huit mois de recherches, que le « *vrai père* » de l'intéressée était un gars du village. C'est finalement Stockholm qui fut retenue, grâce à un courrier abondant et à l'entremise de l'ex-consul général de Suède à New York.

AVEC SES PARENTS

Restait à choisir le cimetière. Celui de l'église Katarina, où la jeune Greta fit sa confirmation, et situé près du lieu où elle grandit? Celui de l'église Hedvig Heleonora, proche du Théâtre dramatique royal, Dramaten, où elle prit des cours à dix-sept ans? Ou celui de l'église Adolf Fredrik? La présence de la tombe d'Olof Palme, le premier ministre assassiné en 1986, y est garante d'une certaine sécurité. Lors d'un voyage à Stockholm, en 1998, la nièce de la défunte jeta finalement son dévolu sur l'immense Cimetière de la forêt, au sud de la ville, où reposent déjà les parents et la sœur de Greta Garbo.

Antoine Jacob

La Suède envisage une restructuration de sa défense

STOCKHOLM
de notre correspondant

Qu'il semble loin le temps où la marine royale suédoise traquait le sous-marin soviétique dans ses eaux territoriales! Au moindre bruit suspect, des bordées de grenades étaient larguées en mer, quitte à confondre parfois – on s'en apercevrait plus tard – lesdits sous-marins avec des visons nageurs... Aujourd'hui, la menace soviétique a disparu et « *il n'existe pas de risques d'invasion en vue d'occuper tout ou partie de la Suède au cours des dix prochaines années* », écrivait en janvier une commission spéciale sur la défense. « *A condition que la Suède ait une capacité fondamentale de défense totale* », ajoutait-elle néanmoins. Cette capacité sera-t-elle garantie à l'avenir? Certains en doutent, alors que le pays, qui se dit officiellement « *libre de toute alliance militaire* », s'apprête à restructurer sa défense de fond en comble d'ici à 2004.

Le commandant en chef des armées, le général Owe Wiktorin, a présenté la semaine dernière ce projet draconien, qui fera l'objet d'un vote du Parlement à l'automne. La partie de bras de fer

qu'il mena pour tenter de limiter son ampleur faillit lui coûter ses galons. Mais les contingences politiques, les restrictions frappant l'ensemble du budget national et la fin de la guerre froide ont finalement eu raison de ses réticences. La future organisation « *sera en mesure de répondre aux nouvelles menaces* » qui, selon lui, planent désormais au-dessus du royaume: terrorisme, armes chimiques et biologiques, guerre électronique et mafias.

UN TIERS D'OFFICIERS EN MOINS

Dès l'an 2000, les jeunes appelés sous les drapeaux – pour une période variant entre sept mois et demi et quinze mois – passera de 18 500 par an actuellement à 15 000. Le corps des officiers sera réduit d'un tiers d'ici à 2004 et le nombre des employés civils de plus d'un quart. L'armée de terre perdra plus d'un régiment sur deux, l'une des trois bases navales sera fermée, le nombre de navires de combats sera réduit de moitié et ramené à douze, l'artillerie côtière sera démantelée, quatre des neuf sous-marins disparaîtront, la totalité des deux cent quatre avions de

chasse Viggen seront remis ou revendus... La liste est impressionnante pour une armée qui, au sortir de la seconde guerre mondiale, fut l'une des plus importantes d'Europe. D'environ 40 milliards de couronnes (4,5 milliards d'euros) en 1999, soit 2,1 % du produit intérieur brut, son budget annuel sera réduit de 10 %.

Conformément aux vœux du gouvernement social-démocrate, les militaires seront par ailleurs mieux formés aux opérations de maintien de la paix. Y participera en particulier un nouveau corps d'un millier de soldats « *professionnels* » que l'état-major entend mettre sur pied d'ici à 2003. Cette annonce a aussitôt provoqué des remous, certains y voyant une première étape vers une armée de métier. D'autres s'inquiètent des conséquences de cette restructuration de la défense sur l'état de non-alliance militaire du pays. Enfin, des partisans d'une défense européenne redoutent que le royaume ne dispose pas à l'avenir d'un poids militaire suffisant pour y jouer un rôle.

A. J.

BAC + 1
RÉORIENTEZ-VOUS VERS UNE
GRANDE ÉCOLE DE COMMERCE

L'AFIG
(ANNÉE DE FORMATION INITIALE À LA GESTION)
VOUS PRÉPARE À INTÉGRER
L'INSTITUT SUPÉRIEUR DE GESTION

Contactez Francis Pasteur : 45, rue Spontini - 75116 Paris
Tél. 01 56 26 11 12

FRANCE

LE MONDE / MARDI 22 JUIN 1999

SOCIAL Dans un entretien au *Monde*, Martine Aubry, ministre de l'emploi et de la solidarité, dévoile les mesures qu'elle entend soumettre aux partenaires sociaux, et,

après une nouvelle phase de concertation, faire figurer dans la seconde loi sur la réduction du temps de travail. ● LA PÉRIODE DE TRANSITION avant l'application définitive de la

loi durera un an, à compter du 1^{er} janvier 2000, pour les entreprises de plus de 20 salariés, et à compter du 1^{er} janvier 2002 pour les autres. Durant cette année, la taxation des

heures supplémentaires ne sera que de 10 %. ● LE SMIC bénéficiera d'un système d'indexation proche de celui en vigueur actuellement, puisque sa progression ira « plus vite que les

prix ». ● LES AIDES PUBLIQUES ne seront versées qu'en cas d'accord signé par les syndicats majoritaires ou après une consultation des salariés de l'entreprise.

Martine Aubry dévoile sa seconde loi sur les 35 heures

La ministre de l'emploi et de la solidarité révèle, dans un entretien au « Monde », qu'elle veut instaurer une période de transition d'un an pour la taxation des heures supplémentaires, préserver le pouvoir d'achat du SMIC ou encore modifier les règles de la représentativité syndicale

« Comment expliquez-vous que les élections européennes se soient soldées par un échec pour la plupart des partis de gauche, notamment en Allemagne et en Grande-Bretagne ?

– Le Parti populaire européen a effectivement remporté ces élections, mais ce n'est pas un parti au sens où l'est le Parti des socialistes européens. C'est plus un rassemblement de partis conservateurs qu'un parti en tant que tel, défendant des valeurs communes à tous ses membres. Ce n'est donc pas la victoire d'un projet comme celui présenté par le PSE et conclu à Milan. Dans ce genre d'élections intermédiaires que sont les européennes, qui ne pèsent pas directement sur l'avenir politique de chacun des pays, les électeurs peuvent manifester soit leur impatience, soit leur mécontentement vis-à-vis des partis au pouvoir. Cela n'a pas été le cas pour nous. Et je me réjouis de cette exception française : la majorité, dans sa pluralité, a gagné les élections.

– Le manifeste "social-libéral" signé, à la veille des élections, par Gerhard Schröder et Tony Blair est pourtant très éloigné de la politique affichée par Lionel Jospin...

– Je ne me reconnais pas bien dans ce manifeste et je ne suis pas sûr que cette initiative ait été très favorable à leurs auteurs. D'ailleurs, leurs propositions pouvaient apparaître sur certains points en contradiction avec ce qu'ils avaient eux-mêmes défendu en adhérant au programme socialiste européen de Milan, et même avec ce qu'ils font : il est en effet difficile de réclamer la même flexibilité pour le marché du travail que pour ceux des capitaux et des produits, et d'instituer un SMIC comme vient de le faire Tony Blair !

– Pourquoi ces critiques aujourd'hui ? Il n'y a pas si longtemps, il était de bon ton, dans certains courants de la gauche française, de vanter le modernisme de M. Blair...

– Pour moi, être moderne, ce n'est pas être plus ou moins libéral. Le rôle de la politique est de répondre aux problèmes de la société actuelle avec des solutions adaptées et fidèles aux valeurs que l'on défend.

– Quels sont ces problèmes ? – Les principaux touchent au chômage et à l'exclusion. Y répondre pose un certain nombre de questions fondamentales, dont les places respectives de l'Etat et du marché. Nous n'opposons pas l'Etat au marché et le marché à l'Etat. Cette démarche est celle de la droite : pour elle, la politique a pour seul objet d'accompagner le marché. Vis-à-vis du marché, nous n'avons, nous, socialistes français, ni complexe ni culte particulier.

Nous connaissons bien ses vertus : il favorise l'initiative, l'innovation et la concurrence. Mais ses règles ne peuvent s'appliquer à l'ensemble de l'économie, et notamment pas aux biens collectifs, qui nécessitent une vision à long terme, un temps qui n'est pas celui du marché.

– De quels biens collectifs parlez-vous ?

– De ceux qui permettent à notre société de se développer et à nos concitoyens de mieux vivre : l'éducation, la recherche, la santé, le logement... mais aussi de ceux qui permettent de garantir notre

fond entre la gauche et la droite. Il exprime le souci de solidarité qu'un pays peut manifester dans le domaine de l'emploi, et modifie les relations dans l'entreprise et notre façon de vivre. C'est un vrai projet de société par les objectifs qu'il se fixe et les moyens de les atteindre, et nous le partageons au sein de la gauche plurielle. Les 35 heures constituent une réforme de gauche parce qu'elle porte en elle ces changements de société. Cela signifie pas que la loi doit être dirigée contre les entreprises, car, si c'était le cas, ce serait jouer contre l'emploi.



MARTINE AUBRY

« Les règles du marché ne peuvent s'appliquer à l'ensemble de l'économie, et notamment pas aux biens collectifs »

indépendance nationale, ou de ceux qui doivent structurer harmonieusement notre territoire, comme les infrastructures. A cet égard, ces investissements sont indispensables à la nécessaire cohésion sociale de notre pays, mais ils sont aussi une condition du développement économique. La France peut être fière de ses services publics, même s'ils ont encore à évoluer, car leur efficacité est un atout majeur dans les décisions d'implantation des entreprises étrangères en France.

– Cette articulation entre l'économie et le social a-t-elle vraiment servi de guide à la construction européenne ? Après avoir dénoncé le pacte de stabilité, jugé d'inspiration trop libérale, les socialistes français s'y sont convertis. Dans le même temps, l'Europe sociale n'a que très peu avancé...

– Je vous réponds sans faux-fuyant : le pacte pour l'emploi de Cologne est encore, à mon sens, insuffisant. Et pourtant les politiques sociales sont aujourd'hui indissociables d'un bon développement économique. Les entreprises en sont d'ailleurs convaincues, car elles comprennent qu'elles ne pourront pas se développer dans un environnement social qui se dégrade, avec la pauvreté et la délinquance à leurs portes. Mais rappelez-vous d'où nous venons : à notre arrivée, le pacte de stabilité était acquis et la parole de la France avait été donnée ; le débat ne portait que sur la monnaie unique et la baisse des déficits.

» Or, depuis le sommet sur l'emploi de Luxembourg [novembre 1997], obtenu par Lionel Jospin, des plans nationaux d'action pour l'emploi ont été mis en place. Pour la première fois, ils fixent des objectifs communs en matière d'emploi. Il fallait ensuite que la priorité donnée à l'emploi soit mieux prise en compte dans les objectifs de politique économique. Au sommet de Cologne, un premier pas a été fait en ce sens, mais je pense que nous pourrions aller plus loin : par des politiques coordonnées en faveur d'une croissance plus soutenue, en définissant mieux le budget européen en faveur de l'emploi et du développement des nouvelles technologies... C'est ce que j'avais proposé, avec Antonio Bassolino, mon homologue italien.

– Ne craignez-vous pas que le résultat des élections européennes en France ne bouleverse la donne de la gauche "plurielle" et n'incite les Verts et les communistes à durcir leurs positions sur les 35 heures ?

– Sur les 35 heures, mon souci n'est pas de plaire ou de déplaire, mais de réussir. C'est un des projets qui marquent le clivage pro-

– Mais l'inquiétude semble avoir changé de camp : on entend moins le patronat tandis que les syndicats et votre majorité craignent que la seconde loi ne soit pas assez marquée à gauche...

– Sur un sujet aussi difficile qui touche au temps, c'est-à-dire à la façon dont chacun organise sa vie, traite de l'organisation du travail et nécessite d'être financé pour créer des emplois, il n'est pas étonnant que naissent des inquiétudes et des incertitudes. J'ai moi-même dit que ce n'était pas facile. Mais connaît-on un moyen facile de réduire le chômage ? Je regrette que le débat se réduise souvent à un échange de slogans ou d'anathèmes, ou entraîne le scepticisme permanent de ceux qui ne croient plus en rien. Et pourtant les entreprises et les syndicats qui ont négocié nous montrent la voie. Ils

« Les salariés au SMIC bénéficieront d'une double garantie : que leur salaire mensuel ne baissera pas lors du passage aux 35 heures et qu'il augmentera plus vite que les prix »

ont fait preuve d'une grande maturité et réussi à répondre à des questions jugées auparavant insurmontables : les cadres, le SMIC et la formation. Ils sont parvenus à intégrer dans les négociations les souplesses réclamées par les entreprises et les salariés, ainsi que les garanties nécessaires, tout en trouvant les moyens de créer des emplois.

» La seconde loi s'appuiera sur ces accords et sur la concertation. Elle ne sera pas une loi d'équilibre politique ni le résultat de savants dosages. Les salariés et les chefs d'entreprise qui négocient aujourd'hui feront réussir les 35 heures. Je vous rappelle que nous avions prévu quarante mille emplois cette année et que nous en sommes aujourd'hui à près de soixante-quinze mille déjà créés ou préservés en milieu d'année. Cela représente la moitié de la baisse du chômage de 1998.

» La loi ne peut pas décider de tout pour chacun. La réussite de cette réforme repose autant sur la loi que sur la dynamique sociale. La loi fixera les clauses d'ordre pu-

blic social afin d'établir le cadre général et de donner des garanties aux salariés. La négociation traitera du rythme, de l'organisation du travail, de la compensation salariale, des souplesses que les uns et les autres souhaitent.

– Quelle sera la durée de la période de transition que vous envisagez pour le passage aux 35 heures ?

– Les 35 heures réussiront par la négociation. Or il faut du temps pour la négociation : six à neuf mois, comme le montre le premier bilan. Je propose donc que l'année 2000 soit une période d'adaptation pour conforter et amplifier la négociation. Ainsi, dans les entreprises de plus de vingt salariés, la durée légale baissera bien à 35 heures au 1^{er} janvier 2000 et un régime transitoire d'heures supplémentaires s'appliquera jusqu'au 1^{er} janvier 2001. Le même principe vaut pour les entreprises de moins de vingt salariés, qui auront, à partir du 1^{er} janvier 2002, une période d'adaptation d'un an.

– Quel sera le nouveau régime des heures supplémentaires ?

– La majoration des heures supplémentaires sera fixée à 25 % à partir du 1^{er} janvier 2001. Mais je propose qu'elle soit fixée à 10 % pendant l'année 2000 entre 35 et 39 heures. Nous allons discuter avec les partenaires sociaux du montant et des modalités de cette majoration. Doit-elle alimenter un fonds, être versée aux salariés, ou prendre la forme d'une récupération, avec le repos compensateur ? Je suis, pour ma part, favorable, dans le régime définitif, à partir de 2001, à ce qu'une partie au moins des 25 % soit redistribuée sous forme de repos compensateur. Mais, pour l'année 2000, la majoration de 10 % pourrait être versée à un fonds, dont nous débattrons la destination avec les partenaires sociaux. Doit-il contribuer à mieux indemniser les chômeurs, à financer la baisse des charges sociales ?

– Allez-vous modifier le contingent annuel des heures supplémentaires, actuellement de 130 heures ?

– Le contingent actuel, qui détermine le seuil à partir duquel toute heure supplémentaire donne lieu à un repos de même durée, devra s'appliquer, dans le régime définitif, à partir de 35 heures. Il faut définir le rythme pour y parvenir. Par ailleurs, je souhaite que ce contingent soit nettement réduit quand il y a annualisation du temps de travail.

– Vous faites ainsi une concession au patronat...

– Le problème n'est pas de faire des concessions à tel ou tel, mais de définir les conditions de la réussite. J'ai analysé les accords conclus, j'ai entendu le patronat et les syndicats. Décider d'appliquer immédiatement la majoration de 25 % et le contingent de 130 heures dès la trente-cinquième heure serait difficilement applicable par les entreprises et bloquerait la négociation.

– Pour le SMIC, quelle solution avez-vous retenue ?

– Sur cette question, deux solutions opposées ont été défendues : majorer immédiatement le SMIC horaire de 11,4 % et pour tous les salariés, pas seulement pour ceux à 35 heures, ce qui n'est évidemment pas possible ; ou baisser la rémunération des smicards qui passent de 39 à 35 heures de 11,4 %, ce qui est, bien sûr, inacceptable. La totalité des accords conclus ont prévu une compensation intégrale pour les salariés payés au SMIC, sans que l'équilibre économique des entreprises n'ait eu à en souffrir. C'est cette voie que nous allons reprendre dans la loi. Les salariés au SMIC bénéficieront d'une double garantie : garantie que leur salaire mensuel ne baissera pas lors du passage aux 35 heures, grâce à un complément salarial à leur rémunération de base ; garantie que leur salaire mensuel évoluera pour maintenir leur pouvoir d'achat et

bénéficier d'une partie des fruits de la croissance, ce qui veut dire que leur salaire augmentera plus vite que les prix.

– Ne risquez-vous pas, avec cette seconde loi, d'alourdir encore le code du travail ?

– Nous devons clarifier et simplifier, au contraire, la réglementation sur la durée du travail pour réduire la complexité qui empêche l'application. Il faut donner de la visibilité aux chefs d'entreprise et aux salariés. Nous allons, par exemple, transformer les trois modalités des horaires actuelles en une seule en nous appuyant sur les accords déjà signés et en instituant un délai de prévenance.

– Que prévoyez-vous sur le temps partiel ?

– Il y a, là aussi, trop de règles différentes. Nous allons donc retoucher la norme européenne, qui prévoit que le temps partiel commence à la première heure en dessous de la durée légale du travail. Nous clarifierons les différentes formes de temps partiel en fonction des besoins des entreprises, de la fluctuation de leur activité, de la saisonnalité et des aspirations des salariés telles que les rythmes scolaires...

– Quelle sera la traduction des 35 heures pour les cadres ?

– Les accords d'entreprise ont reconnu trois catégories : les cadres dirigeants, qui ne sont pas soumis à la réglementation de la durée de travail ; les cadres intégrés dans des équipes de travail, qui continueront à se voir appliquer la même durée de travail que les autres salariés ; et, entre les deux, les cadres qui travaillent longtemps et sont payés au forfait pourront bénéficier de journées ou de demi-journées de congé supplémentaires, ce qui n'est pas possible aujourd'hui. Les accords d'entreprise prévoient en moyenne entre cinq et dix jours de congé supplémentaires. La loi pourrait fixer un maximum de jours travaillés ou un minimum de jours de congé. Ma position n'est pas encore tout à fait arrêtée.

– Le forfait tous horaires sera-

Le calendrier serré de la réforme

Le projet de loi sur les 35 heures, qui comptera une vingtaine d'articles, devrait être envoyé aux organisations patronales et aux syndicats jeudi 24 ou vendredi 25 juin. Martine Aubry engagera alors une seconde phase de discussion avec les partenaires sociaux. Mardi 22 juin, Gaëtan Gorce, député socialiste de la Nièvre et futur rapporteur de la loi, présentera un rapport assorti de recommandations au nom de la commission des affaires sociales de l'Assemblée nationale. Le 29, la ministre de l'emploi et de la solidarité défendra sa réforme devant le bureau national du Parti socialiste.

M^{me} Aubry adressera ensuite le texte au Conseil d'Etat, vraisemblablement le 8 juillet. Il devrait être présenté au conseil des ministres le 3 août. C'est le premier projet de loi que les députés examineront lors de la session parlementaire d'automne, à partir du 5 octobre, afin que la réforme puisse entrer en vigueur dès le 1^{er} janvier 2000 pour les entreprises de plus de vingt salariés.

t-il hors la loi en dehors des cadres dirigeants ?

– On ne peut pas l'étendre à toutes les catégories de cadres. C'est un des points qui me gênent le plus dans l'accord de branche de l'UIMM [métallurgie], parce qu'il étendait le forfait tous horaires non seulement à tous les cadres, mais même aux agents de maîtrise.

– Certains syndicats, comme la CGT, dénoncent des accords signés par des organisations minoritaires. Allez-vous revoir la représentativité syndicale ?

– Nous ne toucherons pas à la représentativité des syndicats au niveau national, qui permet à toute organisation reconnue d'engager les salariés par sa signature. Mais lorsque nous parlons du temps de travail négocié dans les entreprises, nous touchons à la vie quotidienne des salariés dans l'entreprise et hors de celle-ci, ce qui implique que les salariés soient pleinement entendus et qu'ils se reconnaissent dans les accords. Nous devons donc rechercher les règles pour renforcer la légitimité

de ces accords. Aussi, je propose, par exemple, que l'accès au nouveau dispositif de charges sociales lié au passage à 35 heures soit conditionné à la conclusion d'un accord signé par les syndicats représentant la majorité des salariés de l'entreprise, ou à la consultation des salariés, qui devront approuver l'accord.

– Que va-t-il se passer pour la formation ?

– Aujourd'hui, la formation professionnelle est réalisée pendant le temps de travail. Cela doit rester la règle lorsqu'un salarié se forme pour s'adapter à son poste de tra-

« L'accès au nouveau dispositif sera conditionné à la signature d'un accord par les syndicats majoritaires dans l'entreprise »

vail ou pour en changer lorsque l'entreprise le souhaite. Mais il paraît souhaitable de voir se développer davantage qu'aujourd'hui des formations qui permettent son épanouissement personnel ou son développement professionnel. Dans ces cas, un accord pourrait prévoir que des heures libérées par la réduction du temps de travail soient consacrées à de la formation.

– Après les emplois-jeunes, les 35 heures, la lutte contre l'exclusion, le gouvernement ne va-t-il pas se trouver en panne de projets ?

– Il nous faut appliquer les réformes annoncées et les consolider. C'est parce que nous croyons à un Etat qui ne décide pas tout, mais qui fixe le cap, affirme des priorités et suit le mouvement de la société qu'il nous faut aussi approfondir la réforme de l'Etat et

des services publics. Ils doivent être au service de tous, utiliser au mieux les ressources publiques et évoluer pour répondre aux besoins de nos concitoyens. Les agents publics ont dans leurs mains une partie de la réponse à la crise de la société. Le gouvernement doit les mobiliser et leur permettre de remplir au mieux leurs missions.

» Nous devons par ailleurs, dans le prolongement des grandes lois sur l'aménagement du territoire, permettre un développement équilibré de notre pays. La décentralisation est essentielle, mais elle ne peut fonctionner que si les richesses sont bien réparties. Aujourd'hui, les espaces les moins riches sont aussi ceux qui ont le plus de difficultés – un nombre élevé de chômeurs, une exclusion croissante, des personnes âgées à prendre en charge... Nous devons rechercher une plus grande égalité entre les territoires. »

Propos recueillis par Jean-Michel Bezat, Isabelle Mandraud et Laurent Mauduit

Bac+2,+3
Valorisez votre formation en intégrant une **Grande Ecole parisienne de notoriété internationale**

ESG

Diplôme visé par le Ministère de l'Education Nationale

CONCOURS PARALLELES en 1ère et 2ème année **en juillet et septembre**

3 options :
Sciences
Lettres et Langues
Droit-Science Eco-Gestion

Ecole Supérieure de Gestion
Etablissement d'Enseignement Supérieur Privé
Reconnu par l'Etat

25 rue Saint-Ambroise - 75011 Paris
Tél. : 01 53 36 44 00
Fax : 01 43 55 73 74
web : www.esg.fr

Charles Pasqua et Philippe de Villiers préparent l'implantation militante du RPF

Les deux hommes entreprennent une tournée dans huit villes

Après le succès de leur liste aux élections européennes, MM. Pasqua et de Villiers cherchent à consolider leur socle électoral en organisant

des structures locales d'accueil pour les militants. Ils souhaitent également constituer un groupe autonome au Parlement de Strasbourg,

dont M. Pasqua serait le président. A l'Assemblée nationale, en revanche, seuls trois députés RPR ont rallié le RPF.

UNE SEMAINE après avoir obtenu 13,05 % des suffrages, et surtout après avoir devancé la liste « officielle » du RPR aux élections européennes, Charles Pasqua entreprend une tournée des popotes. Mardi 22 et mercredi 23 juin, en compagnie de Philippe de Villiers, il ira à la rencontre de ses partisans dans huit villes de province et il recevra lors d'un déjeuner champêtre, samedi 26 juin, à Saint-Cloud (Hauts-de-Seine), plusieurs centaines de militants, tandis que le même jour, le Mouvement pour la France réunira un ultime conseil national avant de se fondre dans le nouveau Rassemblement pour la France (RPF). A chaque poste de responsabilité, les proches de M. Pasqua travaillent sous le contrôle d'un militant du MPF. Le mouvement du député de Vendée dispose d'un atout décisif : il est le seul à bénéficier actuellement du financement public.

Parallèlement, MM. Pasqua et

de Villiers travaillent à la constitution d'un groupe autonome au Parlement de Strasbourg, dont le premier entend prendre la présidence. Toutefois, alors que le siège de campagne, à Neuilly, est assailli de centaines de demandes d'adhésion, les structures d'accueil locales sont encore défaillantes. « *On est un peu bousculé par le succès, mais les premiers chargés de mission provisoires seront installés dans les départements lors de la tournée de Pasqua et Villiers* », affirme Nicolas Dupont-Aignan, député de l'Essonne et nouveau délégué à l'organisation du RPF.

OFFENSIVE CONTRE L'EURO

Rien ne presse non plus du côté des parlementaires : seuls trois des quatre députés qui s'étaient engagés publiquement en faveur de la liste Pasqua-Villiers ont démissionné du RPR pour prendre des responsabilités dans l'organisation du RPF. Il en faudrait vingt pour pou-

voir constituer un groupe autonome à l'Assemblée nationale. Mais le terrain est mouvant. Nombre d'élus hésitent encore à sauter le pas et à prendre le risque d'être privé de l'investiture du RPR.

Le nouveau Rassemblement, il est vrai, entretient le flou. Selon certains de ses dirigeants, le RPF n'a pas vocation, sauf exception, à participer aux élections locales, les municipales et les cantonales de 2001. Dans un entretien publié par *Le Figaro Magazine* du samedi 19 juin, M. Pasqua a apporté cette précision : « *Le Rassemblement pour la France sera présent à toutes les élections qui ont une influence directe sur la souveraineté de la France. A l'évidence, le choix d'une majorité de gouvernement comme celui du président de la République font partie de ces échéances.* » En même temps, le RPF est tenté de capitaliser l'ensemble du vote souverainiste, composé des listes Pasqua, Le Pen, Mégret et chasseurs, qui s'est élevé,

le 13 juin, à près de 29 % des voix.

Comme M. Pasqua l'avait annoncé au cours de la campagne, une nouvelle offensive sera lancée pour l'organisation d'un référendum avant l'abandon définitif de la monnaie nationale et l'introduction de l'euro dans la vie quotidienne. Elle trouvera son apogée au second semestre de l'an 2000 lorsque ce sera au tour de la France d'assumer la présidence de l'Union européenne. Le sénateur des Hauts-de-Seine considère que le président de la République est placé devant un choix : « *Soit il continue comme si rien n'était arrivé, et il peut rester chef de l'opposition jusqu'à la nuit des temps. Soit il veut gagner, et il vaudrait mieux changer radicalement de cap.* » C'est en fonction de ce choix que M. Pasqua sera ou non candidat à l'élection présidentielle, comme l'avaient déjà souhaité certains de ses proches en 1995.

Jean-Louis Saux

Dans le Midi « pasquaïen », les élus de droite font le dos rond

AVIGNON et MARSEILLE

de notre envoyée spéciale

Il fait beau, il fait chaud, le pastis attend les invités sur la place du village, mais le cœur n'y est pas, à

REPORTAGE

« Où sont les gaullistes ? Certainement pas au RPR »

Jonquières (Vaucluse). Vendredi 18 juin, à 18 heures, les habitants de cette petite commune proche d'Orange commémorent l'appel du 18 juin, lancé par le général de Gaulle en 1940, mais ils ont en tête une autre date : le 13 juin, la liste du Rassemblement pour la France (RPF) de Charles Pasqua a nettement devancé celle du RPR-DL, conduite par Nicolas Sarkozy (RPR). Pasqua, Sarkozy, qui incarne le gaullisme ? Ici, on ne sait plus trop bien. Après le discours du maire, Louis Biscarrat (DL), la présidente de l'Association des amis de Charles de Gaulle fait une courte et timide intervention. Non, décidément, le cœur n'y est pas. Le *Chant des partisans* est à peine achevé qu'un chien noir fend la foule et lève la patte sur le monument dédié au « Général ». Maudite commémoration !

Venu assister au dépôt de la gerbe, à Jonquières, Thierry Mariani, député (RPR) de la circonscription, s'attend à des remarques salées au moment de l'apéro. Il n'est pas déçu. « *Où sont les gaullistes ? Certainement pas au RPR !* », rouspète un moutachu, qui cache à peine qu'il a voté Pasqua. « *C'est simple : ma fille a voté Bayrou, ma femme Pasqua, et moi*

Sarkozy ! », lance Gérard Laffanour, militant RPR « *depuis toujours* ». « *Y en a marre, il faut que ça se clarifie !* », râle le maire. « *Sarko est arrivé dans cette campagne dans les pires conditions* », explique M. Mariani. « *Encore un verre de pastis ?* » Non, le député doit se rendre à Avignon au dîner... du 18 juin.

A mi-chemin, nouvelle halte Ricard à Sainte-Cécile-les-Vignes, le temps de saluer quatre membres RPR du conseil municipal, attablés à une terrasse, et d'apprendre que trois d'entre eux ont voté pour « Charles ». Allez, on repart... Et ça continue. A quelques kilomètres de là, à Visan, l'ambiance est carrément pasquaïenne : 129 voix pour Pasqua, 96 pour la liste PS-PRG-MDC de François Hollande... et 57 pour Sarkozy, le 13 juin. Quand on lui demande s'il a voté RPF, le maire, Gérard Sautelet, viticulteur, rigole. « *Je suis un proche de Pasqua !* », dit-il avec un fort accent. Tiens, Max Gallo, qui a appelé à voter RPF, vient d'acheter une maison dans la commune. « *Tout est cohérent !* », résume le maire.

On repart... Au volant de sa voiture, M. Mariani décortique les résultats du 13 juin dans la Vaucluse : la liste Hollande arrive en tête (18,6 %), devant Pasqua (15,40 %) et Sarkozy (11,35 %). « *Ici, tout le monde est proche de Pasqua.* On regrette presque de faire campagne contre lui. *C'était la guerre civile, avec la haine en moins !* », dit-il. Pasqua, c'est celui qui a démarré sa carrière chez Ricard et qui a gardé l'accent du Midi. Celui, surtout, qui a œuvré à la transformation de l'Union des démocrates pour la V^e République (UDR) en RPR, en 1976. M. Mariani lui-

même a été « *tiraillé* » entre les deux hommes qui « *ont compté le plus* » dans sa carrière : proche de l'ancien ministre de l'intérieur, le maire de Valréas a voté « non » à Amsterdam, mais il a soutenu « *Sarko* » par « *fidélité* » au parti et à l'homme. Il s'interrompt pour le flash de France-Info : ouf !, rien sur la droite. Pas de nouvelle, bonne nouvelle...

QUERELLES PARISIENNES

20 h 30, Avignon : le dîner des militants RPR rassemble péniblement deux cent cinquante personnes. Un élu local annonce la couleur : « *Ici, la moitié des gens ont voté Pasqua.* » Jean-Paul, roufflaquettes et chemise sombre, a le blues. « *Moi ? Pasqua !* », lâche cet employé municipal, qui ne jure pourtant que par « Chirac » : « *Johnny et Jacquot, ce sont mes deux idoles* », assure-t-il. Sa femme, Marie-Christine, espère simplement que le président de la République et le fondateur du RPF « *vont se réconcilier* ». A la table des « jeunes », on ne se pose pas les mêmes questions : l'avenir rime avec Nicolas Sarkozy, plus quelques têtes nouvelles. « *Les querelles idéologiques nous concernent moins, on accepte mieux la construction européenne* », résume Fabien, responsable des jeunes militants RPR. Finalement, l'âge de M. Pasqua (soixante-douze ans) rassure. « *S'il avait quarante ans, ce serait terrible !* », avoue un élu local. Au dessert, un portrait de Charles de Gaulle orne les étiquettes des bouteilles de champagne. « *Allez, tchin !* »

Il fait beau, il fait chaud, et c'est la fête à Marseille. Enfin, presque. Samedi 19 juin, la cité célèbre ses deux mille six cents ans. Quelque

trois cent mille personnes sont attendues sur le Vieux-Port, le soir, pour assister au spectacle donné par les « minots » de la ville. Mais la presse locale annonce, le même jour, que Robert Villani, un des vingt et un adjoints au maire, Jean-Claude Gaudin (DL), quitte le RPR pour rejoindre M. Pasqua... Dans les Bouches-du-Rhône, les élections européennes ont donné, à peu de choses près, le même « tiercé » que dans le Vaucluse : Hollande (19 %), Pasqua (13,2 %), Sarkozy (10,09 %). Avec 6,6 % des suffrages exprimés, la liste UDF de François Bayrou fait un score honorable sur les terres du député Renaud Muselier (RPR), premier adjoint au maire. Surtout, la fédération RPR des Bouches-du-Rhône, la plus grosse de France, est pasquaïenne.

C'est pourquoi M. Villani restera dans la majorité RPR-DL-UDF du conseil municipal. Chacun en a bien compris l'intérêt : il faut être soudé en vue des municipales de mars 2001. « *Certes, ici, Pasqua devance Sarkozy, mais cela n'atteint pas la cohésion de la droite, dont beaucoup devraient s'inspirer en France* », déclare M. Gaudin. Surtout, pas de querelles à la parisienne ! Union, union, les élus marseillais n'ont que ce mot à la bouche, samedi. « *Le ticket Gaudin-Muselier tient tout le département. On s'entend bien et cela se voit* », renchérit M. Muselier. Celui qui, le 17 juin, a appelé la nouvelle génération à prendre la relève (*Le Monde* du 19 juin), assure que « *plusieurs responsables* » de fédérations RPR lui ont téléphoné, depuis, pour lui dire : « *C'est bien. Cela donne du rêve, de l'espoir.* »

Clarisse Fabre

Les eurodéputés LCR à la recherche d'un groupe

APRÈS le bilan fait avec Lutte ouvrière (LO), dans le cadre d'un ultime meeting de « campagne », le 18 juin (*Le Monde* daté 20-21 juin), est venu le temps des conclusions séparées. La Ligue communiste révolutionnaire (LCR) a réuni son comité central, samedi 19 et dimanche 20 juin. La formation affiliée à la IV^e Internationale (trotskiste) n'a pu que se féliciter de l'alliance avec LO : Alain Krivine, son porte-parole, devient député européen, de même que Roselyne Vachetta. Le premier problème à régler a concerné le groupe auquel les deux députés comptent s'inscrire. La LCR a décidé de chercher à constituer un groupe avec les trois élus LO et d'autres députés européens. En cas d'échec, les deux élus de la LCR souhaitent s'affilier au groupe de la Gauche unie (GUE), où se retrouvent les députés communistes, tout en conservant leur indépendance.

La LCR constate que, s'il y a des perspectives d'alliance avec la formation d'Arlette Laguiller, celles-

Le débat se tend entre le PS et les Verts

Dominique Voynet juge « insultantes » les déclarations de François Hollande minimisant le résultat des écologistes

LAURENT FABIUS, qui avait choisi un plateau de jeunes pour sa prestation sur TF 1, dimanche 20 juin, a pris soin de ne froisser ni Lionel Jospin ni le Parti socialiste. Interrogé sur la question de savoir si le premier ministre est le « *candidat naturel* » de la gauche à l'élection présidentielle, le président de l'Assemblée nationale a lâché un catégorique « *bien sûr* », accompagné d'une référence à la philosophie d'Aristote : « *Il y a des candidatures qui sont opportunes à certains moments* », a-t-il expliqué, après avoir rappelé que, « *acquiescé* » et même « *réhabilité* » dans le procès du sang contaminé, une « *période nouvelle* » s'ouvrirait pour lui.

M. Fabius a tiré une triple leçon des élections européennes du 13 juin : « *un scrutin de défiance vis-à-vis de l'Europe et des politiques* » ; un « *camouflet* » pour l'opposition ; un « *scrutin d'approbation* » pour la majorité. Relevant que la liste du PS « *Recueilli moins de 10 % des inscrits* », il a invité celui-ci à « *refuser tout triomphalisme* », tout en jugeant que François Hollande avait fait « *une très bonne campagne* ». Complimentant à plusieurs reprises le gouvernement, l'ancien premier ministre s'est démarqué du manifeste de Tony Blair et de Gerhard Schröder – « *déplacé* » – et a plaidé pour l'ouverture de plusieurs « *chantiers de réforme* », de l'allègement des impôts et des charges jusqu'aux retraites, en pronant une action permettant « *que les dépenses publiques soient plus efficaces* ».

Sans suggérer de « *changer le gouvernement* », M. Fabius a souligné que, « *aux municipales, à d'autres élections, au niveau du gouvernement, si l'on fait la gauche plurielle, il faut que chacun soit respecté* ». Ce thème avait été évoqué, la veille, en son absence, au conseil national du PS (*Le Monde* daté 20-21 juin). M. Hollande a relevé des « *mouvements* » au sein de la gauche, mais a souligné que le PS « *reste la force principale et le pôle de stabilité* ». L'électorat des Verts « *prend place dans l'ensemble du territoire* », a observé le premier secrétaire du PS, mais son commentaire sur le score de la liste Pasqua – « *les élections européennes créent des surprises, mais elles sont souvent sans lendemain* » – semblait aussi viser son allié écologiste.

M. Hollande a refusé d'accélérer le calendrier des investitures pour les élections municipales, prévues au premier semestre 2000, tout en soulignant que « *le PS a des alliés et doit les respecter* ». Il a insisté sur la volonté de son parti d'être entendu lors de la préparation du budget 2000. « *Nous souhaitons vraiment qu'il y ait une baisse ciblée de TVA* », a-t-il affirmé. A l'initiative d'Henri Weber, chargé de la formation au secrétariat national,

le PS organisera, lors de son « université d'été » de La Rochelle, fin août, une table ronde sur l'« *avenir de la social-démocratie* ».

Absent du conseil national inter-régional des Verts, réuni samedi et dimanche à Paris, Daniel Cohn-Bendit, salué comme le « *moteur de la campagne et donc du succès* » de la formation écologiste (9,7 %), avait laissé un mot de remerciement à ses camarades, leur donnant rendez-vous à l'« université d'été » de Lorient, du 24 au 27 août. Dominique Voynet, qui avait lancé, dans *Le Journal du dimanche*, deux pierres dans le jardin de Jean-Pierre Chevènement – en s'étonnant que « *la seule usine d'incinération qui n'ait pas été mise aux normes quant aux émissions de dioxine [soit] celle de Belfort, chez le ministre de l'intérieur* », puis en estimant qu'elle est « *capable de faire autre chose que de l'environnement. Pourquoi pas le ministère de l'intérieur ?* » – n'a pas boudé son plaisir : « *Nous avons fait un bon score* », a-t-elle souligné.

« REVISITER LES ACCORDS »

La ministre de l'aménagement du territoire et de l'environnement a aussi appelé les Verts à plus de « *lucidité* » et de « *calme* », les invitant à « *transformer un vote de sympathie en vote de confiance et d'adhésion* ». « *Il nous faut aujourd'hui plus de reconnaissance et a plus de respect de la part de nos partenaires. Rien n'indique que les Verts n'ont vocation à avoir qu'un seul ministre et qu'un gène les oblige à rester au ministère de l'environnement. On verra cela avec Lionel Jospin, mais tout cela viendra à son heure* », a-t-elle promis, après avoir ironisé sur des « *personnes qui sont ministres et qui ne pèsent pas un iota dans le gouvernement* ».

« *Je ne sais pas s'il faut parler de première, de deuxième, ou de troisième gauche* », a dit M^{me} Voynet, qui préfère « *une majorité composée du PS, des Verts et du PCF* ». Jugeant « *insultantes* » les déclarations de M. Hollande relativisant leur score, elle a averti que les Verts ne sont pas « *des réservoirs de voix qui permettent de consolider l'édifice dans les périodes difficiles* ». Ils veulent « *révisiter les accords Verts-PS de 1997* » et « *ouvrir le chantier de la réforme du mode de scrutin pour les législatives* ».

Les Verts ont aussi demandé que, lors de la rencontre entre M. Jospin, M^{me} Voynet et M. Cohn-Bendit, « *contre le rééquilibrage des forces de la majorité plurielle au sein du gouvernement* », un « *plan d'urgence* » soit adopté comprenant « *une loi pour une véritable réduction du temps de travail* », la création d'« *un RMI pour les moins de vingt-cinq ans* » et la régularisation des sans-papiers qui en ont fait la demande.

Alain Beuve-Méry et Michel Noblecourt

Le Mouvement national de Bruno Mégret nourrit de grandes espérances mais dispose de maigres finances

OBJECTIF : les élections municipales. Réuni en conseil national, dimanche 20 juin, le Mouvement national (MN) s'est donné l'été pour renflouer les caisses, consolider ses structures et rénover son programme, avant de se lancer sans tarder dans la préparation du scrutin de 2001. Ces élections sont attendues avec impatience par les mégrétistes, qui comptent dans leurs rangs une majorité d'élus régionaux et locaux, ainsi que d'anciens responsables de fédération du Front national, et qui estiment, de ce fait, être mieux placés que les lepénistes.

Encore sous le coup du score « *décevant* » de 3,3 %, selon l'expression de Bruno Mégret, son président, le Mouvement national a voulu se retrouver avant les vacances, afin de faire un bilan des six derniers mois, de retracer sa course pour bâtir un nouveau parti et de revoir cette « *difficile* » campagne des élections euro-

péennes. Verdict de M. Mégret : la médiocrité des résultats du 13 juin « *ne tient pas à la campagne menée ou à des erreurs stratégiques* », mais à la « *difficulté de l'entreprise engagée* » pour vaincre « *l'inertie des électeurs qui avaient l'habitude de voter Front national* », mobiliser les abstentionnistes et surmonter la « *montée artificielle de la liste Pasqua-Villiers* ». Autant de facteurs qui, selon le dirigeant du nouveau parti d'extrême droite, devraient disparaître pour les élections municipales.

APPAREIL ALLÉGÉ

Persuadé que les élections européennes ne sont « *qu'un épisode de la sortie de crise* », M. Mégret a donné cinq objectifs à son parti : la « *consolidation de l'implantation territoriale* » du MN – à la fois pour obtenir plus d'efficacité dans les futures élections et pour suppléer à un appareil qui,

par manque de moyens, sera nécessairement allégé au niveau parisien ; la « *multiplication des actions de proximité liées à l'actualité* » ; la « *pratique de l'union à la base avec tous les militants et sympathisants déçus du lepénisme ou du villiérisme* » ; la « *rénovation du programme* », notamment « *sur l'Europe, les relations internationales, la question sociale* » ; enfin, la « *préparation des élections municipales* », car le MN a l'intention d'être présent « *dans de nombreuses villes* ».

Le président du MN qui, n'ayant pu franchir la barre des 5 % aux élections européennes, ne sera pas remboursé de sa campagne, risque de renoncer à beaucoup de ses projets s'il ne parvient pas d'ici quelques mois à trouver les fonds nécessaires pour éponger les dettes et assurer la relance de son parti.

Christiane Chombeau

REUSSIR MEDECINE-PHARMA.

- **Stage de pré-rentrée**
- **Encadrement scientifique annuel**

Des taux de succès de 2 à 3 fois supérieurs à la moyenne des autres candidats.

IPESUP

18 rue du Cloître Notre-Dame 75004 Paris 01 43 25 63 30 3615 IPESUP

Encadrement supérieur privé (L23 FSN)

A. B.-M.

La justice devrait dispenser Thomson de payer une commission dans l'affaire des frégates de Taïwan

Un demandeur inconnu réclame toujours 170 millions de francs

Depuis huit ans, un mystérieux plaideur dissimulé derrière une société suisse réclame au groupe Thomson-CSF une commission de 170

millions de francs sur la vente, en 1991, de frégates militaires au gouvernement de Taïwan. En marge de l'affaire instruite par les juges Joly et

Vichnievsky, la cour d'appel de Paris a entendu les deux parties la semaine dernière et rendra son arrêt le 7 septembre.

UN FANTÔME peut-il ester en justice ? Depuis huit ans, les dirigeants du groupe Thomson-CSF s'affrontent, devant des juges successifs, à un plaideur dont ils ne connaissent que l'apparence. Dissimulé derrière une société suisse dénommée Frontier AG Bern, il leur réclame obstinément une commission de 170 millions de francs sur la vente, en 1991, de frégates militaires au gouvernement de Taïwan. Les troubles dessous de ce marché d'Etat n'ont plus guère de secrets, depuis qu'ils ont conduit les juges Eva Joly et Laurence Vichnievsky sur la piste de Roland Dumas et de son ancienne compagne, Christine Deviers-Joncour. Mais cette publicité imprévue n'a pas désarmé le mystérieux demandeur.

Sa qualité première semble être l'obstination. En 1996, ses avocats avaient obtenu gain de cause à Genève, devant un tribunal arbitral. Cette sentence a été rendue exécutoire en France par une ordonnance du tribunal de Paris, dont Thomson a fait appel. Saisie de ce litige, la première chambre de la cour d'appel de Paris a entendu, mardi 15 juin, les arguments des deux parties. Il y a un an, leurs avocats respectifs avaient bataillé sur une question épineuse : défendeur de Thomson, M^e Jean-Etienne Giamarchi sollicitait la production des découvertes des juges de l'affaire Elf pour démentir l'« escroquerie » menaçant l'entreprise ; le conseil de la société suisse, M^e Jean-Pierre Karsenty, soutenait qu'« entrer dans tous ces détails » ne serait pas utile à la cour pour trancher (*Le Monde* du 3 juin 1998).

Sur ce point, Thomson a marqué un point : la cour d'appel a ordonné la communication des pièces du dossier de MM^{mes} Joly et Vichnievsky. Mardi, l'avocat général Jean-Claude Lautre a lu quelques « morceaux choisis » du dossier pénal, insistant sur le rôle décisif de l'ex-directeur des « affaires générales » d'Elf Aquitaine, Alfred Sirven, soulignant la proximité des

« acteurs » de l'affaire avec M. Dumas, alors ministre des affaires étrangères, et l'influence de ce dernier sur le marché des frégates. Dans une hypocrisie toute judiciaire, la cour a feint de découvrir ces éléments, pourtant largement tombés dans le domaine public, et qui accréditent amplement les réticences de Thomson. Elle n'y a pas découvert qui la société Frontier AG Bern continue de camoufler.

« Le problème de la destination

Christine Deviers-Joncour chez le juge Perraudin

Christine Deviers-Joncour, qui fut la compagne de l'ancien ministre des affaires étrangères Roland Dumas, a signé, vendredi 18 juin à Genève, les derniers documents permettant de transférer des Bahamas vers la Suisse 26 millions de francs français (4 millions de dollars) qu'elle revendique comme paiement de son rôle d'intermédiaire dans la vente de frégates françaises à Taïwan.

A l'issue de deux heures d'entretien avec le juge d'instruction genevois Paul Perraudin, M^{me} Deviers-Joncour a déclaré : « Cet argent, je ne l'ai pas volé. Je l'ai gagné par un travail fourni. Je ne l'avais pas demandé. On me l'a donné. Aujourd'hui, je l'ai rendu (...). Je l'ai mis à disposition de la justice suisse jusqu'à un jugement éventuel. Je l'ai fait pour aider la justice à aller jusqu'au bout. » Versée par la société Elf à partir de comptes suisses, cette somme représente, selon elle, 0,7 % du contrat conclu par Taïwan.

des fonds est extérieur aux préoccupations de la cour », a plaidé, avec une conviction bonhomme, M^e Karsenty, pour son invisible client. Comme il l'avait fait en 1994 devant le tribunal arbitral, l'avocat a vanté les mérites d'Edmond Kwan, homme d'affaires de Hongkong dont « l'intervention », au titre d'un prétendu « réseau Elf », aurait contribué à la signature du marché des frégates. Aux arbitres, l'intermédiaire s'était présenté comme le « véritable demandeur » de la commission. Mais, en dépit de sollicitations répétées – qui lui ont été adressées par télécopie à Hongkong –, il n'a jamais accepté, depuis, de répondre aux questions des enquêteurs français. Le texte d'une lettre qu'il avait écrite, le 1^{er} août 1997, à M. Sirven établit même qu'il n'était censé percevoir qu'une faible part de la commission

désignait par avance comme le « donneur d'ordre » dans la répartition de la commission. Le document – reproduit dans *Le Monde* du 13 février 1999 – prévoyait le partage des fonds entre M^{me} Deviers-Joncour et une société écran britannique, baptisée Travlane Haulage. « Des investigations sont en cours pour [en] identifier les ayant droits », a indiqué M^e Giamarchi. L'avocat général a fait le pari qu'on retrouverait parmi ceux-ci M. Sirven : cette hypothèse n'est pas la moins crédible.

Reste Christine Deviers-Joncour. Au moment où celle-ci s'est engagée à restituer les fonds soustraits à Elf et entreposés aux Bahamas, oserait-elle exiger, sur un autre front, une commission au groupe Thomson, fût-ce derrière le parapet d'une société écran ? Un autre document – versé au dossier

pénal, mais qui ne figure pas parmi les pièces soumises à la cour d'appel – atteste qu'elle abandonna, le 18 janvier 1992, toute prétention sur le contrat des frégates. Il s'agit d'une note manuscrite, datée de Lugano et signée « Christine Deviers », autorisant le gestionnaire de ses comptes à « donner pouvoir à M. Gilbert Miara » pour « se débrouger » à elle dans le recouvrement de la créance frauduleuse. Une semaine plus tard, la compagne du ministre obtenait d'Alfred Sirven le versement, en guise de « règlement anticipé », de 45 millions de francs puisés dans les caisses du groupe Elf.

Ancien marchand de biens converti dans les affaires, M. Miara joua dès lors le rôle de régisseur dans la troupe animée par M. Sirven pour abuser le tribunal arbitral. Il donna des instructions aux avocats, régla leurs honoraires, fit les réservations d'hôtels. Il assista aussi M^{me} Deviers-Joncour pour acheter l'appartement de la rue de Lille, par où le scandale devait arriver. Mis en examen en 1997, il fut incarcéré durant plusieurs semaines, et n'a cherché depuis lors qu'à se faire oublier. « Un homme remarquable de prudence et de finesse, d'une habileté démoniaque », a dit de lui l'avocat général, à la lecture de ses interrogatoires. Est-il ce solliciteur sans visage qui cherche encore, contre toute évidence, à s'approprier l'inaccessible commission ? Il n'est pas certain qu'on l'apprenne un jour. Estimant que le tribunal arbitral fut « manifestement abusé » lorsqu'il condamna Thomson à payer, le ministre public a requis l'annulation du titre exécutoire de la sentence suisse. La cour d'appel statuera le 7 septembre. Une décision favorable à Thomson laisserait sans réponse la question : si la commission des frégates n'est pas acquittée, nul ne saura jamais à qui elle devait profiter. Le fantôme s'évanouira alors avec son secret.

Hervé Gattegno

Les médecins-inspecteurs de santé publique poursuivent leur protestation

Leur mouvement dure depuis un an

LE 23 JUIN marquera le premier anniversaire du mouvement de protestation des médecins-inspecteurs de santé publique, qui s'est déjà traduit par deux journées nationales de grève. Au cœur de leurs revendications, depuis un an, figurent la modification de leur statut – plus défavorable par exemple que celui des médecins hospitaliers (salaires inférieurs de plus de 20 %) – et des demandes budgétaires visant à renforcer substantiellement les effectifs.

Peu connus du grand public, ils constituent le seul corps de médecins spécialisés en santé publique au service de l'Etat. Leur mission est de « participer à la conception, la mise en œuvre, à l'exécution et à l'évaluation de la politique de santé publique (...), d'assurer le contrôle de cette politique (...) et de contribuer à l'organisation du système sanitaire et à la promotion de la santé », selon un décret du 27 mars 1973. Ils assurent ainsi en grande partie les contrôles de sécurité sanitaire dans les établissements de soins, publics et privés, vis-à-vis de qui ils jouent également un rôle de conseil et instruisent les plaintes des patients. Ils participent également à la planification au sein des schémas régionaux d'organisation sanitaire. Les médecins-inspecteurs de santé publique sont aussi impliqués dans la coordination des conférences régionales de santé, mènent des études épidémiologiques, exercent une surveillance sanitaire de terrain, animent des programmes de prévention.

« Nous accomplissons une véritable médecine générale de la population », résume le docteur Béatrice Broche, présidente du syndicat des médecins-inspecteurs de la santé. A quoi s'ajoutent le contrôle de la santé des fonctionnaires et des tâches beaucoup plus administratives de suivi de la mise en œuvre de la réglementation, comme le contrôle des professions paramédicales : « Cela va, le cas échéant, jusqu'à vérifier que la taille

des lettres peintes sur une ambulance ne dépasse pas 15 centimètres de haut », dit M^{me} Broche.

Pour tenter de mener à bien l'ensemble de ce programme, ils sont moins de quatre cents, formés à l'Ecole nationale de la santé publique de Rennes. L'administration elle-même estime pourtant les besoins à huit cents postes, répartis dans chaque département au sein des directions départementales des affaires sanitaires et sociales, avec une coordination au niveau des directions régionales.

« GRÈVE BIEN SUIVIE »

« La journée de grève du 10 juin a été bien suivie puisque, d'après nos pointages, 75 % à 80 % des médecins-inspecteurs y ont pris part, indique le docteur Broche, des chiffres tout à fait comparables à ceux de la précédente journée d'action, le 19 novembre 1998. Le mouvement se maintient et nous continuons à ne plus transmettre les documents concernant les maladies à déclaration obligatoire, sauf bien sûr si l'information présente un caractère d'urgence médicale. »

Vendredi 18 juin, les représentants des médecins-inspecteurs de santé publique ont rencontré Bernard Kouchner. Le secrétaire à l'action sanitaire et sociale les a assurés de son soutien entier, mais a dû s'en remettre à des arbitrages budgétaires pris au sommet du gouvernement. La porte ne semble toutefois pas fermée à des discussions portant sur le statut, mais, faute d'avoir vu venir le moindre courrier depuis la promesse d'ouverture de négociations faite en juillet 1998 par Martine Aubry, les médecins inspecteurs de santé publique restent circonspects. Ils devraient rendre public dans les jours qui viennent le texte d'une motion de soutien signée par de nombreux spécialistes français de la santé publique.

Paul Benkimoun

Des problèmes de santé empêchent un RMiste sur six de travailler

ALORS que le projet de loi sur la couverture maladie universelle (CMU) est actuellement en cours d'examen au Parlement, une étude de l'Insee vient souligner l'urgence d'une amélioration de la prise en charge de la santé des plus démunis. Un allocataire du revenu minimum d'insertion (RMI) sur six déclare ainsi « avoir en permanence des problèmes de santé, des handicaps qui l'empêchent de travailler », selon une enquête publiée le 15 juin par *Insee Première*.

Si l'on ajoute les personnes qui se déclarent « souvent » ou « parfois » confrontées à ces difficultés, 33 % des bénéficiaires du RMI sont concernés, soit plus du double que

dans le reste de la population française. A structure d'âge identique, seulement 15 % des Français se déclarent, en effet, sévèrement ou un peu gênés dans leurs activités professionnelles ou domestiques.

ÉCART PATENT

Réalisée en janvier et février 1998 auprès d'un échantillon de 3 415 personnes, l'enquête fait également apparaître que 14 % des allocataires « ont du mal à se déplacer, 21 % du mal à se concentrer (en raison de fatigue intense, de maux de tête violents), 13 % des absences qui leur interdisent de conduire une voiture ».

Au total, 35 % des personnes interrogées citent au moins une de ces difficultés. Là encore, l'écart avec le reste de la population est patent : seuls 7 % de l'ensemble des Français déclarent être handicapés par une de ces gênes. Parmi les RMistes, les moins diplômés, les étrangers et les personnes confrontées à de mauvaises conditions de logement, notamment de chauffage, sont ceux qui déclarent le plus de problèmes de santé.

Dix ans après la création du RMI – qui est perçu aujourd'hui par plus d'un million de personnes –, l'étude met surtout en lumière les failles d'une prestation qui doit, théoriquement, assurer la prise en

charge à 100 % des frais médicaux de tous ses allocataires. En 1992, une loi a en effet complété le dispositif en assurant à chaque bénéficiaire l'aide médicale gratuite qui permet la prise en charge de l'assurance personnelle, du ticket modérateur, du forfait journalier et ouvre la possibilité du tiers payant. Or l'aide médicale gratuite est parfois restée théorique.

Ainsi, selon l'enquête, « plus d'un sixième des allocataires ont dû différer une consultation médicale ou un traitement en 1997 pour des raisons financières, pour eux ou pour une personne de leur famille ».

« RAISONS FINANCIÈRES »

Près de 30 % des RMistes déclarent « un problème de santé qui n'est pas ou mal résolu pour des raisons financières : en particulier 22 % ont des dents mal soignées, 15 % ont une déficience de la vue mal corrigée, et 7 % ont un autre problème mal réglé ».

Cette situation s'explique en grande partie par un manque d'information des allocataires sur leurs droits. Au total, encore 14 % des RMistes ignoraient en 1998 qu'ils avaient droit à une prise en charge à 100 % de leurs frais. Sur-tout, la proportion de ceux qui ne savent pas qu'ils peuvent bénéficier d'un maintien de l'aide médicale gratuite durant une certaine période après l'arrêt du versement du RMI est bien supérieure (32 %).

Logiquement, c'est parmi ces populations, mal informées ou en butte à des difficultés pour faire valoir leurs droits, que le nombre de personnes ayant différé leurs soins pour des raisons financières est le plus élevé. Autant d'anomalies auxquelles la CMU devra apporter des réponses, notamment en simplifiant les démarches ou en améliorant les conditions de sortie du RMI.

Jérôme Fénoglio

24 pays pour « un espace européen d'enseignement supérieur »

LES MINISTRES de l'éducation de vingt-quatre pays ont adopté, samedi 19 juin à Bologne (Italie), une déclaration en faveur de la création d'un « espace européen de l'enseignement supérieur ». Cette réunion était le prolongement de la rencontre organisée, le 25 mai 1998, à la Sorbonne avec les ministres allemand, britannique, italien et français.

Soucieux de respecter « l'indépendance et l'autonomie » de leurs universités, les ministres se sont engagés à « coordonner leurs politiques » en vue de promouvoir « un système de diplômes lisibles et comparables ». La déclaration, qui propose d'encourager toutes les formes de mobilité des étudiants et des enseignants, se prononce pour une harmonisation de la durée des études en deux cycles : « undergraduate », au niveau de la licence (trois ans au moins), et « graduate » avec le « mastaire » ou le doctorat, dont la durée d'études n'a pas été fixée. En France, le conseil national de l'enseignement supérieur et de la recherche (Cneser) devait examiner, lundi 21 juin, le projet de création d'un « mastaire » à bac+5.

DÉPÊCHES

■ **LOGEMENT** : plusieurs dizaines de familles africaines, réunies par l'association Droit au Logement (DAL) et logées dans des hôtels

meublés parisiens, ont installé un campement, samedi 19 juin, passage Gustave-Lepeu, dans le 11^e arrondissement de Paris. Elles protestent contre leurs conditions de vie dans ces hôtels, souvent insalubres, où la plupart ont été placées par les services sociaux parisiens. Lors d'une conférence de presse, dimanche, l'Abbé Pierre a interpellé le maire de Paris, Jean Tiberi, sur le sort de ces familles qui poursuivaient leur campement lundi matin.

■ **VIOLENCES** : une vingtaine de lycéens allemands âgés de 13 à 15 ans ont été violemment agressés à Strasbourg à coups de bâtons, de pierres et de poings, vendredi 18 juin, alors qu'ils étaient en voyage scolaire, par dix jeunes Strasbourgeois, dont trois filles. Pris à partie dans un autobus qui les conduisait vers leur auberge de jeunesse, près du Port du Rhin, ils ont été attaqués à l'arrêt du véhicule. Huit d'entre eux ont été blessés. Tous, dont portant une minerve, ont regagné l'Allemagne le lendemain. Deux des agresseurs, âgés de 16 ans, ont été interpellés.

ISTH
Enseignements Supérieurs Privés

Préparation
ENM / ENA

- Écrits et oraux
- Sessions intensives d'été (fin juin à fin août)

Préparation
EFB

- Écrits et oraux
- Session intensive d'été (du 9 août au 10 septembre)

Tél. : 01 42 24 10 72

Du poisson dans les fraises
Notre alimentation manipulée

De quoi frémir...

Après la viande contaminée (prions, hormones de croissance, dioxine, etc.), les fruits et les légumes génétiquement manipulés envahissent nos assiettes (comme les fraises comportant un gène de poisson pour résister au gel). Arnaud Apoteker, responsable du programme « biodiversité » chez Greenpeace, brosse un tableau complet des développements les plus récents en matière d'aliments transgéniques, et de leurs risques pour la santé.

Arnaud Apoteker
DU POISSON DANS LES FRAISES
Notre alimentation manipulée

La Découverte

ACHARD • SAUVAGE - 1E - 01 40 29 97 17

La bibliothèque qui ne verra pas l’an 2000

par *Philippe Videlier*

LORSQU’AU septième jour, dans l’abbaye moyenâgeuse désormais célèbre, eut lieu l’ecpyrose finale, Adso de Melk et le docte Guillaume de Baskerville ne purent que contempler, impuisants, l’irréparable sinistre : « *La bibliothèque tout entière ne devait faire désormais qu’un seul brasier à l’épaisse fumée et le feu courait de pièce en pièce, ouvrant par bond ses flammes aux milliers et milliers de pages desséchées. Toutes les fenêtres étaient maintenant illuminées, une fumée noire sortait par le toit : le feu s’était communiqué aux poutrages du comble. L’édifice, qui paraissait si solide et en tout point inébranlable, révélait en cette désastreuse circonstance sa faiblesse.* » *Le Nom de la rose* n’aurait pas eu l’intensité émotionnelle qu’il recèle sans l’incendie, non d’un bâtiment, mais de l’Édifice : la grande bibliothèque et ses livres, ceux très célèbres et ceux « dont nous n’avions jamais entendu parler », la science qui devait faire barrage à l’Antéchrist.

Ceux qui ont assisté à l’incendie qui a détruit, dans la nuit du 11 au 12 juin, le bâtiment central et l’aile sud de la Bibliothèque interuniversitaire de Lyon, située sur les quais du Rhône dans la vieille université bâtie à la fin du XIX^e siècle comme un temple du savoir, ont pu éprouver, dans sa vérité, l’irréparable catastrophe qu’implique la disparition de 350 000 volumes sur 480 000, les trois quarts des livres accumulés en ce lieu pendant plus d’un siècle, les très célèbres et ceux dont on n’a jamais entendu parler, la connaissance sédimentée pour et dans la formation des générations successives d’étudiants.

Devant le spectacle des toitures fumantes, des poutres calcinées là où était un dôme d’ardoises, des coulures de papier le long de la façade de pierre, surgit l’inconcevable. Est-il possible que cela soit vrai ? Est-il possible que tout cela soit mort ? Que nous ne retrouvions pas demain la banque de prêt,

les catalogues, le fichier matière ancien avec ses tiroirs mal ajustés, les magasins aux cotes apparemment sans logique de chiffres et de lettres, les J, les K, les 137 000..., les périodiques en collections ? C’est comme un deuil. Ceux qui fréquentaient la bibliothèque, ceux qui l’animaient devront faire l’expérience douloureuse de la perte.

A-t-on réalisé cela ? Ce n’est pas, singulièrement, un peu de l’âme d’une ville, Lyon, qui s’est consumé dans les gerbes d’étincelles, mais un pan du patrimoine culturel de notre pays, et bien au-delà. La valeur des ouvrages détruits ne se mesure pas à la réputation de chacun (les très célèbres), ni à l’usage qui en était fait (les très lus), mais à la possibilité intrinsèque de connaissance qui

A-t-on réalisé cela ? Ce n’est pas, singulièrement, un peu de l’âme d’une ville, Lyon, qui s’est consumé dans les gerbes d’étincelles, mais un pan du patrimoine culturel de notre pays, et bien au-delà

disparaît, aux traces de notre monde qui s’effacent. La disparition de toutes les thèses, milliers de travaux uniques, conservés des générations passées pour les générations futures, dit mieux que tout l’ampleur de la catastrophe.

Il y avait à Lyon, par exemple, des étudiants chinois qui, au cours des années 20 et 30, étaient venus en nombre chercher en France « *Monsieur Sai et Monsieur De* », « Monsieur Science » et « Monsieur Démocratie », les concepts que la Nouvelle Jeunesse avait promus dans le mouvement du 4 mai 1919 destiné à donner à la Chine sa modernité. Une personnalité chinoise de l’époque exposait ces vues dans une envolée lyrique telle qu’il s’en commet parfois lors des réceptions officielles : « *La France est notre vé-*

ritable éducatrice dans notre modernisation ; nous ne parlons pas du machinisme, mais bien du sens moral, social et politique. »

De ce passage d’étudiants venus d’un autre monde étaient restées leurs thèses, alignées avec les autres sur des étagères de bois : *Etude comparative des philosophies de Lao Tseu, Kong Tseu et Mo tseu*, par Hoang Tsen-yue, doctarat de lettres, 1925. *Etudes comparatives sur les doctrines pédagogiques de Durkheim et de Dewey*, par Choy Jyan, doctorat de lettres, 1926 ; *Réglementation internationale de l’émigration*, par Li Koue-tsai, doctorat de droit, La *Psychologie de l’intérêt*, par Yue Ling, doctorat de lettres, 1929, *Le Mouvement ouvrier en Chine*, par Tsing Chin-chun, paru à

A-t-on réalisé cela ? Ce n’est pas, singulièrement, un peu de l’âme d’une ville, Lyon, qui s’est consumé dans les gerbes d’étincelles, mais un pan du patrimoine culturel de notre pays, et bien au-delà

la Bibliotheca Franco-Sinica Lugdu-nensis.

Pourra-t-on désormais juger de l’utilité de tels travaux consciencieusement menés à bien ? Saura-t-on même que ces passants ordinaires de la planète ont existé ? Il n’était pas de plus grande joie, pour un chercheur, que de rencontrer sur le rayonnage, dans le cours de sa recherche pour notre présent, un travail utile réalisé des décennies en arrière et jamais consulté dans tout ce temps. Ce travail revenait alors à la vie, trouvant soudain, par le chemin d’un public, sa finalité.

Peut-on jamais oublier une bibliothèque en flammes ? La destruction de celle d’Alexandrie, en l’an 48 avant notre ère, reste inscrite dans tous les livres sur l’Antiquité. La sensibilité de notre mo-

dernité se refuse à accepter l’incendie de la Bibliothèque universitaire d’Alger réduite en cendre par la politique de terre brûlée de l’OAS en 1962 ou la destruction par des obus serbes de la Bibliothèque nationale et universitaire de Bosnie-Herzégovine, à Sarajevo, en 1992.

Ces événements nous touchent encore au plus profond parce qu’ils portent atteinte à ce qu’il y a de pérenne dans l’humanité. N’a-t-on pas vu se manifester pour la bibliothèque de Sarajevo un grand élan du monde de la culture afin de « rassembler les pièces éparses de cette mémoire » ? Mais serait-ce le contexte de guerre, la folie des hommes, qui, seuls, émeuvent l’opinion devant ces désastres ? Comment ne pas s’étonner en effet du faible écho national qu’a eu l’incendie de la Bibliothèque interuniversitaire de Lyon, patrimoine parti en fumée quelques mois avant l’an 2000 ?

En mai 68, les étudiants qui occupaient les facultés lyonnaises avaient placé la bibliothèque sous leur garde afin d’éviter toute déprédation possible. Pendant des années, ensuite, à l’entrée de la grande salle de lecture de la « BU », était restée, sous la plaque « *Toute conservation est interdite* », l’inscription manuscrite : « *... si elle ne pose pas la question du pouvoir* ». La question se pose maintenant de pouvoir reconstituer le fonds perdu par un mouvement de solidarité du monde des bibliothèques, de l’édition, de la culture et de la science. Avec l’aide des autorités dont la responsabilité est engagée. Car il est certain que la misère budgétaire dans laquelle ont été tenues les bibliothèques universitaires durant les vingt-cinq années passées explique en grande partie l’absence des conditions de sécurité qui auraient évité le désastre.

Philippe Videlier est historien (CNRS, Lyon).

Petites devinettes pour Fukuyama

par *André Pichot*

F RANCIS FUKUYAMA revient (*Le Monde* du 17 juin) sur la fin de l’Histoire, ragoût dont le piquant échappe à ceux qui ont échappé à Hegel au lycée, mais que notre politologue prétend épicer d’une pointe de biotechnologies. C’est cette seule pointe qui m’intéresse ici et me suggère quelques petites devinettes sur la biologie et la politique.

Qui a écrit : « *Le grand problème de la civilisation, c’est d’assurer une augmentation relative des éléments sains de la population par rapport aux éléments moins sains, voire nocifs* [...] *. Ce problème ne peut être résolu sans donner toute son importance à l’influence immense de l’hérédité* [...] *. Il faut stériliser les criminels, et empêcher les faibles d’esprit de laisser une descendance derrière eux* [...] *, donner la priorité à la reproduction des personnes convenables* ? »

Perdu. Ce n’est pas Hitler. C’est le président Theodore Roosevelt.

Qui a écrit : « *Dans la société actuelle, la dégénérescence fait des progrès rapides et effrayants* [...] *. L’élimination progressive de la lutte pour la vie* [...] *menace toujours plus de dégrader la race* [...] *. La technique humaine détruit* [...] *l’équilibre de la nature* [...] *et facilite aux individus corporellement et mentalement inférieurs non seulement le maintien en vie mais également la reproduction* [...] *. [Grâce à l’eugénisme] une nouvelle race verra le jour, forte et belle et pleine de vitalité, comme les héros de l’Antiquité grecque, comme les guerriers germaniques de la migration des peuples* ? »

Encore perdu. Ce n’est toujours pas Hitler. C’est le socialiste Karl Kautsky.

Pourquoi Roosevelt et Kautsky, et bien d’autres politiciens très respectables, ont-ils dit et écrit de pareilles inepties ? Parce que,

Irrésistible chute de la librairie indépendante ? par Pascal Fouché

DEUX groupes dominant aujourd’hui l’édition : Havas-Vivendi et Hachette-Lagardère. Derrière eux, quatre grands éditeurs ont su préserver leur indépendance : Albin Michel, Flammarion, Gallimard et Le Seuil. Enfin, une multitude de moyens et de petits éditeurs assurent la pluralité qui fait la richesse de cette profession, bien qu’ils représentent peu en termes de chiffre d’affaires. Vingt-six maisons d’édition seulement font plus de 100 millions de francs de chiffre d’affaires et elles couvrent ainsi près de 75 % du chiffre d’affaires total de l’édition.

On sait moins que la librairie est, en fait, presque aussi concentrée, menaçant l’avenir de la librairie indépendante. Les deux plus grands libraires de France sont la Fnac et Leclerc. Depuis peu, la nouvelle politique d’Hachette dans ce domaine fait de lui le troisième. Globalement, les grandes surfaces spécialisées (Fnac, Virgin, Extrapole, etc.), les hyper et supermarchés, les maisons de la presse et les kiosques représentent déjà plus de 60 % du commerce du livre de détail. Si l’on y ajoute les chaînes de librairies (Librairies du Savoir, Gilbert, Plein Ciel) et les librairies d’éditeurs (Eyrolles, Flammarion, Gallimard), on est déjà à plus de 80 %. Dès 1996, on estimait que la librairie traditionnelle ne représentait plus que 21 % des ventes, celle-ci incluant des librairies de chaînes et des librairies d’éditeurs.

En fait, on mesure mal ce que représente encore la librairie indépendante, mais la situation française est probablement déjà beaucoup plus proche qu’on ne le dit de la situation américaine, où les chaînes comme Barnes and Noble et Borders, qui ouvrent des dizaines de points de vente chaque année, font déjà plus de 50 % du marché, et les librairies indépendantes seulement 17 %. En effet, si l’on ne prend en compte ni les librairies de chaînes et d’éditeurs ni celles des grands magasins, il reste à peine deux cents librairies indépendantes dans les trois cents premières librairies françaises (selon le dernier classement de *Livres*

Hebdo), et elles ne réalisent pas ensemble le chiffre d’affaires livres de la Fnac.

Sur un marché de détail du livre estimé à 25 milliards de francs, cela fait à peine 10 %. La 300^e librairie atteint tout juste 4 millions de francs de chiffre d’affaires et on imagine avec peine ce que peuvent représenter les librairies qui ne font pas ce chiffre, même si elles sont nombreuses et, pour certaines, très dynamiques.

Les objectifs des premiers libraires de France sont clairs : pour renforcer leur présence, ils prévoient soit d’ouvrir, soit de racheter des magasins. Il n’est qu’à regarder la bagarre pour implanter une librairie dans l’ancien immeuble Hachette, boulevard Saint-Germain, pour en mesurer les enjeux. Les ouvertures de la Fnac ne sont pas exponentielles : avec cinquante et un magasins aujourd’hui, elle en annonce quatre-vingts à terme. En revanche, Leclerc, qui ouvre des Espaces culturels à côté de ses magasins, prévoit que leur nombre devrait passer de vingt-six à quatre-vingts d’ici à 2005.

Hachette semble aussi avoir fait des choix stratégiques dans ce sens. Alors qu’Havas tente d’occuper le cyberspace, le groupe Lagardère a choisi d’occuper le terrain. La part du livre dans son chiffre d’affaires ne cesse de diminuer (de 13 % au début des années 90, elle est passée à 7 % en 1998), alors que la part de la distribution représente maintenant 25 %. Ceci explique probablement cela !

Si l’implication du groupe dans le domaine de la librairie n’est pas récente, elle s’est considérablement renforcée ces derniers mois. Concessionnaire depuis le XIX^e siècle des kiosques de gare, auxquels il a progressivement ajouté les boutiques d’aéroports, Hachette est le champion toutes catégories des points de vente (plus de neuf cents). Sans compter les maisons de la presse sous contrat avec les NMPP dont Hachette est l’opérateur. Mais ses diverses tentatives pour investir la librairie pure se sont longtemps heurtées aux libraires eux-mêmes.

En mars 1972, alors que, premier éditeur français, il vient d’annoncer la création d’une chaîne de librairies en province, il est obligé d’y renoncer face à l’encore toute-puissante Fédération française des syndicats de libraires.

Après le rachat par le Groupe Matra, le lancement en 1984 du Multistore Opéra est un échec. L’ouverture d’une Pochothèque boulevard Saint-Michel en 1988 sera plus durable, mais elle devra fermer en 1995 après la vente des immeubles du siège. Depuis, Hachette a repris aux NMPP vingt magasins qu’elles détenaient sous les enseignes Temps de vivre et Maison de la presse et, en 1998, les cinq magasins multimédias d’Extrapole. Enfin, il y a quelques semaines, Hachette est entré par la grande porte dans la librairie traditionnelle en annonçant la reprise de celui qui a été longtemps le pre-

Triste constat : l’avenir de la librairie est probablement en grande partie en dehors du livre, même si les autres produits ne sont conçus que comme complémentaires

mier libraire de France, Le Furet du Nord et ses douze magasins.

Tout cela n’émeut plus personne, les syndicats de libraires ayant de moins en moins de poids, et pour cause. Hachette représente maintenant un chiffre d’affaires en librairie qui devrait atteindre le milliard de francs, et Extrapole annonce l’ouverture de cinq nouveaux points de vente par an.

Outre cet expansionnisme des puissants, un certain nombre de facteurs expliquent les difficultés des libraires indépendants : augmentation des baux en centre-ville, faible rentabilité, coûts élevés de l’informatisation. Tout cela a marqué la librairie, bien qu’elle se soit beaucoup professionnalisée depuis vingt ans. Les libraires de province se plaignent aussi, depuis longtemps, que certains appels d’offres des bibliothèques municipales soient de plus en plus souvent remportés par des gros-

sistes parisiens. Aujourd’hui, alors que le premier de ces grossistes a été racheté par la Fnac, ils ne cachent pas leur inquiétude. Alors que, de plus en plus, les best-sellers se vendent dans les supermarchés ou les maisons de la presse et que les librairies traditionnelles ont du mal à conserver du stock, il leur reste à vendre les livres difficiles, qui sont les plus touchés par la concurrence de la reprographie et des nouveaux médias.

Pour les petites et moyennes librairies, leur faible chiffre d’affaires avec chaque éditeur ne leur permet pas les meilleures remises, alors qu’elles en auraient le plus besoin. Plus on est gros, plus on peut négocier ses marges, c’est la loi du marché. Enfin, l’émergence des librairies en ligne, si elle n’a pas encore atteint la librairie française comme elle a concurrencé la librairie américaine, ne manque

soit grâce à l’impression à la demande, ou par la conjonction des deux, et le soutien aux librairies qui sont encore leurs principaux clients.

Le soutien des pouvoirs publics n’est pas moins déterminant. On attend notamment toujours une politique de plafonnement des remises aux collectivités qui permettrait aux libraires de proximité de conserver ces marchés, qui, pour certains, sont salvateurs. L’individualisme des libraires qui n’ont de cesse de proclamer qu’ils sont les martyrs des professions du livre fait qu’aucune de leurs revendications n’a de poids suffisant pour aboutir. Leurs diverses tentatives d’union n’ont pour l’instant pas fait leurs preuves, même si leurs récentes alliances sont porteuses d’espoir.

Comme pour les ventes aux collectivités, le fait pour les indépendants de ne pas se laisser prendre les marchés de proximité peut préserver leur avenir. Encore faut-il qu’ils en aient la volonté et la capacité. La vente par correspondance nécessite des moyens, une organisation et une promotion dont ils n’ont souvent pas conscience.

Les seules grandes librairies indépendantes en province ont compris que ce n’est pas en s’arc-boutant sur le livre qu’elles pouvaient résister. Les divers développements de ce que l’on appelle les librairies et grandes surfaces spécialisées qui ont allié livre, disque, vidéo et produits multimédias ont montré que ceux qui n’avaient pas peur d’être pris pour des épiciers réussissaient à s’en sortir. Triste constat : l’avenir de la librairie est probablement en grande partie en dehors du livre, même si les autres produits ne sont conçus que comme complémentaires.

La loi sur le prix unique du livre, si elle a certainement ralenti la chute de la librairie indépendante, ne l’a pas sauvée, et ce n’est que grâce aux efforts de certains éditeurs qu’elle a pu résister. Mais jusqu’à quand ?

Pascal Fouché est historien et éditeur.

faute de la compétence nécessaire pour en juger le bien-fondé, ils réputaient bêtement ce que prétendaient les généticiens de leur temps, et qu’à l’époque ceux-ci prédisaient la dégénérescence de l’espèce humaine et recommandaient chaudement l’eugénisme.

Pourquoi Fukuyama voit-il dans les biotechnologies « *les outils qui nous permettront d’accomplir ce que les spécialistes d’ingénierie sociale n’ont pas réussi à faire* ? Parce qu’il répète bêtement ce que les généticiens d’aujourd’hui prétendent. S’il avait la moindre compétence en ce domaine, il saurait que, loin d’être une manifestation de la puissance d’une science parfaitement maîtrisée, ces biotechnologies sont d’assez misérables bricolages empiriques. Loin d’ouvrir « *une nouvelle Histoire, au-delà de l’humain* », elles traduisent la dérive d’une discipline qui a choisi d’exorciser ses difficultés théoriques (pour ne pas dire « *ses impasses conceptuelles* ») en multipliant les applications, ou les pseudo-applications, de préférence spectaculaires. Le battage médiatique qui les accompagne est de l’attrape-nigaud et, en ce domaine, politiciens et politologues, de Theodore Roosevelt à Fukuyama, sont d’assez vulgaires gogos.

S’il faut vraiment compter sur les biotechnologies pour faire avancer l’Histoire (à supposer que la pauvre ait besoin de béquilles), alors celle-ci est vraiment terminée.

Petite devinette pour conclure : qui a dit que le national-socialisme n’était rien d’autre que de la biologie appliquée ? Rudolf Hess, en 1934.

André Pichot est chercheur (au CNRS) en épistémologie et histoire des sciences.

AU COURRIER DU « MONDE »

L’AVENIR DES PUF

On peut admettre que la prestigieuse maison d’édition des Presses universitaires de France renonce à maintenir une librairie déficitaire. Mais ce lieu joue un tel rôle dans la vie intellectuelle qu’on devrait empêcher sa disparition en trouvant le soutien financier nécessaire.

Si aucun mécène privé ne se propose pour le fournir, diverses institutions devraient s’en préoccuper. Les universités parisiennes, par exemple, pourraient s’associer pour financer le déficit. A défaut – ou en complément – le ministère de la culture ou le conseil régional de l’Ile-de-France pourraient apporter leur contribution, et, surtout, la Ville de Paris (n’oublions pas que le maire, M. Tiberi, est un élu du 5^e arrondissement) serait bien inspirée de sauvegarder une librairie qui assure pour de nombreux lecteurs une sorte de service public.

Roland Desné
Paris

COMMUNICATION

Quelle surprise de trouver un pseudo-supplément dans votre journal, daté du 12 juin, consacré à la Tunisie. Vous avez ouvert vos colonnes à un gouvernement très contesté et dénoncé par des rapports d’Amnesty International. Malgré les bandeaux, vous dégageant de toute responsabilité sur le contenu de la communication, vous avez une responsabilité morale auprès de vos lecteurs.

Le Monde est un journal d’opinion et d’explication ; la communication d’Interfrance Média allait à l’encontre de ces deux aspects. Les articles étaient de la pure propagande gouvernementale (...). Aujourd’hui, le régime est en train de passer de formes autoritaires et hiérarchiques à des formes plus civilisées et horizontales.

Ces dernières sont plus dangereuses et elles utilisent des instruments de diffusion qui permettent de parler au plus grand nombre.

Sarham Kahila
Paris

2000 DÉBATS POUR LE SIÈCLE À VENIR

Joseph Jacobson, professeur au Massachusetts Institute of Technology

« Avec le livre électronique, je deviens ma propre maison d'édition »

Ce chercheur prépare un livre d'apparence classique mais dont on pourra modifier à loisir le contenu et qui conservera en mémoire tous les textes déjà lus et annotés. Chacun pourrait ainsi constituer sa bibliothèque portable et son carnet de notes perpétuel

« Vous avez inventé une nouvelle technologie, l'encre électronique, qui permet de créer des livres électroniques d'apparence très similaire à celle des ouvrages sur papier. Une démarche très différente des projets faisant appel aux écrans d'ordinateurs. Pourquoi un tel choix ?

« L'objectif de notre équipe de recherche n'est pas de faire disparaître le livre mais de le rénover. Je me sentirais très mal à l'aise dans un monde où nous ne pourrions plus accéder à l'information que par l'intermédiaire d'un écran. Il s'agirait alors, de mon point de vue, d'un véritable retour en arrière. Récemment, un visiteur de notre laboratoire déclarait que, si le livre avait été inventé après l'ordinateur, il aurait constitué une avancée majeure. Ses qualités sont en effet remarquables : légèreté, disponibilité, faible coût, fonctionnement sans consommation d'énergie, qualité d'affichage remarquable...

« De plus, le livre constitue une "interface" particulièrement bien adaptée à l'homme. Le cerveau de ce dernier possède en effet une excellente mémoire spatiale qui lui permet de localiser approximativement une information ou un passage après la lecture. On sait ainsi très bien s'il faut chercher plutôt au début au livre, au milieu ou à la fin. De plus, le feuilletage d'un ouvrage permet de survoler rapidement l'ensemble de son contenu. Une facilité qu'aucun ordinateur, ni aucun site sur Internet, n'est capable d'offrir. Il faut donc préserver tous ces avantages en conférant au livre de nouvelles possibilités.

« Comment fonctionne votre invention ?

« La présentation la plus simple d'un tel objet serait un "livre" composé de pages souples d'apparence plastifiée, toutes vierges. Le lecteur n'aurait plus alors qu'à le télécharger de ses écrits préférés avec un ordinateur, voire en se branchant sur Internet. On conservera, ainsi le contenu transféré que l'on lira à loisir dans le train ou sur la plage sans consommer d'énergie.

« L'encre électronique est constituée de capsules en plastique de très petite taille contenant des particules noires et blanches (carbone et dioxyde de titane). En appliquant un champ électrique à une couche de cette encre déposée sur du papier, nous pouvons agir sur la position de ces deux types de particules à l'intérieur des capsules. Nous obtenons ainsi un point noir lorsque le carbone se situe dans la partie haute et visible de la capsule et un point blanc quand c'est le dioxyde de titane qui occupe cette place. Une fine matrice d'électrodes déposée sous l'encre permet d'agir sur chacun des points (pixels). Nous pouvons créer ainsi des lettres mais également des dessins, des gra-

phiques, des photos. L'une des caractéristiques importantes du système réside dans sa stabilité lorsqu'on coupe l'alimentation électrique. Chacun des points reste blanc ou noir. On peut même déchirer un morceau de la page sans perdre ce qui est inscrit dessus. Des variations de couleurs peuvent être obtenues par l'addition de filtres (rouge, vert et bleu) sur la couche d'encre. Par ailleurs, la consommation électrique reste extrêmement faible car notre procédé fonctionne par réflexion de la lumière et non par émission, comme les écrans à cristaux liquides ou à plasma.

Je rêvais (...)

d'une sorte de système idéal d'archivage

« Comment est née l'idée de cette encre électronique ?

« La véritable origine de cette idée se trouve certainement dans ma formation universitaire. Je rêvais d'un livre capable de contenir une grande quantité d'informations scientifiques et mathématiques. Une sorte de système idéal d'archivage. Nous avons essayé de nombreuses solutions. Notre encre électronique fait appel à des phénomènes électrostatiques et aux effets de champ qui sont liés à ma formation de physicien. Elle se distingue des travaux menés par Xerox sur une solution voisine.

« Le système Gyricon, développé par Nicholas Sheridon, exploite des sphères minuscules bicolores qui tournent sous l'effet d'un champ magnétique pour créer des points blancs ou noirs. La principale différence entre notre système et celui de Xerox réside dans

le fait que nos capsules n'ont pas besoin d'être sphériques puisqu'elles ne contiennent pas de microbilles devant tourner sur elles-mêmes. Nos sphères supportent ainsi des déformations au contact les unes des autres. Cela contribue, tout comme la possibilité de modifier la couleur d'une partie seulement de chaque capsule, à améliorer la définition des lettres d'imprimerie. Les points obtenus avec le procédé Gyricon sont obligatoirement circulaires, ce qui limite la résolution des arrosés.

« Quelles nouvelles fonctions offrira votre livre électronique ?

« Nous cherchons à réinventer complètement la façon dont nous lisons. À créer ce que nous appelons le "dernier livre", le livre ultime. Pour moi, il s'agit d'un recueil unique qui contiendrait à la fois l'ensemble des textes que j'ai lus avec mes annotations dans les marges, mais également toutes mes notes sur mes inventions et mes idées. Ce livre unique m'accompagnerait pendant toute ma vie. Et il me permettrait d'accéder à tout moment à n'importe quelle partie de son contenu. Avant même d'atteindre cet objectif final, le livre électronique trouvera des applications intéressantes dans l'éducation. Le contenu de certains manuels des étudiants changeant en effet tous les ans. Avec la version électronique, il devient très facile de les modifier à peu de frais. De plus, ce type d'ouvrage fournira aux élèves des possibilités d'interaction inédites avec le texte de leurs cours. Ils pourront, par exemple, modifier les paramètres d'une formule à l'aide de simples boutons ou en utilisant le papier comme un écran tactile. Il est alors très facile de visualiser les transformations d'une courbe ou



d'un graphique afin de mieux comprendre un phénomène.

« Je crois ensuite au développement du livre destiné à un lecteur unique. Si, par exemple, je m'intéresse à la génétique des chevaux arabes, il est fort probable que j'aie du mal à trouver un ouvrage qui traite précisément ce thème. Avec un livre électronique, je pourrais rassembler tout ce qui a été publié sur le sujet, des articles scientifiques aux coupures de journaux et autres extraits d'ouvrages. Le résultat sera un ouvrage unique, qui n'existe nulle part, qui a été réalisé spécialement pour moi. Je deviens alors ma propre

maison d'édition et le seul lecteur de ma production...

« Concrètement, sous quelle forme se présentera ce "dernier livre" ?

« Je pense qu'il devrait posséder plusieurs centaines de pages. Nous n'en avons pas encore déterminé le nombre idéal, mais je pense qu'il devrait se situer entre 200 et 400. Pour les textes plus longs, il sera possible de le lire en deux fois, comme s'il s'agissait de deux tomes. Quant à la taille, elle sera un peu supérieure à celle d'un livre de poche. Le poids, lui, ne devrait pas dépasser celui d'un ouvrage classique. Nous travaillons en effet à la réalisation de feuilles qui ne sont pas plus lourdes que le papier. Aujourd'hui, la société E Ink, qui exploite les brevets du MIT sur l'encre électronique, commercialise un premier produit de grand format (1,2 par 1,8 mètre) dont l'épaisseur est comprise entre 0,5 et 1 mm. Mais nous pourrions descendre à 80 microns (millièmes de millimètres), c'est-à-dire l'épaisseur des feuilles utilisées par les photocopieuses. Quant à la définition, elle atteint aujourd'hui les 100 points par pouce (dpi), mais nous pourrions aller jusqu'à 500 dpi, ce qui est excellent.

« L'enregistrement des ouvrages lus pendant toute une vie, sans compter les écrits personnels, impose une mise en mémoire. Comment pensez-vous l'intégrer à votre livre ?

« Effectivement, la mémoire est un facteur important mais, pour le texte, elle ne dépasse pas des valeurs raisonnables. Il existe d'ailleurs déjà des solutions permettant de loger le système

d'archivage à l'intérieur du livre électronique. Le dernier disque dur d'IBM, le Microdrive, ne mesure que 2,5 cm² et contient 340 mégaoctets (Mo) de données. L'enregistrement d'un ouvrage occupe environ 1 Mo. Ce disque peut donc stocker pas moins de 340 livres. Sa taille minuscule permettra de le dissimuler dans la couverture de l'ouvrage. Nous travaillons par ailleurs sur un type de mémoire entièrement nouveau qui permet de stocker de l'information à l'aide de l'encre elle-même. La mémoire serait alors intégrée à chaque page du livre.

« Les projets de livres électroniques sur écran d'ordinateur misent, en plus du texte, sur l'introduction de son et de vidéo. Votre technologie permet-elle cet enrichissement ?

« Nous avons fait la démonstration qu'il est possible de rafraîchir l'affichage de l'encre électronique soixante fois par seconde (60 Hertz), ce qui rend possible la reproduction de vidéo sur le papier. De notre point de vue, il s'agit d'une caractéristique très importante. Bien sûr, mes origines académiques m'ont plus volontiers poussé à m'intéresser au texte. Mais, à l'avenir, les étudiants voudront visualiser des animations illustrant les phénomènes qu'ils étudient. Nul doute que la vidéo deviendra une partie intégrante du contenu des livres électroniques. Il faudra alors augmenter la taille de leur mémoire, sans doute en faisant appel aux composants électroniques existants, c'est-à-dire à des puces qui seront également intégrées dans la couverture du livre.

« Dans quels délais pensez-vous que le type de "livre" sera mis sur le marché ?

« Il faudra attendre entre trois et cinq ans pour atteindre cet objectif ultime. Mais, déjà, en mai, E Ink a lancé son premier produit, un poster, réservé aux professionnels, dont l'affichage est piloté par radio. D'ici deux ans, les premières applications de l'encre électronique destinées aux consommateurs devraient être disponibles.

« Ne craignez-vous pas que l'industrie de l'édition et, surtout, celle de l'imprimerie ne se sentent fortement menacées par votre invention ?

« Je ne le crois pas. Parmi les entreprises qui ont investi dans la création d'E Ink, on trouve The Hearst Corporation, qui est à la fois éditeur et imprimeur d'un grand nombre de journaux, de magazines et de livres. Il faut considérer la situation de cette profession. Aux États-Unis, son marché stagne ou progresse faiblement. Le livre électronique lui fournit l'occasion de se moderniser pour entrer dans l'ère de l'informatique.»

Propos recueillis par Michel Alberganti

Un physicien qui concrétise ses rêves

A TRENTE-TROIS ANS, Joseph Jacobson cumule titres et fonctions. Après son doctorat au Massachusetts Institute of Technology (MIT) de Cambridge, il effectue un stage de post-doctorat sur les systèmes quantiques non linéaires à Stanford. De retour au MIT, il y devient professeur et c'est alors qu'il invente l'encre électronique dans les laboratoires au sein du célèbre Medialab. Si elle s'inspire des recherches effectuées par la firme Xerox, cette trouvaille présente de nombreuses originalités. Au point de séduire autant les chercheurs du MIT que les investisseurs.

En 1997, l'entreprise E Ink Corporation est créée pour commercialiser l'encre électronique à l'intérieur d'un nouveau système d'affichage baptisé Immedia. Joseph Jacobson fait partie des fondateurs de la société et il siège à son conseil d'administration. La participation au capital de



JOSEPH JACOBSON

transformer en consultants un jour par semaine. Un pied dans son laboratoire du MIT, un pied dans E Ink, il évangélise le monde. Les 4 et 5 juin, il a participé à Paris au « Forum de l'écrit ». Si son invention tient ses promesses, pourra-t-il longtemps rester en marge de la concrétisation de ses rêves ?

M. AI.

Edouard Balladur, député (RPR) de Paris, au « Grand Jury RTL-"Le Monde"-LCI »

« Si l'on veut rester dans l'opposition, il y a qu'à continuer comme cela ! »

« Raymond Barre estime que, cette fois, la droite a touché le fond. Il n'est pas possible d'aller plus bas ?

« On peut toujours faire mieux... Mais, effectivement, ce qui devait arriver est arrivé. Nous ne sommes jamais allés aussi désunis aux élections européennes. Tantôt on avait fait une liste commune, tantôt – le plus souvent –, il y avait deux listes. Cette fois, il y en avait trois, alors que 80 % de nos électeurs souhaitent une liste d'union, de la même manière que 80 % de nos électeurs souhaitent l'union de l'opposition dans l'avenir. Alors, si l'on s'obstine à ignorer les vœux de nos électeurs, il faut pas s'étonner que leur réponse ne soit pas gracieuse, si je puis dire.

« Qui est "on" ?

« Oh ! Écoutez, c'est un peu tout le monde. On pouvait parfaitement faire une liste commune de l'ensemble de l'opposition, en tout cas attachée à l'idée européenne. Le résultat eût été tout à fait différent. Pour des raisons diverses, cela n'a pas été le cas. L'analyser, au-

jourd'hui, n'a finalement aucun intérêt. Ce qui compte, c'est d'en tirer les leçons.

« Ce sont les hommes qui ne veulent pas cette union ?

« Il y a les idées, aussi, mais je pense qu'il était parfaitement possible de se parler et d'arriver à un accord. Les listes de l'opposition étaient conduites par M. Sarkozy et M. Madelin, M. Bayrou, M. Pasqua, qui étaient tous les quatre membres du gouvernement que j'ai dirigé de 1993 à 1995 et qui a fait faire à l'Europe un certain nombre de progrès, ne serait-ce qu'en sauvant le système monétaire européen. Je n'ai pas entendu, à l'époque, de réserves de leur part sur ce que je faisais ou ne faisais pas.

« Il manque un fédérateur ?

« Nous avons un scrutin majoritaire pour la présidentielle et pour les législatives. Il faut donc une droite et une gauche organisées. A gauche, il y a un parti-pivot, c'est le Parti socialiste. Aujourd'hui, à droite, il n'y en a pas, ou il n'y en a plus. Il faut absolument nous organiser et

faire en sorte qu'il y ait un grand mouvement d'union, après un débat véritablement sérieux, devant nos concitoyens et avec eux, sur le projet, les idées, les convictions, les programmes et une structure nouvelle. On ne peut pas continuer à faire comme si rien ne s'était passé.

« Personne, dans l'opposition, n'est actuellement assez fort pour imposer son point de vue aux autres et personne n'est assez fort pour pouvoir se passer des autres. Personne ! Eh bien, faisons en sorte de nous entendre comme des hommes et des femmes qui ont le sens de leurs responsabilités. Je sais bien qu'il y en a qui sont plus européens, d'autres qui sont plus – je ne sais pas s'il faut dire nationalistes –, plus nationaux, disons ; d'autres plus libéraux, d'autres plus sociaux. Enfin, bref, on connaît ça depuis toujours, on a toujours su faire la synthèse. Je voudrais bien savoir pourquoi on ne saurait plus la faire depuis six mois, depuis un an.

« Les résultats qu'on a vus dimanche dernier sont de nature, je le

dis comme je le pense, à révolter nos électeurs. Si l'on veut rester dans l'opposition une bonne dizaine d'années, il y a qu'à continuer comme cela !

« Certains, à droite, mettent en cause Jacques Chirac, qui préférerait cette situation d'éclatement afin d'assurer son propre avenir présidentiel. Partagez-vous cette analyse ?

« Non, pas du tout. Je ne vois pas en quoi le président de la République a intérêt à l'éparpillement et à l'affaiblissement du mouvement ou des mouvements politiques qui l'ont soutenu lors de son élection. Je ne vois vraiment pas. Il faudra qu'on me l'explique. Je crois que son intérêt est rigoureusement le contraire.

« Ceux qui soutiennent cette thèse relèvent qu'après l'élection présidentielle de 1995, il n'y a pas eu de réconciliation...

« Vous ne me ferez pas pénétrer sur ce terrain. Nous sommes ici pour parler de l'avenir. Nous avons enregistré un échec. Je veux bien qu'il soit utile d'examiner les causes de cet échec, ne serait-ce que pour évi-

ter qu'il ne se reproduise, mais je vous ai dit mon analyse : insuffisance d'union, rivalité trop grande, opposition trop grande au sein de la droite et du centre. Tout cela est parfaitement remédiable.

« Mais le fédérateur ne devrait-il pas être le président de la République ?

« Je ne sais pas s'il faut un fédérateur ou s'il faut que chacun y mette un peu du sien. Je pense qu'il faut que chacun y mette du sien et, bien entendu, comme je l'ai dit, je crois, dix fois, nos intérêts et ceux du président de la République se rejoignent. Ce qui l'affaiblit nous affaiblit, ce qui nous renforce le renforce. Nous avons les mêmes intérêts. Il faut que chacun en prenne conscience.

« Le RPR est en crise profonde : Alain Juppé claque la porte du conseil politique, Philippe Séguin a donné sa démission il y a deux mois, Nicolas Sarkozy ne veut plus être président, et Charles Pasqua est parti. Cela fait beaucoup, non ?

« Oui, c'est beaucoup, je ne peux pas vous contredire. Dans les situations de défaite, en général, les épidermes sont à vif ; cela dure un certain temps, et puis chacun se reprend. Je pense que nous allons arriver à cette période où chacun va prendre conscience que ce qui nous unit est plus important que ce qui nous sépare. Et quand je dis "nous", je parle de l'ensemble de l'opposition républicaine et libérale, comme il est convenu de la dénommer.

« Il y a trois grands débats dans la France d'aujourd'hui : la nation et l'Europe, la liberté et l'Etat, la justice et le partage. Mettons-nous au clair là-dessus. Il est vrai qu'il y a des courants, au RPR comme dans l'ensemble de l'opposition – une sensibilité plus sociale à l'UDF et sans doute plus libérale à Démocratie libérale –, mais, enfin, tout cela peut se concilier. Je répète que nous avons gouverné ensemble. »

Propos recueillis par Anita Hausser, Patrick Jarreau et Olivier Mazerolle

Le Monde

21 bis, RUE CLAUDE-BERNARD - 75242 PARIS CEDEX 05
Tél. : 01-42-17-20-00. Télécopieur : 01-42-17-21-21. Téléc. : 206 806 F
Tél. relations clientèle abonnés : 01-42-17-32-90
Internet : <http://www.lemonde.fr>

ÉDITORIAL

Annuler la dette des pays pauvres

Au sommet de Cologne, le G 7 a décidé d'alléger une grande partie de la dette des pays les plus pauvres. Les bénéficiaires : une quarantaine d'Etats sans ressources. Trop pauvres pour retenir l'intérêt des investisseurs privés, ils sont très dépendants de l'aide publique internationale. Dans ces pays, le revenu de la population ne dépasse pas un dollar par jour et par habitant.

L'initiative est historique. Elle permettra, selon Bill Clinton, d'« aider les nations les plus pauvres à connaître une croissance durable et à conquérir leur indépendance ». La décision de Cologne est l'aboutissement d'un processus lancé en 1996 par la communauté internationale. Celle-ci s'est officiellement donné pour objectif de diminuer la pauvreté par deux dans le monde d'ici à 2015. Un paradoxe quand on sait que l'aide publique au développement n'a jamais atteint des niveaux si modestes.

Qui va payer ? L'allègement portera sur 65 à 70 milliards de dollars (63,1 à 68 milliards d'euros). Il concernera la dette multilatérale due aux institutions internationales comme le Fonds monétaire international (FMI) ou la Banque mondiale, mais aussi la dette bilatérale contractée directement auprès des pays riches. La France, l'un des principaux pays créditeurs du tiers-monde avec les pays scandinaves et le Japon, va effacer une ardoise de 38 milliards de francs. Une somme considérable.

On ne sait pas encore si tout le monde respectera ses engagements. Aux Etats-Unis, le Congrès pourrait se montrer récalcitrant. Paris a demandé que les contributions des pays créditeurs soient équilibrées en fonction de leur poids économique. Les pays qui ont d'importantes créances bilatérales, comme la France et le Japon, devraient contribuer moins que les autres à l'allègement multilatéral. Quant au FMI, il va vendre une partie de son or.

Ce geste va-t-il assez loin ? « Trop peu, trop tard », disent à juste titre de nombreuses organisations non gouvernementales, qui voudraient qu'on annule purement et simplement la dette des pays les plus pauvres. A Cologne, une chaîne humaine de 20 000 personnes a défilé en marge du sommet pour réclamer un effacement total de l'ardoise des pays du tiers-monde. Depuis quelques mois, l'initiative « Jubilé 2000 », proche des Eglises, demande qu'on brise une fois pour toutes les « chaînes de la dette ».

Les conditions posées par le G 7 sont-elles trop sévères ? Il paraît légitime d'exiger que les pays éligibles à l'allègement de leur dette s'engagent à affecter des ressources supplémentaires au développement, aux dépens des traditionnels achats d'armements. Mais beaucoup d'ONG soulignent qu'un pays ne devrait en aucun cas dépenser plus pour le service de sa dette que pour l'éducation et la santé.

Le Monde est édité par la SA LE MONDE
Président du directoire, directeur de la publication : Jean-Marie Colombani
Directoire : Jean-Marie Colombani ; Dominique Aldy, directeur général ; Noël-Jean Bergeroux, directeur général adjoint
Directeur de la rédaction : Edwy Plenel
Directeurs adjoints de la rédaction : Thomas Ferracci, Pierre Georges, Jean-Yves Lhorneau
Directeur artistique : Dominique Royette
Secrétaire général de la rédaction : Alain Fourment
Rédacteurs en chef : Alain Frachon, Erik Izraelewicz (Editoriaux et analyses) ; Laurent Greilsamer (Suppléments et cahiers spéciaux) ; Michel Kajman (Débats) ; Eric Le Boucher (International) ; Patrick Jareau (France) ; Franck Nouchi (Société) ; Claire Blandin (Entreprises) ; Jacques Buob (Aujourd'hui) ; Josyane Saigneau (Culture) ; Christian Massol (Secrétariat de rédaction)
Rédacteur en chef technique : Eric Azan
Médiateur : Robert Solé
Directeur exécutif : Eric Pialoux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg
Conseiller de la direction : Alain Rollat ; directeur des relations internationales : Daniel Vernet ; partenariats audiovisuels : Bertrand Le Gendre
Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Michel Noblecourt, vice-président
Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982), André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)
Le Monde est édité par la SA Le Monde
Durée de la société : cinquante ans à compter du 10 décembre 1994.
Capital social : 985 000 F. Actionnaires : Société civile Les Rédacteurs du Monde, Fonds commun de placement des personnels du Monde, Association Hubert-Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du Monde, Le Monde Entreprises, Le Monde Investisseurs, Le Monde Presse, Iéna Presse, Le Monde Prévoyance, Claude Bernard Participations.

IL Y A 50 ANS, DANS Le Monde

Le centenaire de Chopin

PRÉLUDANT au concert de gala donné au Palais des fêtes de Strasbourg sous le patronage du comité national du centenaire de Chopin, M. Roland-Manuel a fait ressortir dans une allocution pénétrante et de haute tenue le caractère de l'œuvre que nous a laissée l'auteur des *Nocturnes*.

Après ce fervent hommage, la parole fut à la musique. L'orchestre municipal de Strasbourg avait à sa tête M. Paul Klecki : direction ferme, mais néanmoins souple, nuancée, et qui a donné des deux concertos une interprétation remarquable en tous points, et digne du magnifique pianiste Nikita Magaloff.

Purété du son, technique éblouissante, sensibilité exempte de mièvrerie, dosage parfait des sonorités. Nikita Magaloff fit preuve de toutes ces qualités aussi bien dans les deux concertos que

dans les pièces pour piano seul, la *Ballade en la bémol majeur*, la *Fantaisie-impromptu en ut dièse mineur*, le deuxième *Nocturne en fa dièse mineur* et enfin la *Polonaise en la bémol majeur*.

Le choix était particulièrement heureux : il laissait au pianiste une tâche difficile en raison de la variété de style de ces pièces ; mais, par cela même, il offrait à l'auditeur une sorte de synthèse de l'œuvre de Chopin, allant de la poésie nostalgique de la *Ballade* à la vigueur enflammée de l'esprit de revanche exprimé par la *Polonaise*, en passant par la grâce brillante de la *Fantaisie-impromptu* et par la rêverie idyllique du *Nocturne* ; œuvres connues, mais qui retrouvent sous des doigts aussi respectueux toute leur originelle purété.

René Dumésnil
(22 juin 1949.)

Le Monde SUR TOUS LES SUPPORTS

Télématique : 3615 code LEMONDE
Documentation sur Minitel : 3617 code LMDOC
ou 08-36-29-04-56

Le Monde sur CD-ROM : 01-44-08-78-30
Index et microfilms du Monde : 01-42-17-29-33

Le Monde sur CompuServe : GO LEMONDE
Adresse Internet : <http://www.lemonde.fr>

Films à Paris et en province : 08-36-68-03-78

Le Tour de France à l'épreuve de la vérité

LE TOUR DE FRANCE 1999 sortira-t-il le cyclisme de la crise où la pitoyable mascarade de 1998 l'avait plongé ? Clôturera-t-il, le 3 juillet, au départ du Puy-du-Fou, la trop grande boucle des turpitudes et des écueurements commencée le mercredi 8 juillet 1998 par l'arrestation de Willy Voet, le soigneur de l'équipe Festina, et l'arraisonnement de sa cargaison vénéneuse ? Une partie de la réponse a été livrée par Jean-Marie Leblanc, directeur général de l'épreuve, qui a annoncé, mercredi 16 juin, la liste des participants à cette quatre-vingt-sixième édition. En recalant Richard Virenque et tous ceux qui sont impliqués dans une procédure judiciaire ou sportive en relation avec le dopage, le responsable de l'épreuve a certes pris le risque de porter atteinte à la présomption d'innocence.

Avait-il cependant le choix ? En mai, les organisateurs du Tour d'Italie ont payé cher d'avoir sous-estimé la crise du cyclisme. Disputé de bout en bout dans une ambiance délétère, le Giro, que magnifia naguère l'écrivain Dino Buzzati, s'est achevé sur une humiliation, la mise hors course de son leader, Marco Pantani. Et il n'y a pas non plus à espérer de rédemption du peloton lors du prochain Tour d'Espagne. « *Le dopage est un pro-*

blème français, créé par la France avec ses lois, et que la France doit résoudre, sans impliquer les autres », a déclaré Luis Felipe Sainz, le président de la société organisatrice de la Vuelta, Unipublic. Devant un tel aveuglement, ceux qui réclament d'une voix de plus en plus assurée la mise à pied, pour au moins une année, du peloton n'ont que plus d'arguments.

VICTOIRES SANS GLOIRE

Le Tour de France se devait donc d'emboucher le clairon de la réforme, voire de l'intransigeance. Il lui faudra désormais poursuivre dans cette voie si des éléments viennent à impliquer d'autres équipes. Après l'infamie de 1998, la légende de l'épreuve ne survivrait pas à une seconde pantalonade. Qui plus est, tout laxisme sera apparenté à de la non-assistance à personne en danger. Si les responsables se défont, la frange inquantifiable du peloton professionnel qui refuse la spirale du dopage et la multitude des jeunes amateurs qui croient encore dans les vertus de leur sport n'auraient plus l'espoir d'échapper à la gangrène.

La direction du Tour de France peut se permettre une fermeté absolue. La notoriété de

l'épreuve sportive la plus populaire de la planète après la Coupe du monde de football et les Jeux olympiques l'y autorise. Son aura dépasse largement celle des champions qu'elle accueille. Mieux, la Grande Boucle a forgé l'essentiel de leur renommée. Comme il a fait Richard Virenque, Ian Ullrich ou Bjarne Riis dans le passé, le Tour, relayé par la télévision et les autres médias, modèlera aisément de nouveaux mythes qui les éclipseront.

Avec ou sans grands noms, la foule innombrable plantera ses fesses dans l'herbe des bas-côtés de la route et applaudira les coureurs, du premier au dernier. Avec sûrement plus de sympathie d'ailleurs pour le dernier que pour le premier. Tant les coureurs devraient enfin comprendre que la France du Tour préfère l'élégance de leurs défaîtes et l'humanité de leurs souffrances à des victoires sans gloire et sans douleur, au goût de médicaments. Le plus beau moment de cyclisme, en ce début de saison, reste ainsi, en mai, l'humaine défaillance du jeune Basque Alberto Martinez (Euskatel) face à la machinerie Casino dans la dernière étape du *Midi Libre*. Le prestige du cyclisme se nourrit de ces moments-là et non des outrages et outragesantes démonstrations de force entrevues depuis le début de cette saison, dues largement aux seringues de marlous en blouse blanche. Que les bafoueurs de l'éthique, les forçats du pot belge repoussent dangereusement leurs capacités ne grandit en rien l'affection du public, bien au contraire.

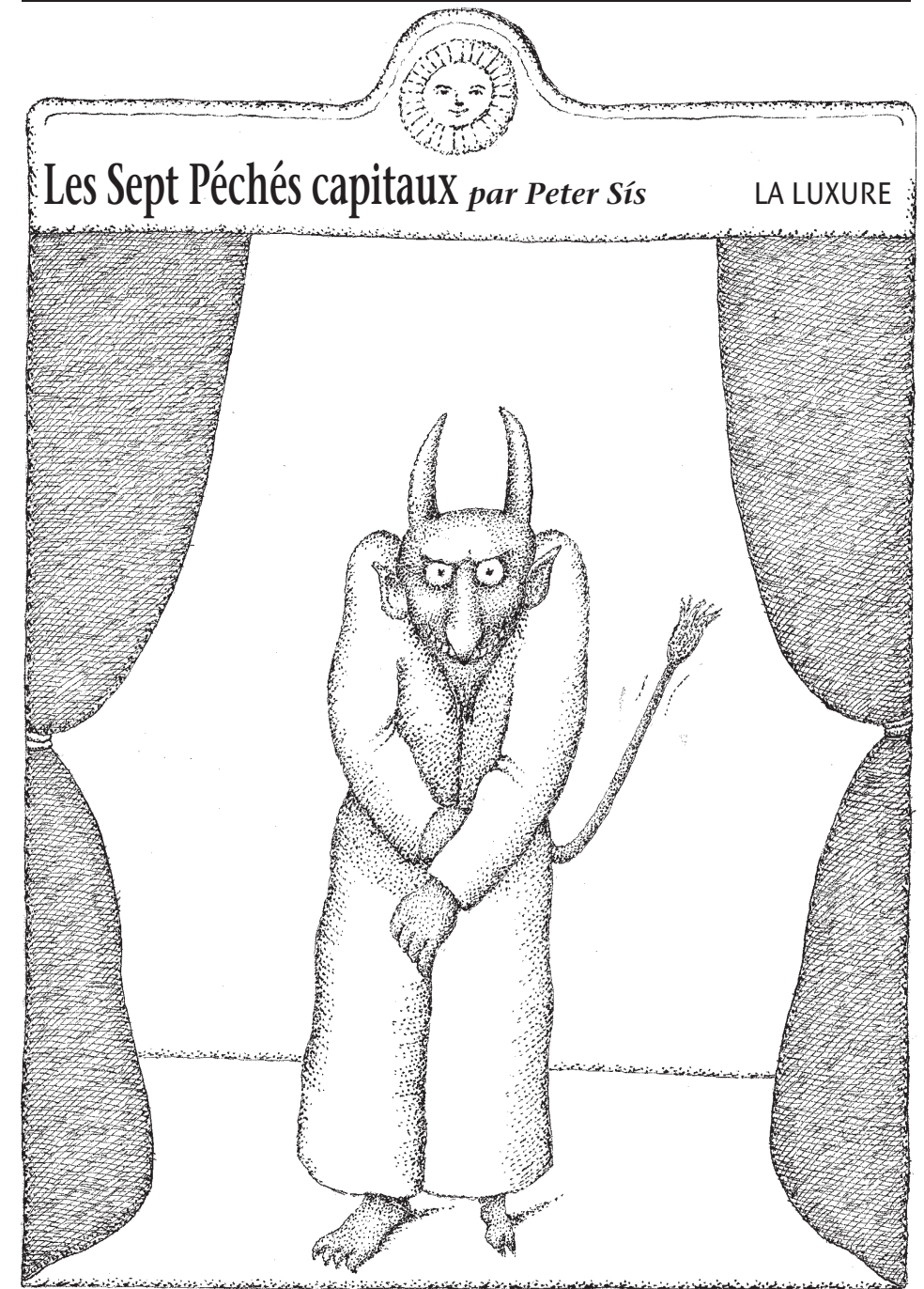
Le Tour de France n'a jamais été totalement moral. Il a au moins toujours donné le sentiment de vouloir l'être. « *Le Tour est terminé et sa seconde édition aura, je le crois, été la dernière* », déclarait, à la fin de l'édition 1904, le fondateur Henri Desgrange, mortifié par la tricherie généralisée. Des sanctions très lourdes furent finalement infligées à vingt-neuf fautifs. Les quatre premiers du classement furent déclassés et le vainqueur, Maurice Garin, pourtant statufié en héros national, fut écarté à tout jamais de l'épreuve. Un jeune coureur de vingt ans, Henri Comet, fut désigné premier. En 1905, repartait une course pacifiée.

« PHARMACO-DÉPENDANCE »

Aujourd'hui, une mise à l'écart même massive de coureurs compromis ou simplement suspectés ne garantirait pas un Tour propre, tant le dopage s'est propagé profondément dans le peloton. Mais l'absence d'équivoques porte-parole éviterait le terrorisme du mensonge : certains de ceux-là figureront cependant au départ et tenteront à nouveau de museler les opinions. Car l'esprit de famille des coureurs n'est actuellement rien d'autre qu'une complicité mafieuse. On aimerait, sans doute naïvement, que Stéphane Heulot, Jean-Cyril Robin ou d'autres, qui ont la vérité au bord des lèvres, parlent enfin, rompent cette abominable loi du silence qui enferme les coureurs dans leur paranoïa. « *Moi, mon but, c'est de construire une carrière, pas de briller pendant un an ou deux puis de disparaître* », nous déclarait Heulot dès 1996. Une réflexion qui mériterait aujourd'hui quelques éclaircissements sincères. Pour qu'enfin sourde autre chose de la bouche de nos champions que cette langue de bois qui ne dupe plus qu'eux-mêmes. Pour qu'un dialogue s'instaure avec un public de croyants mais non de crédules.

Bernard Kouchner, secrétaire d'Etat à la santé, définit notre société comme « *pharmaco-dépendante* ». Les coureurs devraient-ils, seuls, « *marcher à l'eau claire* » ? Chacun sortirait grand à ce qu'un débat public s'ouvre enfin sur le sujet qui s'élargirait bien vite à l'ensemble de la société. Car ce Tour de France 1999, qui sera celui de la reconstruction ou celui de la disgrâce, a moins besoin d'exploits que de vérités.

Benoît Hopquin



Paranoïa chinoise

Suite de la première page

A lire ces auteurs, la crise du Kosovo n'est nullement une réaction ponctuelle aux exactions de M. Milosevic – lesquelles sont passées sous silence – mais l'activation d'un appareil hégémonique qui trouve sa cohérence dans l'assujettissement combiné de l'Atlantique et du Pacifique. L'OTAN élargie et interventionniste constituerait la branche occidentale de ce système de domination dont le traité de sécurité nippo-américain, récemment complété par une nouvelle coopération militaire entre Washington et Manille, serait la branche orientale. Ainsi l'état se resserrerait-il inexorablement autour de la Chine, puissance émergente à contenir en sa qualité de rivale potentielle des Etats-Unis.

« *La première étape de la nouvelle stratégie de l'OTAN visait les Balkans, la dernière sera dirigée contre la Chine* », écrit Zhang Zhaozhong, professeur à l'Université nationale de la défense, dans l'hebdomadaire *Nanfang Zhoumo* (« le week-end du Sud »). A en croire ces analystes, les Etats-Unis vont s'employer par tous les moyens à prévenir la récupération par Pékin de Taiwan et de la mer de Chine méridionale afin de lui

barrer les grandes routes océaniques du Pacifique et de l'océan Indien. Dans le même état d'esprit, les Etats-Unis sont soupçonnés de fomenter la sécession du Tibet afin d'entraver l'accès de la Chine aux régions pétrolières de l'Asie centrale et du Moyen-Orient. Décodé au travers de cette grille de lecture, le bombardement de l'ambassade chinoise à Belgrade ne pouvait donc qu'être un test visant à sonder la réaction de Pékin.

Comment la Chine va-t-elle relever le défi qui, selon elle, lui est lancé ? A en juger par les premières réactions, elle ne se lancera pas dans l'aventure de bouleversements radicaux. Elle répondra plutôt en confirmant – et en accentuant – la triple option qui est la sienne depuis une quinzaine d'années : réforme économique, multipolarité diplomatique et mutation technologique de sa défense.

Lors de la cérémonie d'accueil des victimes du bombardement de l'ambassade de Belgrade, le 13 mai, le président Jiang Zemin a solennellement réaffirmé la priorité de « *la politique de réforme et d'ouverture* » engagée par Deng Xiaoping au début des années 80. Contre la tentation du repli conservateur de certains secteurs de l'appareil du parti, la direction maintient ce cap, non par esprit d'accommodement avec l'Occident, mais parce que seule cette recette est génératrice de richesse, et donc de puissance. L'économie

reste le lieu d'investissement du nationalisme, conformément à la tradition du réformisme chinois dont le précepte est : « *Un pays riche pour une armée puissante.* »

MULTIPOLARITÉ

Simultanément, le gouvernement de Pékin va tenter sur le front diplomatique de redonner du relief à une « *multipolarité* » dans laquelle il avait placé de grands espoirs au lendemain de la fin de la guerre froide. L'encouragement à l'affirmation de puissances secondaires restera le meilleur contre-feu à opposer aux ambitions américaines. Voilà pourquoi la Chine n'a cessé durant la crise de ménager les Européens, feignant d'oublier que c'est à leur demande que les Américains sont intervenus au Kosovo. Dans la même logique, elle se force à l'amnésie pour mieux réchauffer ses relations avec la Russie, avec laquelle le dialogue stratégique se densifie, et avec l'Inde, soigneusement épargnée dans le conflit actuel sur le Cachemire qui l'oppose à son vieil ami pakistanais.

Enfin, la Chine va répondre au « *défi* » américain en approfondissant l'aggiornamento de sa doctrine stratégique, qui avait été amorcé avec la dissolution de la menace soviétique puis précipité par la guerre du Golfe. Remisant aux archives les concepts maoïstes de « *guerre prolongée* » ou « *guerre d'usure* », Pékin s'était alors rallié au scénario de

« *conflits locaux et limités* » assumés par des forces d'action rapides, maîtresses d'une technologie sophistiquée. Cette révision doctrinale s'était traduite par le basculement des lignes de défense du Nord-Ouest continental vers le Sud-Est côtier. La priorité était désormais au renforcement du potentiel aéronaval afin de doter le pays, à terme, d'une capacité de projection sur les théâtres revendiqués de Taiwan et de mer de Chine méridionale, voire au-delà si nécessaire.

La guerre du Kosovo n'a fait que confirmer, aux yeux des stratèges chinois, une telle option, en particulier le projet de disposer d'un porte-avions (la Chine n'en possède aucun), tout en offrant de nouveaux arguments aux partisans d'une accélération de l'équipement en missiles de longue portée et en satellites. « *Au siècle prochain, si la Chine n'établit pas sa supériorité relative sur mer, sur air et dans l'espace, nous risquons de perdre notre souveraineté sur Taiwan, l'archipel des Spratleys, et même sur le Tibet et le Xinjiang* », écrit le chercheur Zhang Wenmu dans le journal hongkongais *Ta Kung Pao*. Telles sont les analyses qui sont actuellement en vogue dans un établissement pékinois saisi par la double angoisse de l'encerclement et du démembrement. Cette nouvelle paranoïa chinoise est un autre « *dégât collatéral* » de la guerre du Kosovo.

Frédéric Bobin

Rossel entre dans « La Voix du Nord » sur fond de tension sociale

L'éditeur de presse belge, dont le groupe Hersant détient 40 %, a pris officiellement 49 % du capital du quotidien lillois, avec la perspective d'un contrôle majoritaire dans un avenir proche. Il se trouve confronté à une forte inquiétude des personnels

LILLE
de notre correspondant régional
Le quotidien *La Voix du Nord* n'a pas paru, samedi 19 juin, jour fixé pour les assemblées générales des sociétés Voix du Nord et VNI (Voix du Nord Investissement) qui devaient concrétiser l'entrée du groupe Rossel, premier éditeur de la presse belge francophone, dans le quotidien nordiste. Rossel détient officiellement 49 % du capital, mais semble assuré de pouvoir disposer de la grande majorité des actions du groupe d'ici quelques mois.

La date du mouvement de grève n'avait pas été choisie par hasard. Il s'agissait pour l'intersyndicale d'obtenir l'ouverture de négociations sur la mise en place des 35 heures, mais aussi de dire au nouvel arrivant qu'elle souhaitait un changement de dialogue social dans l'entreprise. En effet, depuis le début de l'année, il existe à *La Voix du Nord* plusieurs contentieux importants. L'un sur la réduction du temps de travail, qui concerne l'ensemble du journal; l'autre sur la mise au point d'un nouveau contrat pour redéfinir la place et le rôle du conseil de rédaction, une

instance de réflexion, de dialogue et de régulation entre l'intersyndicale des journalistes et la rédaction en chef, qui a été mise en place en 1982.

Les syndicats ont eu le sentiment que la direction avait masqué le fait que le vrai pouvoir était désormais ailleurs

Dans les deux cas, les syndicats ont eu l'impression que la direction cherchait à gagner du temps, pour le principe, mais aussi parce que Jean-Louis Prévost, PDG de *La Voix du Nord*, est président du SNPQR (Syndicat national de la presse quotidienne régionale). Donc, soucieux de ne pas empiéter sur des négociations nationales, qui devraient s'appliquer à *La Voix*. Mais les syndicats, et une bonne partie du personnel, ont aussi eu le

sentiment qu'il s'agissait pour la direction de masquer le fait que le vrai pouvoir était désormais ailleurs, chez Rossel ou au groupe Hersant, actionnaire à 40 % de l'éditeur belge, bref d'être « menés en bateau ».

La vraie perte de confiance remonte au 18 mars, date à laquelle les représentants du personnel ont découvert, à l'occasion de la réunion d'un conseil de surveillance de VNI, l'existence d'un protocole d'accord signé dès le 22 septembre entre les dirigeants de *La Voix du Nord* et Rossel : « Voilà donc cinq mois que la direction multiplie les fausses déclarations. Son seul souci : préserver des miettes de pouvoir en mystifiant le personnel, proclamait alors un communiqué de l'intersyndicale des journalistes. Dans les jours qui viennent, vos élus au comité d'entreprise poseront les questions... sans trop se faire d'illusions quant à l'honnêteté des réponses. »

Les mises en demeure syndicales étaient tombées très tôt, dès la fin mai. Début juin, une assemblée générale avait confirmé les revendications. Le 15 juin, une dernière entrevue avec la direction avait entériné le divorce. Les syndicats re-

fusaient le principe d'un audit sur la mise en place des 35 heures, que la direction estimait alors indispensable, après l'avoir refusé en janvier. Quant aux divergences sur le fonctionnement du conseil de rédaction, elles sont restées inconciliables. Il se réunit désormais en l'absence de la hiérarchie, qui refuse la présence des suppléants souhaitée par le Syndicat national des journalistes (SNJ).

La grève qui a empêché la sortie du journal du 19 juin va bien au-delà d'une stricte opposition sur la mise en place des 35 heures. Le mouvement a semble-t-il été largement suivi, plus dans les agences qu'au siège. Assez en tout cas pour que, dès la veille, la direction de *La Voix du Nord* annonce à la « une » la non-parution du journal, sans chercher à sortir des éditions groupées.

Les acheteurs de *La Voix du Nord* n'ont eu d'autre solution que de se replier vers le concurrent, *Nord-Eclair*, qui fut épuisé dans l'agglomération lilloise en quelques minutes. Manifestement, le journal de Roubaix, filiale de la Socpresse, n'avait en aucun cas cherché à tirer avantage d'une grève annoncée

chez son impitoyable concurrent. « Ce n'est pas dans notre mentalité. On ne fait pas la guerre à *La Voix du Nord*, ce n'est pas la peine », admettait une déléguée syndicale des journalistes.

Il ne s'agissait ni de fair-play ni de manque de combativité, mais d'une raison purement technique : il était impossible d'augmenter au dernier moment le tirage du supplément féminin, imprimé à l'avance par le groupe Hersant, vendu obligatoirement avec le journal pour 2 francs supplémentaires.

De toute façon, les salariés de *Nord-Eclair* n'attendaient pas de cette journée de non-parution de leur concurrent un surcroît de ventes, mais plutôt des informations sur leur avenir. Un audit en cours, mené par Pierre-Jean Bozo, directeur délégué de la Socpresse, privilégierait en effet l'hypothèse d'un partage, entre les groupes français et belge, de ce quotidien vendu des deux côtés de la frontière. Toutefois, l'assemblée générale de *La Voix du Nord* ne leur a apporté aucune indication.

Pierre Cherruau

DÉPÊCHES

■ **PRESSE**: le tribunal de commerce de Paris a ordonné, le 15 juin, la vente de *Minute*, en liquidation judiciaire, à SE2M, société multimédia de Catherine Bernay, pour 450 000 francs, auxquels s'ajoute le règlement de la dette-abonnés (1,63 million de francs). Egalement candidate au rachat, Florence Mothe a décidé de faire appel de cette décision d'attribution à une proche de l'ancien PDG de *Minute*, Gérald Penciolelli.

■ **Le chiffre d'affaires de L'Humanité a baissé de 4,3 % en 1998**, à 171,99 millions de francs (26,1 millions d'euros). Le résultat affiche un déficit de 8,69 millions de francs (1,3 million d'euros). Selon Richard Béninger, directeur général du quotidien, la nouvelle formule lancée le 18 mars a permis de gagner de 5 000 à 6 000 lecteurs.

■ **INTERNET**: le site MP3.com pourra diffuser 4 millions de titres grâce à un accord avec l'Ascap, la société américaine de protection des droits d'auteur et de diffusion. L'enregistrement et la gravure sur CD seront interdits. - (AFP)

■ **TÉLÉVISION**: la CLT-UFA veut lancer des versions numériques de ses chaînes allemandes RTL, RTL2 et Super RTL, a annoncé, samedi 19 juin, le quotidien *Süddeutsche Zeitung*. Le groupe audiovisuel vise trois canaux câblés pour diffuser de 20 à 30 programmes. - (AFP)

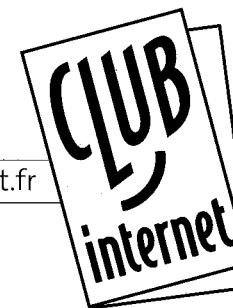


LIBRE

3 mois d'essai gratuit hors coût téléphonique

pour tous ceux qui ne connaissent pas encore les avantages exclusifs de Club-Internet.

www.club-internet.fr



Offre non cumulable valable pour une première connexion entre le 15 juin et le 31 août 1999.

Les documentaires français s'exportent de mieux en mieux

MARSEILLE

de notre correspondant régional

Pour sa dixième édition, Sunny Side of the Doc, le marché annuel du documentaire qui se tient à Marseille, a mis l'accent sur l'internationalisation du marché et réfléchi sur les possibilités nouvelles d'exportation des films français et européens. Olivier Masson, son directeur, explique en effet que l'explosion du documentaire sur les chaînes de télévision du monde entier renouvelle complètement la donne : 800 chaînes ont été créées l'an dernier. Discovery, la chaîne documentaire américaine, dispose de 84 millions d'abonnés sur le seul territoire américain et est présente sur les cinq continents, tandis que les Sundance Doc Lab, chers à Robert Redford, cherchent à s'installer en Europe de l'Est et en France.

On est donc, selon M. Masson, passé de l'époque de l'artisanat à celle de « l'industrie du documentaire » qui force la profession, éclatée, à une réflexion nouvelle sur son avenir. C'est pourquoi d'ailleurs deux séances du Sunny Side étaient consacrées à l'explosion du documentaire aux Etats-Unis.

SINGULARITÉ PAYANTE

Olivier-René Veillon, délégué général de TV France International (TVFI), un organisme qui regroupe 144 sociétés de production, de distribution et de diffusion et qui se consacre à l'exportation des programmes français, note lui aussi les mutations profondes de ce marché. L'augmentation des chiffres d'exportation du documentaire français, notable depuis quelques années, a atteint 18 % en 1998. Au total, elle rapporte 29 millions de francs, 21 % du chiffre total de l'export télévisuel. Mais c'est surtout le secteur de programmes inscrit à son catalogue qui progresse le plus depuis plusieurs années.

D'ailleurs, sur le site www.tvfi.com, qui propose aux acheteurs du monde entier le meilleur de ce que produit la télévision française, 55 % des œuvres relèvent du documentaire. Et 20 % du documentaire français sont financés par le marché international. M. Veillon pense que cette part peut croître considérablement; d'ailleurs, il organisait au cours du Sunny Side un « Rendez-vous de production » : neuf projets, déjà financés à 50 %, étaient présentés à différents opérateurs internationaux afin qu'ils entrent dans les 50 % manquants. Et il espère développer ses ventes avec les screenings annuels qu'il organise à Saint-Tropez en septembre.

Loin de craindre une standardisation des produits que l'internationalisation du documentaire pourrait annoncer, M. Veillon croit que l'entrée sur le marché international « est le meilleur garant de la liberté

des auteurs ». D'abord parce que cela offre des possibilités de financement nouvelles dans un secteur où les films sont souvent produits avec quelques bouts de ficelle. Mais surtout, insiste-t-il, parce que « c'est la singularité et la qualité qui payent »; en particulier dans la concurrence entre l'école anglo-saxonne, rigoureuse mais froide et très ethnocentrique, et une école française marquée par un engagement du point de vue et le goût de l'universel.

UN TABAC JUSQU'EN INDE

Il veut pour preuve de ce qu'il avance l'intérêt nouveau que les pays latins portent à la production française, de l'Italie au Brésil, où une chaîne filiale de TV Globo GNT a créé une case intitulée, en français, « Un œil ouvert sur le monde », tandis qu'une télévision éducative, TV Sénac, vient d'acheter « Sur les routes de Compostelle », produit par Phares et balises. Autres exemples des productions françaises exportables parce que singulières : la série « Palette » sur la peinture que regardent les Japonais et les Coréens, nombre de films scientifiques ou de découverte, Gédéon et les Films d'ici étant des sociétés de production reconnues sur ce secteur. Les documentaires animaliers *made in France* font un tabac jusqu'en Inde, mais les travaux sur la musique ou les musiciens, que les films d'Idéal Audience ou de Morgane symbolisent bien, ont aussi gagné leurs galons internationaux.

Le ministère des affaires étrangères, par l'intermédiaire de sa direction de l'audiovisuel extérieur, s'est d'ailleurs rendu compte de ces succès, et il présentait au Sunny Side un catalogue de 40 documentaires, regroupés en quinze séances qu'il vient de commander à Arte. Thierry Garrel, responsable de l'unité de programme documentaires de la Sept Arte, acteur majeur du nouveau et de la reconnaissance de cette école, a concocté ces programmes en puisant dans ce que sa chaîne a produit depuis une dizaine d'années.

Le catalogue est disponible auprès de la direction générale de la coopération internationale et du développement à Paris, et sur e-mail (michel-monfort@diplomatie.fr). On y trouve les plus reconnus et les plus nouveaux des auteurs, des films de quelques minutes et des grands formats, du tragique et du drôle, des histoires rares et des vies quotidiennes. Dans le déferlement des images et des flux qui nous débordent, le documentaire, disait Thierry Garrel, « apparaît comme un verre d'eau dans la tempête ». Selon lui, le public français n'est pas le seul à être assoiffé.

Michel Samson

VALEURS FRANÇAISES

● A l'ouverture, lundi 21 juin, l'action BNP restait stable, à 86 euros, tandis que celle de Paribas chutait de 1,36 %, à 116,4 euros. Le titre Société générale, qui sera suspendu des indices CAC 40 et SBF 120 à l'issue de la séance du mardi 22 juin pour éviter les opérations d'arbitrage durant la période de l'offre, baissait de 0,63 %, à 187,8 euros. A ces cours, les parités proposées par la BNP dans le cadre de sa double OPE valorisent l'action Société générale à 184,28 euros et l'action Paribas à 118,25 euros. La branche principale de la nouvelle offre de la Société générale sur Paribas valorise ce dernier à 126,75 euros, tandis que la branche subsidiaire le valorise à 125,2 euros. ● Le titre Air Liquide gagnait 2,97 %, à 145,4 euros, lundi, lors des premiers échanges. Le groupe anglais de gaz industriels BOC a rejeté l'offre de rachat de deux grands groupes industriels. Selon la presse britannique, l'un d'entre eux serait Air Liquide. ● L'action Bic chutait de 1,35 %, à 51 euros, lundi matin. Le titre était pénalisé par sa sortie, le 19 juillet, de l'indice CAC 40 au profit de l'action Equant. ● La valeur Fimalac progressait de 0,48 %, à 105,5 euros lundi. L'action réagissait aux propos du directeur général du groupe qui a indiqué, dans le Journal des Finances, s'attendre à une amélioration des bénéfices par action de Fimalac grâce à son rapprochement avec Strafofacom.

RÈGLEMENT MENSUEL

Table with columns: France, Précédent en euros, Cours en euros, Cours en francs, % Var. veille, % Var. 31/12 (I). Lists various French companies and their stock performance.

Main table of stock prices and changes. Columns include company names, previous price, current price, and percentage change. Includes companies like BIC, BNP, Paribas, Société générale, Air Liquide, etc.

Table titled 'International' showing stock prices and changes for various international companies like American Express, Barrick Gold, etc.

Table titled 'ABRÉVIATIONS' and 'SYMBOLES' explaining symbols used in the tables, such as B for Bordeaux, Li for Lille, etc.

Table titled 'DERNIÈRE COLONNE RM (1)' providing summary data for the last column of the main table.

NOUVEAU MARCHÉ

Table titled 'NOUVEAU MARCHÉ' showing stock prices and changes for newly listed companies.

SECOND MARCHÉ

Table titled 'SECOND MARCHÉ' showing stock prices and changes for secondarily listed companies.

Table showing stock prices and changes for companies listed in the second column of the main table.

SICAV

Table listing SICAV (Investment Funds) with columns for name, assets, and other details.

FCP

Table listing FCP (Fonds Commun de Placement) with columns for name, assets, and other details.

SG ASSET MANAGEMENT

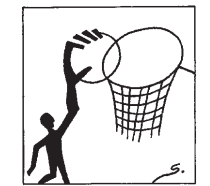
Table listing SG Asset Management funds with columns for name, assets, and other details.

AUJOURD'HUI

LE MONDE / MARDI 22 JUIN 1999

SPORTS Le Championnat d'Europe de basket-ball, organisé en France, débute lundi 21 juin. La finale aura lieu samedi 3 juillet au Palais omnisports de Paris-Bercy. ● SEIZE PAYS participent à l'épreuve,

dont la Yougoslavie, championne d'Europe et du monde en titre. Faute d'engouement populaire, et même si les ventes de billets ont bien marché, la compétition ne sera retransmise sur au-



une chaîne hertzienne. ● L'ÉQUIPE DE FRANCE, dont la dernière présence en demi-finale remonte à 1991 et qui vise cette fois-ci une place qualificative pour les JO de Sydney, affiche dans ses rangs

un joueur, Tariq Abdul-Wahad, évoluant dans le championnat professionnel nord-américain. ● ANTOINE RIGAUDEAU, Frédéric Weis, Alain Digbeu et d'autres Français pourraient suivre son exemple.

Les Français disputent l'Euro Basket mais rêvent de l'Amérique

Plusieurs joueurs de l'équipe de France qui participent au Championnat d'Europe s'apprentent à suivre en NBA l'exemple de Tariq Abdul-Wahad. Mais de plus en plus de jeunes délaissent aussi le système de formation français pour intégrer des universités américaines

CEIL CARNASSIER et sourire hollywoodien, l'homme est donc de retour en France. Parti tenter sa chance aux Etats-Unis voilà six ans, Olivier Saint-Jean - alias Tariq Abdul-Wahad depuis sa conversion à l'islam -, basketteur français né à Maisons-Alfort (Val-de-Marne) en 1974, s'en revient au pays avec l'assurance de celui qui a réussi. Joueur de base des Sacramento Kings, l'une des meilleures équipes du championnat NBA, il devrait être l'une des attractions du championnat d'Europe qui débute lundi 21 juin simultanément à Antibes, Dijon, Clermont-Ferrand et Toulouse.

Pour la première fois, l'équipe de France participe à une compétition internationale avec, dans ses rangs, un joueur NBA. Celui qui avait claqué la porte du basket-ball français pour intégrer une université américaine a tout pour gagner les faveurs d'un public qui ne l'a encore jamais vu jouer, sinon à la télévision. Mais que Tariq Abdul-Wahad profite bien de son statut de pionnier. Bientôt il ne se-

ra plus seul à représenter les couleurs françaises sur les parquets américains.

Le Villeurbannais Alain Digbeu, recruté selon le système de la « draft » (le marché des jeunes de l'intersaison) par les Atlanta Hawks en 1997, avait préféré passer une ou plusieurs saisons en Europe avant d'intégrer la NBA, façon intelligente de ne pas brûler les étapes. S'il réussit un excellent Euro Basket, Alain Digbeu pourrait prendre, sans tarder, la direction des Etats-Unis. Il en sera peut-être de même pour le géant de Limoges, Frédéric Weis (2,18 m) dont le nom a de grandes chances d'apparaître lors de la prochaine « draft », le 30 juin à Washington. Quant à Antoine Rigau, les New York Knicks et les San Antonio Spurs bataillent actuellement en coulisse pour le recruter. Là aussi, il faudra attendre la fin de l'Euro Basket pour savoir quelle destination prendra le meneur de jeu du club italien du Kinder Bologna.

Semblable à l'exode des footbal-

leurs français vers le championnat italien, cette vague annoncée de départs vers les Etats-Unis inquiète les responsables du basket-ball national. L'insolente réussite de Tariq Abdul-Wahad a ouvert la voie aux rêves les plus fous, au point que l'on dénombre aujourd'hui une trentaine de jeunes joueurs français, âgés de dix-sept à vingt et un ans, dans des universités et dans des collèges américains, les meilleures antichambres à la NBA. Tous sont partis de leur propre chef, rompant avec le système de formation français.

LES PROMESSES DES « SCOUTS »

Si le phénomène n'est pas totalement nouveau, il gagne du terrain et touche désormais les basketteurs les plus prometteurs. Le meilleur joueur du championnat de France espoirs, le Dijonnais Karim Souhou, s'apprend à boucler ses valises pour le campus de Furman (Caroline du Sud). Dans le championnat universitaire, il retrouvera Jérôme Moïso, un ancien élève du Centre fédéral du basket-

ball (CFBB), l'institut qui regroupe l'élite des jeunes joueurs français. Tout comme Karim Souhou, Jérôme Moïso avait refusé les offres de grands clubs français. Aujourd'hui à l'Université de Californie de Los Angeles (UCLA), il pourrait lui aussi « entrer en NBA » prochainement, sans avoir jamais joué dans le championnat de son pays.

« Voir certains de nos jeunes aux portes de la NBA est plutôt valorisant. C'est la preuve que nous savons détecter et former des joueurs de haut niveau. Il ne faudrait pas, néanmoins, que l'Amérique vienne épouser le marché et que certaines personnes, qui ont déjà beaucoup d'argent, essaient d'en gagner encore plus sur notre dos », se désole Yvan Mainini, président de la Fédération française de basket-ball (FFBB), en pointant du doigt une corporation décriée de ce côté de l'Atlantique : ceux que l'on appelle les « scouts ». Mandatés par les clubs NBA ou par les grandes universités américaines, ces « chasseurs de tête » ont la caractéris-

tique d'être d'une ténacité sans limite et de faire miroiter la fortune aux jeunes joueurs qu'ils contactent.

NE PAS CRÉER DE FRUSTRATION

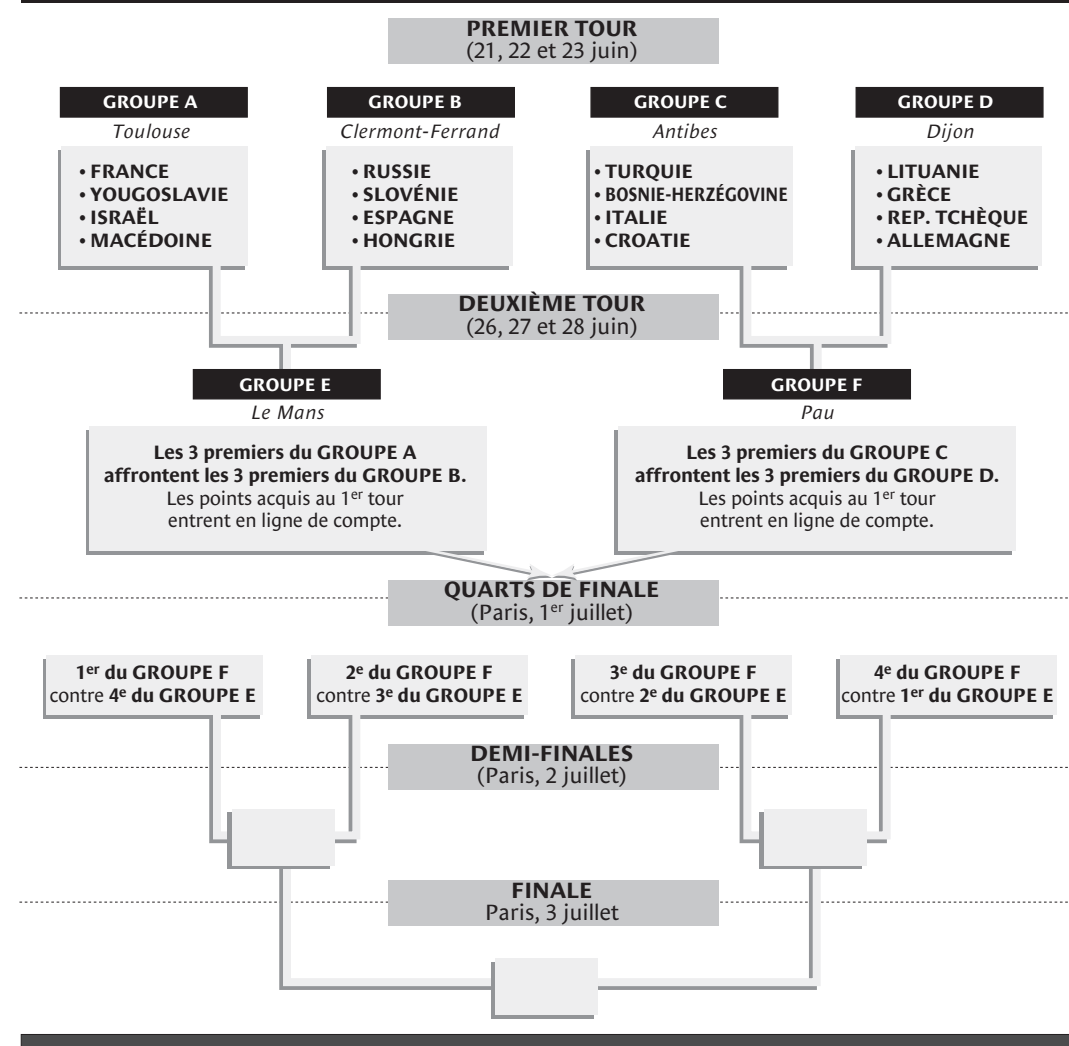
Les éducateurs du Centre fédéral en savent quelque chose. Assaillis de coups de téléphone et de visites imprévisibles, ils ont dû édicter un règlement visant à interdire à tout joueur de parler à un « scout ». La mesure n'a eu que peu d'effet. Un autre élève de l'établissement, Mathieu Forget, dix-sept ans, s'apprend à s'envoler pour les Etats-Unis, vers une université qu'il n'a pas encore choisie. « Notre souhait est de les voir revenir un jour ou l'autre en équipe de France. Hormis cela, que pouvons-nous espérer pour eux ? A l'heure de la mondialisation, il me semble logique qu'ils aient envie de progresser là où le basket-ball est le meilleur. Par ailleurs, les universités américaines proposent des cursus d'excellente qualité que ne peuvent pas offrir les centres de formation des clubs français », observe Mi-

chel Rat, directeur du Centre fédéral. « Si on les empêche de partir, une frustration se créera chez eux, ce qui n'est jamais très bon », indique de son côté Gilles Thomas, cadre technique à la FFBB.

Impuissants face à cette « tentation américaine », les responsables fédéraux cherchent néanmoins des solutions. Yvan Mainini, qui est aussi président de la section européenne de la Fédération internationale (FIBA), nourrit un grand projet : « A chaque fois qu'une équipe étrangère s'approprie l'un de nos jeunes, il faudrait l'obliger à verser des royalties au club d'origine ou au club formateur. Une sorte de fonds de compensation serait ainsi constitué. » Mise au courant par oui-dire, la NBA n'a pas été officiellement informée de ce vaste chantier. Les discussions risquent d'être longues et ardues. En attendant, « de nombreux « scouts » seront présents à l'Euro Basket », assure-t-on au siège européen de la NBA.

F. P.

Championnat d'Europe de basket



Un sport qui a du mal à réussir sa percée populaire

UNE TAILLE DE GÉANT ne suffit pas toujours à se faire remarquer. Pour preuve la discrétion promise à l'équipe de France de basket-ball pendant les championnats d'Europe. Ces douze gaillards habillés de bleu, tous proches du double mètre, n'ont pas retenu l'attention des chaînes de télévision hertziennes. Faute de concurrence, les images de leurs rencontres sont restées propriété de Canal Plus et Eurosport. Une aubaine pour les deux acheteurs ? On pourrait le croire. Mais la chaîne à péage s'est rapidement débarrassée de cet encombrant fardeau en le reléguant sur son réseau numérique. Canal Plus vert diffuse donc pour son million d'abonnés les matchs en direct, sa grande sœur cryptée les reprenant en différé. « Un bon compromis, le seul possible, explique Bruno Poulain, rédacteur en chef adjoint du service des sports. On ne pouvait pas passer l'équipe de France en première partie de soirée. Et son encadrement ne souhaitait pas la faire jouer plus tôt dans la journée. »

Injuste ? Peut-être. Mais le basket-ball français a pris l'habitude de se contenter de peu. Et sa santé est encore trop fragile pour jouer les forts en gueule. A elle seule, la courbe de ses licenciés suffirait à tempérer ses envies de bras de fer. Elle accusait, à la fin de la saison passée, un déficit de plus de 30 000 joueurs en quatre ans. Plus grave : le creux constaté l'année dernière chez les cadets (-10 %) et les minimes (-5 %). Les moins alarmistes croient deviner derrière cette crise de croissance une conséquence perverse de la victoire des Bleus lors de la Coupe du monde de football 1998. Pour les autres, le basket-ball français n'a simplement pas su retenir ces milliers de gamins attirés sous les paniers par l'effet Dream Team des Jeux de Barcelone en 1992.

Autre signe : lors de la saison 1998-1999, l'élite des clubs français a perdu deux des siens. Abandonné par son principal partenaire, Toulouse a renoncé au professionnalisme. Levallois a terminé le cham-

pionnat sans un sou, puis demandé à être rétrogradé en pro B, la deuxième division. Quant à Limoges, ses dirigeants doivent s'expliquer devant la chambre régionale des comptes, leur gestion des années 1991-1997 ayant été jugée dispendieuse.

« MIEUX QUE LE FOOTBALL »

On le voit, l'équipe de France ne joue pas seulement sa sélection olympique au cours de l'Euro 99. L'enjeu de ces treize journées de compétition dépasse le cadre d'un simple championnat continental. Jim Bilba, le capitaine des Bleus, ne s'y trompe pas : « Les clubs français de basket-ball ont emporté cinq Coupes européennes depuis le début des années 80, mieux que le football, mais l'équipe de France a toujours été la pièce manquante. Pour gagner en visibilité dans l'opinion publique, nous avons maintenant besoin qu'elle réussisse une grosse performance. Nous avons été absents des Jeux depuis 1984. Je ne crois pas qu'on nous pardonnerait un nouvel échec. »

A la veille de l'ouverture, les indicateurs étaient heureusement tous au vert. L'équipe de France a bouclé son parcours de préparation en l'emportant au moins une fois sur tous ses adversaires européens, Yougoslavie comprise. Et elle reste sur une victoire de 17 points face à l'Italie, vendredi 18 juin à Toulouse. Les sept salles de l'Euro 99 (Antibes, Dijon, Clermont-Ferrand, Toulouse, Le Mans, Pau et Paris) affichent un taux de remplissage moyen proche de 75 %. A Paris, plus de 90 % des 30 500 places mises en vente au Palais omnisports de Paris-Bercy ont trouvé preneurs. Seul Clermont-Ferrand traîne encore la patte, avec un stade à moitié vide, mais la ville n'a jamais manifesté un grand intérêt pour l'art du dribble et du lancer franc. Reste l'essentiel, pour l'équipe de France : gagner. Le reste lui est presque interdit.

Alain Mercier

Jean-Pierre de Vincenzi, entraîneur de l'équipe de France

« Nous ne sommes pas là pour produire du beau jeu pour le simple plaisir du beau jeu »

« Absente des Championnats du monde 1998, qualifiée d'office en tant que pays organisateur pour l'Euro Basket, l'équipe de France a dû multiplier les matches amicaux, ces dernières années. Quelles ont été les grandes lignes de votre préparation ?

« Un de mes principes de travail a consisté à programmer des matches contre ce qui se fait de mieux en matière de basket-ball. Car lorsque vous jouez contre une équipe qui vous est supérieure, c'est à vous que la rencontre profite. C'est pour cette raison qu'à l'été 1996, nous sommes allés participer à un tournoi, à Salt Lake City, où figuraient les réservoirs des meilleures équipes américaines. Deux ans plus tard, nous avons servi de sparring-partners à des sélections qualifiées pour le Championnat du monde, comme la Russie, la Grèce ou l'Italie, autant d'équipes que nous avons battues. Enfin, au cours de ces deux dernières années, nous avons joué à huit reprises contre la Yougoslavie,

championne d'Europe et championne du monde en titre. Nous avons gagné trois matches et en avons perdu cinq, ce qui est un bilan très favorable. Avant, on prenait régulièrement 20 points contre la Yougoslavie.

« La France va rencontrer la Yougoslavie au premier tour de l'Euro Basket. Cette perspective vous satisfait-elle ?

« Oui. S'il existe une chance d'accrocher la Yougoslavie, c'est au début de la compétition que cela sera possible. Cette équipe va crescendo et il est impossible de la battre en fin de tournoi. D'autre part, le fait de l'avoir rencontrée à plusieurs reprises lors de ces deux dernières années a permis de décomplexer certains joueurs de l'équipe de France. La peur de prendre un carton a disparu.

« On dit que vos méthodes s'inspirent de celles de l'équipe de France de football et que cela n'a pas été facile à imposer...

« Mon but est de protéger l'équipe de France de toutes les in-

fluences extérieures. On a parlé d'opération commando. On a dit : "Il veut imiter les foots." Et lorsque j'ai composé mon staff technique de neuf personnes, soit presque autant que les douze joueurs sélectionnés, on s'est moqué de moi au sein même de la fédération. Il est vrai que j'ai eu des discussions avec Aimé Jacquet, bien avant que celui-ci ne devienne champion du monde, sur la façon d'aborder une compétition. Mais j'en ai eu aussi avec Daniel Costantini, l'entraîneur de l'équipe de France de handball, qui a, lui, des méthodes totalement différentes.

« L'équipe de France s'est fixé

comme objectif de terminer dans les six premiers, ce qui la qualifierait pour les Jeux olympiques de Sydney. Quel style de jeu devra-t-elle développer pour y arriver ?

« Je ne veux pas que l'équipe de France produise du beau jeu pour le simple plaisir de produire du beau jeu. Comme dans tout sport collectif, le principe de base est de reposer sur une défense solide. La seule chose qui compte, à mes yeux, est la victoire. Si nous gagnons en finale par 52 à 51 et que le spectacle n'est pas au rendez-vous, je serai pleinement satisfait.

« Avec Antoine Rigau, Tariq Abdul-Wahad, Laurent Foi-

rest, Frédéric Weis, Alain Digbeu, jamais l'équipe de France n'avait possédé autant de bons joueurs. Que lui manque-t-il ?

« Un deuxième pivot de grande taille, aux côtés de Frédéric Weis. Si l'on regarde le palmarès des trois derniers Championnats d'Europe, toutes les équipes qui sont montées sur le podium avaient un, et plus généralement deux, joueurs de plus de 2,10 m. A ce niveau-là, une équipe qui manque de taille se fatigue beaucoup plus vite qu'une autre.

« Comment allez-vous utiliser Tariq Abdul-Wahad, premier et seul Français à évoluer en NBA ?

« Je voudrais en faire un leader

défensif. C'est un fantôme de croire qu'il marquera panier sur panier en équipe de France tout simplement parce qu'il joue aux Etats-Unis. Tariq a fait une saison formidable avec Sacramento et il est devenu l'un des meilleurs défenseurs de NBA. J'aurais tort de ne pas l'utiliser dans ce registre.

« Issu du giron fédéral, entraîneur de vocation, directeur technique national du basket-ball français, quelle serait votre plus grande satisfaction, hormis un titre de champion d'Europe ?

« Je voudrais que cette équipe de France de basket soit une vitrine pour tous les gens qui pratiquent la discipline. Cela n'a pas toujours été le cas. Mais, depuis 1995, nous jouons à guichets fermés partout où nous passons. Si nous nous qualifions pour les Jeux olympiques, mon souhait serait de voir émerger une « génération basket » en France. »

Propos recueillis par Frédéric Potet

Les douze Bleus

● **Meneurs** : Antoine Rigau (Kinder Bologna, 2,01 m), Laurent Sciarra (PSG-Racing, 1,95 m), Moustapha Sonko (Villeurbanne, 1,92 m).

● **Arrières-ailiers** : Tariq Abdul-Wahad (Sacramento Kings, 1,98 m), Alain Digbeu (Villeurbanne, 1,96 m), Laurent Foirest (Pau-Orthez, 1,97 m), Stéphane Risacher (PSG-Racing, 2,03 m).

● **Intérieurs** : Jim Bilba (Villeurbanne, 1,98 m), Thierry Gadou (Pau-Orthez, 2,05 m), Cyril Julian (PSG-Racing, 2,06 m), Ronnie Smith (Pau-Orthez, 2,07 m), Frédéric Weis (Limoges, 2,18 m).

DISPARITIONS

LE GÉNÉRAL PAUL-EMILE DE SOUZA, ancien président du Dahomey (devenu le Bénin en 1974), est mort à Cotonou jeudi 17 juin à l'âge de soixante-huit ans.

kou porté au pouvoir par un coup d'Etat en octobre 1972. Le général Kérékou a dirigé de 1972 à 1990 un régime militaire-marxiste, avant de céder la place à un gouvernement de transition après la première Conférence nationale qui se soit tenue en Afrique.

HENRI D'ORLÉANS, comte de Paris, prétendant au trône de France, est mort à son domicile de Cherisy, près de Dreux (Eure-et-Loir), samedi 19 juin, à l'âge de quatre-vingt-dix ans.

MARIO SOLDATI, écrivain et cinéaste italien, est mort à son domicile de Tellaro samedi 19 juin à l'âge de quatre-vingt-douze ans.

JOURNAL OFFICIEL

Au Journal officiel du samedi 19 juin sont publiées :

Sécurité routière : la loi portant diverses mesures relatives à la sécurité routière et aux infractions sur les agents des exploitants de réseau de transport public de voyageurs, et la décision du Conseil constitutionnel validant cette loi.

Fonction publique : deux circulaires relatives aux commissions administratives paritaires et aux comités techniques paritaires.

Au Journal officiel du dimanche 20 juin est publié :

Pollution : un décret instituant une taxe générale sur les activités polluantes.

AU CARNET DU « MONDE »

Anniversaires de naissance

Bon anniversaire, Agnès.

Je t'ai connue jeune femme, tu étais déjà très jolie... Aujourd'hui, tes quarante ans te rendent encore plus belle.

Matthieu, Maxime et Charlotte.

Notre fils, petit-fils, filleul, neveu, frère et cousin

Antonin LAINE, grand jaguar de Guinée-Bissau, l'explorateur de la mer de Chine, le magnifique du 15^e arrondissement,

prend aujourd'hui, le 22 juin 1999, sa majorité.

Mariages

M. et M^{me} Gérard INCAGNOLI, M. et M^{me} Jean-Pierre GOULLE sont heureux d'annoncer le mariage de leurs enfants,

Caroline et Nicolas.

La bénédiction nuptiale leur sera donnée le samedi 26 juin 1999, à 14 heures, en l'église Saint-Lubin de Rambouillet.

M. et M^{me} VANDERHAEGEN sont heureux d'annoncer le mariage de

Christophe et Laurence,

qui a été célébré à Douai, le samedi 5 juin 1999.

Décès

Michel et Jacqueline Roskis, Edgar Roskis, Dan, Ariel et Lola Roskis, Ariel Gingembre, M. et M^{me} Georges Charbit, ont la douleur de faire part du décès de

Maria ROSKIS,

survenu le 17 juin 1999.

Les obsèques auront lieu le mardi 22 juin, à 15 heures, au cimetière parisien de Bagneux.

Cet avis tient lieu de faire-part.

M^{me} Varay, son épouse, Alexandre et François, ses fils, Ladislav de Hoyos, son beau-fils, Et toute la famille, font part du décès de

professeur André VARAY, commandeur de la Légion d'honneur, médecin honoraire des Hôpitaux de Paris, professeur honoraire au Collège de médecine,

survenu dans sa quatre-vingt-dixième année, muni des sacrements de l'Eglise.

Les obsèques auront lieu dans l'intimité à Anney. Une messe sera célébrée ultérieurement à Paris.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Résidence Château-d'Arcadie, 64200 Biarritz.

Remerciements

M. Marcel Santier et ses enfants, très touchés des messages et marques de sympathie lors du décès de

M^{me} Emma SANTIÉ-KUENEMANN,

vous prient de lire ici leurs sincères remerciements.

Anniversaires de décès

Nandor CHESNEY

nous a quittés dans la nuit du 21 au 22 juin 1988.

Que ceux qui l'ont connu se souviennent.

Les familles Dayan et Bénichou rappellent le souvenir de

Simone DAYAN, née BENICHO,

à l'occasion du trente-sixième anniversaire de sa mort.

CARNET DU MONDE

Fax : 01-42-17-21-36

Assemblées générales

Congrès APAJH d'Orléans, association pour adultes et jeunes handicapés.

Les 25 et 26 juin 1999,

« La personne handicapée, nouveaux besoins, nouveaux accompagnements »

Lieu : Parc des expositions et congrès, à Orléans.

Contacts : Fédération APAJH Tél. : 01-48-07-25-88. Comité APAJH du Loiret, Tél. : 02-38-64-20-15.

Inscriptions

ÉCOLE SPÉCIALE D'ARCHITECTURE

Établissement privé d'enseignement supérieur, diplôme reconnu par l'Etat et l'ordre des architectes, président : Christian de Portzamparc, deux rentrées par an, 254, boulevard Raspail, 75014 Paris. Tél. : 01-40-47-40-00 Fax : 01-43-22-81-16 e-mail : info@esa-paris.fr site Web : www.esa-paris.fr

Lycéens préparant le baccalauréat, bacheliers, diplômés de l'enseignement supérieur, vous désirez intégrer l'ESA en septembre 1999 : deux examens d'admission se dérouleront les 30 juin et 1^{er} septembre 1999.

Soutenances de thèse

Aurélié Gommier-Decourt a soutenu sa thèse de doctorat de musicologie (université de Paris-Sorbonne - Paris-IV) sur « Albert Alain (1880-1971), organiste et compositeur français », le 14 juin 1999.

Le jury, composé de M^{me} et MM. les professeurs Danièle Pistone, Claude Noissette de Cruzat, Jacques Prévotat et Jacques-Olivier Boudon, lui a décerné la mention Très Honorable, avec ses félicitations à l'unanimité.

Nos abonnés et nos actionnaires, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de bien vouloir nous communiquer leur numéro de référence.

Séminaires

COLLÈGE INTERNATIONAL DE PHILOSOPHIE

Samedi autour d'un livre

Kant et les limites de la synthèse de Jocelyn Benoist, avec Jacques-Olivier Begot, Bruno Karsenty, Patrice Loraux, François Marty et Jean Maurel.

26 juin, 9 h 30-12 h 30, amphi Stourdzé, Carré des sciences, 1, rue Descartes, Paris.

L'accès à toutes les activités du collège est libre et gratuit (dans la limite des places disponibles).

Renseignements sur salles, répondeur : 01-44-41-46-85. Autres renseignements : 01-44-41-46-80.

Communications diverses

CLUB IMMOBILIER

Diplômés ESC Marseille - Mastère MICA

MARSEILLE ET LYON : RENCONTRE DE L'URBANISME, DE L'IMMOBILIER ET DE L'ÉCONOMIE

Le jeudi 24 juin 1999, à Marseille, au palais du Pharo

Les « Clubs Immobiliers » des diplômés de l'ESC Marseille et de l'EM Lyon organisent une journée en présence des élus et décideurs économiques, qui vous présenteront les grands projets structurants de leurs villes.

Avec les interventions, pour Marseille, de M. Renaud Muselier, président de l'établissement public Euroméditerranée, premier adjoint au Maire de Marseille, député des Bouches-du-Rhône ;

M. Claude Vallette, vice-président de l'Agence d'urbanisme de Marseille, adjoint au Maire de Marseille ;

Pour Lyon, de M. Henry Chabert, président de l'Agence d'urbanisme de Lyon, adjoint au Maire de Lyon, député du Rhône.

Contact : Catherine MORAND Tél. : 04-91-33-39-04 Fax : 04-91-33-41-65

Mercredi 30 juin, au restaurant de l'Unesco, dîner-débat sur « Les Italiens et les Maltais de Tunisie ». Rens. : Association des anciens élèves du lycée Carnot de Tunis, 18, avenue des Champs-Élysées, Paris-8^e. Tél. : 01-40-74-35-75. Fax : 01-49-10-09-82.



NUMÉRO 536 - JUIN 99 CAHIERS DU CINÉMA 35F - Chez votre marchand de journaux

Chaque jeudi avec Le Monde DATÉ VENDREDI retrouvez LE MONDE DES LIVRES

Pour (mieux) connaître Le Monde et la presse la mallette pédagogique du Monde Une cassette vidéo Cinquante fiches pratiques Des idées de travail en classe

OLD ENGLAND PARIS Grandes Réclames d'Eté à partir du 19 juin 1999 12, bd. des Capucines - Paris 9ème

Associations communiquez vos Assemblées générales tous les jours dans le Carnet Tarif à la ligne 120 F TTC / 18,29 €

RUBRIQUE IMMOBILIÈRE Parution lundi daté mardi TARIF ABONNÉS : FORFAIT 5 LIGNES (26 caractères ou espaces par ligne)

Abonnez-vous en toute liberté Vous faites arrêter votre abonnement quand bon vous semble Vous ne payez rien d'avance Vous êtes sur de ne manquer aucun numéro

Recevez Le Monde chez vous pour seulement 173F* par mois En vous abonnant au Monde vous êtes certain de ne manquer aucun rendez-vous avec l'actualité, aucun dossier, reportage, article correspondant à vos centres d'intérêt.

Bulletin d'abonnement Offre à retourner au Monde: Service Abonnements, 24 avenue du Général-Leclerc 60646 Chantilly Cedex - Tel: 01 42 17 32 90 de 8h30 à 18h du lundi au vendredi.

La mort de Mario Soldati, Anglo-Saxon sous le soleil d'Italie

L'écrivain et cinéaste piémontais est mort le 19 juin à l'âge de 92 ans

FILS d'un soyeux de Turin, d'origine italo-lyonnaise, Mario Soldati naquit le 17 novembre 1906, ce qui le rapprocha dangereusement de la génération de Moravia (né l'année suivante) : cette proximité nuisit à sa gloire, tant leurs œuvres, par la finesse psychologique, la violence, l'authenticité pouvaient se ressembler. Piémontais donc, élevé d'une façon stricte et religieuse, il se plaignait d'avoir eu une enfance malheureuse dans cette famille aisée, cultivée, mais possessive et collet monté. Se destinant à l'université, il bénéficia, au cours de ses études de lettres et d'histoire de l'art, d'une bourse de séjour aux Etats-Unis, qu'il découvrit donc en pleine crise, à la fin des années 20. Il en revint avec un roman qui le fit immédiatement connaître, *America, primo amore*.

Après quelques tentatives dans le milieu journalistique, à Gênes, il se tourna vers le cinéma, parce que, au moins, « la carte d'adhésion au fascisme n'était pas nécessaire ». Il devait confier à Dacia Maraini : « J'étais un antifasciste viscéral. Dans le fascisme, ce qui m'agaçait surtout, c'était le culte de la personnalité. Quand je traversais la piazza Venezia, à Rome, je détournais la tête pour ne pas voir le fameux balcon, et ces fenêtres-là derrière lesquelles se trouvaient les bureaux de Mussolini. »

Son œuvre extraordinairement prolifique a couvert tous les domaines : poésie, théâtre (il écrivit dès 1924 la pièce *Pilato*), essais, romans, autobiographiques pour la plupart. C'est dans ce dernier genre qu'il a le mieux affirmé sa subtilité. Très précoce, il avait publié dès 1929, avant de partir pour les Etats-Unis, un recueil de nouvelles, *Salmace*, qui fut remarqué par le critique antifasciste Giuseppe Borgese. En 1935, *America, primo amore* singularise Soldati, qui restera attaché à l'univers anglo-saxon. « Qui me rendra le soleil et le vent de Manhattan, les midis heureux de ces samedis-là ? Les larges avenues vides et l'air du prin-

temps océanique, les lames du soleil sur le vaste azur de l'Hudson et les reflets lointains sur les rochers de l'autre rive ? Les pentes vert métallique des jardins sur les quais, les matelots au béret blanc, allongés sur les bancs et riant au soleil, les files longues et brillantes de voitures qui quittaient la ville ? »

Ce premier roman, refusé par la plupart des éditeurs, connaîtra une longue vie. Soldati le modifia, l'augmenta, avant qu'il ne commence à être traduit dans le monde entier, après la seconde guerre mondiale. Influencé par Graham Greene, qui fut un ami, ou Evelyn Waugh qu'il admirait, Soldati se référait aussi volontiers à Conrad, Stevenson et James, dont la marque sera manifeste dans des récits plus intimistes, comme *La Fenêtre*, publié dans le recueil *Le Festin du commandeur*, en 1950.

FRATERNITÉ

Tandis qu'il poursuit une carrière cinématographique de plus en plus active (*lire ci-dessous*), il publie régulièrement nouvelles, chroniques, récits. « Ses vrais films sont des romans », dira le critique Cesare Garboli, pour louer son efficacité narrative. En 1954, Soldati obtint le prix Strega, le Goncourt italien, pour *Les Lettres de Capri*, qui mettent en scène un couple d'Américains installés en Italie. Harry, critique d'art, est déchiré entre sa femme, Jane, et une Italienne, Dorothea, qui devient sa maîtresse. Culpabilisé, il va apprendre avec stupeur que sa femme le trompe et qu'elle a écrit des lettres compromettantes à un play-boy italien. Exploitant un thème de prédilection, celui du secret mis au jour, Mario Soldati suit l'intrigue sentimentale au rythme d'un roman policier, habileté qui fera le succès de ce best-seller, aussitôt traduit dans trente langues.

En 1974, alors que son succès commercial, tant comme cinéaste que comme écrivain, éloigne de lui la critique intellectuelle, Pier Paolo

Pasolini vient à sa rescousse avec un article dithyrambique sur *L'Emeraude*, dont il analyse la structure, le style, le ton, le symbolisme, n'hésitant pas à convoquer les fantômes de Melville et de Dostoïevski. « La légèreté absolue de l'écriture de Soldati signifie fraternité. »

Son éducation religieuse resurgit dans plusieurs livres : *L'Ami jésuite* (1943) et *La Confession* (1955), où il décrit scrupuleusement les tourments d'un adolescent saisi entre la culpabilité du désir des femmes qu'il découvre et son attirance irrésistible et naturelle pour un garçon qui lui offre un plaisir soudain affranchi de tout remords : « Quelque chose comme de boire un bon verre d'eau quand on a soif... »

Dans nombre de ses romans, Mario Soldati restera fidèle à l'univers anglo-saxon, notamment dans *L'Architecte*, qui parut en 1985 et qui entraîne le lecteur dans un périple à travers le monde, sur un ton désabusé, pessimiste et obsessionnel, où la passion paraît étouffée par l'égoïsme.

Très polyvalent, il publia également des récits de voyage, son journal intime, des chroniques de sport et d'innombrables nouvelles, parfois en rapport avec ses films de cinéma et de télévision (en particulier la série du « Maréchal des carabiniers »). Il est également l'auteur d'un... dictionnaire des vins italiens, *Vino al vino*. Quel Valpolicella buvait Hemingway, quand il écrivait *Au-delà du fleuve et sous les arbres ?*, se demande Soldati le plus sérieusement du monde avant de conclure sur une pirouette : « Qui connaît les cépages, sait rarement apprécier le vin : exactement comme les plus grands linguistes savent peu goûter la littérature. Et vice versa (...) Car toute œuvre d'art, quoiqu'on l'étudie et qu'on doive l'étudier, au fond ne peut être qu'aimée. Et quand on aime, amis, on n'a jamais un sourire de connaisseur ! »

René de Ceccatty

FERDINANDO SCIANNAMAGNONI (UN VOTO D'AUTORE, SALONE DEL LIBRO TORINO)



Mario Soldati

DÉPÊCHES

■ **ART** : une *Composition suprématisiste* de Malevitch est restituée par le Musée d'art moderne de New York (Moma) aux héritiers du peintre russe. Peint entre 1923 et 1925, exposé à Berlin, resté en Allemagne quand, en 1927, il fut interdit à Malevitch de sortir d'URSS, ce tableau a été exposé jusqu'en 1933, puis caché afin d'échapper à la destruction comme exemple d'« art dégénééré ». Le directeur du Moma, Alfred Barr, le fit sortir d'Allemagne en 1935. Le procès des héritiers pour sa restitution, commencé en 1993, vient de se conclure par ce geste et une compensation financière pour cinq autres tableaux.

■ **MUSIQUES** : l'association des *Victoires de la musique* a demandé, le 18 juin, la médiation du ministère de la culture et de la communication, après la démission de sa présidente, Laurence Le Ny, directrice générale de Warner France, et le retrait du Syndicat des producteurs et organisateurs de spectacles (Synpos). Quatre syndicats professionnels se sont retirés de cette organisation, ceux des producteurs de disques estimant ne plus pouvoir travailler avec le Syndicat national des artistes musiciens (SNAM) et le Syndicat français des artistes interprètes (SFA), tous deux CGT.

Un cinéaste inspiré par la littérature

JUSQU'AU DÉBUT des années 50, Mario Soldati fut considéré en Italie essentiellement comme un homme de cinéma. Dès 1932, il avait été scénariste, pour Alessandro Blasetti et surtout Mario Camerini. Or le cinéma était à ses yeux un pis-aller, un art compromis avec le fascisme, auquel il se consacrait « à contrecœur, avec rage, avec désespoir, avec de la haine même... » Devenu metteur en scène en 1939, il peaufina avec *Dora Nelson* une comédie satirique sur le monde du cinéma dans laquelle il se défoule.

Excellent dans les films en costumes adaptés d'œuvres littéraires du XIX^e siècle, il tourne *Piccolo*

mondo antico (1941), d'après un roman de Fogazzaro truffé d'allusions au Risorgimento. Cette romanesque histoire d'amour, cet hymne à la liberté censuré d'une réplique (« Vive la liberté ! »), Soldati se targuera de l'avoir fait bien avant que Roberto Rossellini ne sorte *Rome, ville ouverte*, fier d'avoir, lui, réalisé « un film anti-allemand pendant que les Allemands étaient là ».

Toujours d'après Fogazzaro, il tourne l'année suivante *Malombra*, l'histoire d'un homme qui tombe amoureux d'une folle, film qu'il juge raté à cause de l'actrice Isa Miranda, vamp de Cinecittà : il aurait préféré Alida Valli.

En 1946, il signe ce qu'il considère comme son chef-d'œuvre, « le seul film que j'aie vraiment choisi de faire », *La Misère del Signor Travet*, d'après une pièce de Vittorio Berzario, et dans lequel il évoque ses racines turinoises. Présenté au Festival de Cannes, le film passe inaperçu : le monde n'a d'yeux que pour le néoréalisme, et Soldati se rattache plutôt au courant du « calligraphisme », un mode d'approche réaliste moins extrême.

Il puisera encore son inspiration visuelle chez Balzac (*Eugénie Grandet*, 1947), Moravia (*La Provinciale*, 1953), Graham Greene (*Rapt à Venise*, 1955), sans conviction.

Bibliographie

- *Amérique, premier amour*, trad. Marie Canavaggia, Aux portes de France, 1947.
- *L'Affaire Motta*, trad. Marie Canavaggia, Editions du Pavois, 1947.
- *Le Festin du commandeur*, trad. Paul-Henri Michel, Plon, 1951. Comprend également *La Fenêtre*, qui sera retraduit par Christian Paoloni, Gallimard-Le Promeneur, 1995.
- *Les Lettres de Capri*, trad. Paul-Henri Michel, Plon, 1956. Nouvelle trad. Nathalie Bauer, Autrement, 1996.
- *Le Vrai Silvestre*, trad. Paul-Henri Michel, Plon, 1959.
- *La Confession*, trad. Georges Piroué, Plon, 1960, rééd. Le Promeneur, 1993.

- *Les Deux Villes*, trad. R. Hardy et J. Blondel, Plon, 1966.
- *L'Enveloppe orange*, trad. Varène Colombani et Michel Desbruyères, Plon, 1968.
- Nouvelle trad. Nathalie Bauer, Gallimard-Le Promeneur, 1997.
- *Raconte, carabinier*, trad. Constance Thompson Pasquali, Plon, 1969.
- *Le Dernier Rôle*, trad. Charles Portevin, Flammarion, 1975.
- *L'Emeraude*, trad. Charles Portevin, Flammarion, 1976.
- *L'Epouse américaine*, trad. Françoise Bouillot, Belfond, 1979.
- *L'Incendie*, trad. Geneviève Cattani, Hachette, 1983.
- *L'Architecte*, trad. Charles Portevin, Belfond, 1987.
- *La Veste verte*, trad. Nathalie Bauer, Gallimard-Le Promeneur, 1996.

SEXE ET SENTIMENTS

Il s'épuise dans des films alimentaires, farces ou films de cape et d'épée, collabore avec William Wyler (*Ben Hur*) et King Vidor (*Guerre et paix*). Pour finir par avouer qu'il se sentait incapable d'imposer ses sujets à des producteurs, que les choses auxquelles il tenait « ne devaient pas finir en films ». La littérature était sa vocation, c'est là qu'il pansa les blessures d'amour-propre du cinéaste timoré, là qu'il traita sans complexe son thème majeur : le conflit entre le sexe (lié au péché) et les sentiments.

Il lui arrivait alors, comme dans *Les Lettres de Capri*, d'adopter une construction cinématographique, de faire rebondir l'intrigue selon le procédé du flash-back : sa manière d'être à la fois écrivain et cinéaste.

Jean-Luc Douin

Edgar Degas de retour chez lui, à La Nouvelle-Orléans

LA NOUVELLE-ORLÉANS de notre envoyée spéciale

Cent-vingt six ans après, le célèbre *Bureau de coton* revient à La Nouvelle-Orléans où la toile fut peinte par Edgar Degas, dont la mère était née dans ce port de Louisiane. D'octobre 1872 à mars 1873, le peintre impressionniste, alors âgé de trente-huit ans, avait rendu visite à sa famille. Son grand-père maternel Germain Musson, planteur, s'était établi à La Nouvelle-Orléans après avoir fui Haïti.

Gail Feigenbaum, qui fut conservatrice à la National Gallery de Washington, a conçu l'exposition Degas présentée au New Orleans Museum of Art (Noma), bâtiment néoclassique situé dans le grand parc municipal qui débouche sur l'élégante Esplanade Avenue où résidait le peintre. Elle a réuni dix-sept toiles, pastels et dessins aujourd'hui disséminés dans le monde mais réalisés par Degas pendant ces quatre mois, ainsi que d'autres œuvres antérieures et postérieures. L'accrochage, chronologique, tente de replacer la production néo-orléanaise dans son contexte familial, historique et économique.

L'hebdomadaire *Newsweek* a qualifié la petite exposition de « superbe », tandis que la presse locale se dit « Degas-ga » ou s'aban-

donne à la « Degas madness », s'attardant à nouveau sur la saga, les petites et grandes histoires des Degas ou De Gas, comme ils se faisaient appeler à l'époque, Musson, Rillieux et compagnie. Un secret a beaucoup intéressé la presse américaine à l'occasion de cette exposition qui n'en fait pas état : une branche de la famille Degas descend d'une femme noire, Constance Vivant.

LA FIN D'UNE ÉPOQUE

Pendant son séjour à La Nouvelle-Orléans, Edgar Degas se rendait chaque matin dans les bureaux de son oncle Michel Musson, marchand de coton sur Carondelet Street. Ainsi est né *Le Bureau de coton*, œuvre emblématique de l'aventure américaine que le Musée des beaux-arts de Pau a finalement accepté de prêter, grâce au soutien du maire de la ville, André Labarrère. Le tableau fut peint en 1873 (comme sa version estivale, *Les Marchands de coton*). C'est la fin d'une époque, car la famille créole du peintre a mal survécu financièrement à la guerre civile, à la Reconstruction, à l'effondrement des cours du coton. Certains membres s'engageront même activement dans une ligue raciste.

Les femmes peintes par Degas sont aussi mélancoliques. Dans la série des fameux portraits d'Es-

telle, le Noma a acquis en 1965 *Portrait de Mme René De Gas, née Estelle Musson*, une composition dramatique où la moitié du visage de la jeune femme – qui devenait aveugle – est dans l'ombre, comme dans *La Femme aux fleurs*. Degas a peint tous les neveux, cousins qu'il avait sous la main : *La Femme au balcon*, *Désirée Musson*, *La Garde-Malade*, *La Malade*, *Deux jeunes femmes répétant un duo*, *Le Pédi-cure*... Si le carnet local a disparu, on peut apprécier les esquisses du voyage dessinées par l'artiste entre Paris et les Etats-Unis, et une reconstitution du porche d'Esplanade Avenue.

Sur les tableaux, la Louisiane n'est présente qu'en arrière-plan comme dans les *Enfants assis sur un perron de maison de campagne*. Degas ne peindra pas de scènes en extérieur car, souffrant des yeux, il évitait l'intense lumière du Sud, et sa galerie de portraits se limite à sa famille blanche. Dommage ! On aurait aimé que le peintre impressionniste livre une vision plus complète de son séjour dans le nouveau monde.

Claudine Mulard

★ **DEGAS AND NEW ORLEANS : A FRENCH IMPRESSIONIST IN AMERICA.** New Orleans Museum of Art (Noma). Jusqu'au 29 août.

Pour la 1^{ère} fois. Un guide qui fait le lien entre les études supérieures et les débouchés

le nouvel **Observateur** 2500 formations
ATLASECO 1999-2000

- 40 filières à la loupe**
- BTS
 - DUT
 - DEUST
 - DU
 - Licences
 - Maîtrises
 - MST
 - MSG
 - MIAGE
 - IUP
 - IUFM
 - CAPE
 - CAPES
 - CAPLP 2
 - CAPET
 - CAPEPS
 - CAPEF
 - Agrégation
 - Paramédical
 - Social
 - Fonction publique
 - Sciences Po
 - Ecoles de commerce
 - Ecoles d'ingénieurs
 - DEA
 - DESS
 - Multimédia
 - Magistères
 - IAE
 - Ecoles d'art
 - Design
 - Architecture
 - Maîtrises
 - MBA
 - DRT
 - Doctorats
 - Médecine
 - Pharmacie
 - Dentaire
 - Vétérinaire

Le vrai guide des diplômes



Tout sur les débouchés, les emplois, les salaires

L'oncle Internet

par Pierre Georges

C'EST LEUR MALÉDICTION : les riches deviennent de plus en plus riches. Abominablement riches. Désespérément riches. Riches un jour, riches toujours. La fortune leur vient en dormant, implacablement, comme torrent gonflé par des orages de bénéfices et de dividendes. Qu'ils travaillent beaucoup, c'est souvent le cas, ou qu'ils prospèrent tranquillement, leur fortune fait boule de neige. L'argent va à l'argent, la chose est connue, notamment des pauvres, comme attiré par une sorte d'aimant boursier. La preuve, ce classement annuel des deux cents premiers milliardaires, en dollars évidemment, sinon on serait dans l'épicerie, établi par le magazine économique américain *Forbes*. C'est un rite maintenant bien établi : une fois l'an, cette publication, propriété d'une famille qui ne vit pas précisément dans la débâcle au point de se réserver fort modestement la 200^e et dernière place du concours-constat, *Forbes* donc dresse l'état des lieux et du club.

Le gotha de la richesse, ce qu'on n'ose appeler les deux cents familles de la planète bleue, n'est pas précisément à plaindre. A eux tous, à eux seuls, ces deux cents fortunés possèdent un patrimoine de 1 000 milliards de dollars. Ce qui nous met le très riche moyen riche, le très riche de base, à 5 milliards de dollars tête. Soit au prix de la conversion, l'anonyme adhérent du club à 31 milliards de francs et demi.

Plus intéressant encore, *Forbes*, pas vraiment une publication révolutionnaire, se risque à un commentaire qui devrait susciter des envies de lutte des classes : « *Les riches, constate le magazine, deviennent de plus en plus riches. Et ils s'enrichissent plus vite que ja-*

mais grâce à la hausse des Bourses et de l'internet. »

La preuve, l'empire absolu, le règne sans partage exercé par Bill Gates, le patron de Microsoft, dont la fortune potentielle et personnelle atteint désormais les 90 milliards de dollars, en gros les 570 milliards de francs. Informatique et Internet sont bien les deux mamelles de la planète. Au point qu'il nous faudra désormais, plutôt que vers l'oncle d'Amérique, cultiver des espérances d'héritage, façon conte de notaire, du côté de l'oncle Internet ! Ou alors, demander une mutation d'urgence au « Monde multimédia », filiale née avec un clavier d'argent dans la bouche !

Bref, vive et prospère l'oncle Bill, ce riche d'anthologie et qui entend le rester ! Un peu comme ce jeune homme, français de fable et policier pour de vrai, qui a réussi pendant treize ans à être le premier sans-papiers flic de France. Cette histoire délicate fut racontée, ce matin, sur Europe 1.

A l'origine donc, un jeune homme algérien, arrivé clandestinement en France, à l'âge de 20 ans. Un membre de sa famille lui prête ses pièces d'identité. Et lui va faire tout comme il faut : son service national en Allemagne, puis, après réussite au concours d'entrée, l'école des gardiens de la paix. Et enfin, treize ans de carrière sans problème, dans cet estimable corps. Jusqu'à ce que la supercherie originelle soit découverte. Relevé de ses fonctions, condamné pour usurpation d'identité et autres méfaits, le malheureux implore sa grâce et sa réintégration. Eh quoi ! N'aurait-on jamais lu Victor Hugo, place Beauvau, pour ignorer que les sans-papiers aussi peuvent faire les meilleurs limiers !

Il n'y a « pas de modèle universel de développement », estime M. Jospin

LIONEL JOSPIN plaide pour une « Europe du développement », au sein de laquelle les quinze auraient une « vision commune pour mettre en œuvre des politiques de coopération mieux coordonnées ». Tel a été le message du premier ministre, lundi 21 juin, à l'occasion de la Conférence européenne sur le développement, organisée à Paris à l'initiative de la Banque Mondiale et du Conseil d'analyse économique, composé d'experts indépendants, mis en place par le gouvernement.

« *La tâche considérable de reconstruction au Kosovo et dans la région invite l'Europe à donner corps à cette coordination. L'ancrage des Balkans à l'Europe exige que l'Union marche d'un même pas* », a développé M. Jospin. Le premier ministre a rappelé que l'Europe est déjà le premier contributeur de l'aide publique au développement et qu'elle parle déjà d'une seule voix à l'OMC (Organisation mondiale du commerce) ou dans le cadre des négociations environnementales. « *Nous devons progresser également en ce sens au sein du FMI (Fonds monétaire international) et de la Banque Mondiale* », a-t-il poursuivi.

Dans le quotidien américain *International Herald Tribune* publié lundi, M. Jospin donne sa vision de ce que devait être le développement d'un pays. Il n'y a « pas de modèle universel de développe-

ment », estime-t-il, ajoutant qu'une « stratégie de développement doit s'inscrire dans la réalité sociale de chaque pays ». Pour le premier ministre, le développement « est un tout et ne saurait se réduire à ses seuls aspects économiques et financiers » : « une société vraiment développée ne peut être une économie duale, où des secteurs modernes coexistent avec la grande pauvreté engendrée par la destruction des sociétés traditionnelles », dit-il.

Dans ce contexte, M. Jospin estime que l'aide au développement doit « miser sur l'éducation comme facteur de croissance à long terme », être conçue pour que les pays concernés « prennent en main » leur développement, « être attentive à la réduction des inégalités », « s'attacher au respect des droits de l'Homme, à l'égalité hommes-femmes et à la construction de l'Etat de droit », « favoriser la préservation de l'environnement ». Bien loin du « plaidoyer pour la libéralisation sans conditions des marchés », M. Jospin estime qu'en s'appuyant sur son expérience d'intégration économique « respectant la diversité culturelle et sociale des peuples qui la composent », l'Europe « peut contribuer, à l'ère de la mondialisation, à l'émergence d'une meilleure gouvernance mondiale ».

V. Ma.

Dans l'attente d'analyses, les canettes de Coca-Cola restent interdites à la vente

ALORS qu'il s'apprêtait, au vu des résultats négatifs des premières analyses toxicologiques, à lever les mesures d'interdiction de commercialisation des boissons Coca-Cola fabriquées par l'unité de production de Dunkerque, le gouvernement a décidé, samedi 19 juin, de maintenir l'ensemble du dispositif qui vise les marques Coca-Cola, Coca Light, Fanta et Sprite. Plusieurs éléments expliquent cette décision : le premier tient à l'attitude de la société Coca-Cola France qui, dans un communiqué daté du 18 juin, affirmait, que « grâce à son système de traçabilité reconnu parmi les plus performants de l'industrie alimentaire », elle était « en mesure d'identifier de manière formelle » les canettes en acier susceptibles de présenter un risque pour les consommateurs. Le fabricant précisait qu'un code à base de chiffres et de lettres permettait d'identifier les canettes produites par l'usine de Dunkerque susceptibles d'être ou non affectées. « Ces codes ont été communiqués aux clients, aux autorités et, bien sûr au service consommateurs » soulignait la firme qui annonçait d'autre part la mise en place d'un numéro vert - 08 00 80 08 01 - pour les consommateurs souhaitant plus d'informations.

C'est la découverte, les jours suivants, d'un lot de boissons jusqu'alors non-identifié et spécifiquement destiné à la zone frontalière franco-belge, qui a conduit les ministères en charge de la consommation et de la sécurité sanitaire à

mettre sérieusement en doute les affirmations de Coca-Cola France. « *Nous aurions parfaitement compris que Coca-Cola France nous fasse part de toutes les difficultés qu'il rencontre dans la traçabilité de ses nombreux produits plutôt que de nous affirmer qu'il maîtrisait totalement la situation, ce qui n'est manifestement pas le cas* » confiait-on, dans la matinée du lundi 21 juin, au secrétaire d'Etat aux petites et moyennes entreprises, au commerce et à l'artisanat.

« *Nous avons donné au gouvernement français toutes les informations dont nous disposons dans ce domaine, jeudi 17 juin, la veille de notre communiqué de presse, précise-t-on auprès de Publicis Consultants, société désormais en charge de la communication de crise du fabricant. Nous n'avons rien caché mais, pour autant, il est fort possible que nous nous soyons mal expliqués, que nous nous soyons mal fait comprendre des autorités dans un domaine qui, tout compte fait, se révèle relativement complexe.* »

La découverte de l'existence de lots destinés aux zones frontalières a conduit le gouvernement à lancer de nouvelles investigations toxicologiques. Jusqu'alors, les examens menés par le laboratoire bordelais de la direction générale de la consommation, de la concurrence et de la répression des fraudes n'avaient porté que sur 5 boîtes et 7 extraits de poudres entrant dans la fabrication du Coca-Cola pré-

levé le 11 juin à l'usine de Dunkerque, ainsi que sur 7 échantillons de boissons prélevés le 14 juin dans le département du Nord. Ils n'avaient pas mis en évidence de présence de produits toxiques. Les secrétaires d'Etat à la santé et à la consommation affirment qu'ils ne lèveront les mesures de prévention que lorsqu'ils disposeront de nouveaux éléments rassurants. Une étude épidémiologique vient d'être lancée dans le nord de la France pour analyser de manière approfondie les cas de troubles digestifs rapportés au centre antipoison de Lille. Les nouvelles analyses en cours à Bordeaux portent désormais sur des canettes provenant de Belgique et commercialisées en France ainsi que sur des canettes consommées par deux personnes ayant, dans le Nord de la France, souffert de troubles digestifs. Pour les spécialistes de toxicologie alimentaire une piste demeure à explorer : celle de l'interaction entre le vernis alimentaire qui tapisse la paroi interne des canettes et le contenu de ces dernières. On confirme, auprès de Coca-Cola que de telles interactions ont déjà été observées, en Grande-Bretagne notamment, conduisant à l'apparition de mauvaises odeurs lors de l'ouverture de la boîte, ces mauvaises odeurs interdisant le plus souvent la consommation du breuvage. Mais on maintient formellement que dans l'affaire actuelle « *la boisson est hors de cause* » et sa qualité « *irréprochable* ».

Jean-Yves Nau

Le groupe américain veut reprendre la main

APRÈS LE RETRAIT de 50 millions de canettes, les dirigeants de Coca-Cola sortent de leur réserve. Le PDG du groupe, Douglas Ivester, s'est rendu vendredi 18 juin à Bruxelles, où il s'est excusé, dans un communiqué très bref, de son silence dans cette crise. Le groupe d'Atlanta a décidé de lancer une grande campagne publicitaire en Europe. En France, deux présidents, l'un de Coca-Cola France, l'autre de Coca-Cola Entreprise, la filiale embouteillage et distribution de The Coca-Cola Company, n'hésitent pas à apposer leur signature dans une sorte de profession de foi, revendiquant notamment la qualité irréprochable de leur production.

« *La raison pour laquelle nous n'avions pas pris la parole jusqu'alors, c'est que n'on ne savait pas ce qui s'était passé. Nous pouvons désormais nous appuyer sur les études de laboratoires indépendants et rassurer le consommateur* », indique Jean-Yves Naouri, de Publicis Consultants, qui vient d'être chargé de la communication de Coca-Cola France.

Coca-Cola France qui reconnaît « un problème limité en France sur un nombre limité de canettes » refuse l'idée d'un bras de fer avec le gouvernement français qui, pour sa part, a maintenu les mesures de sécurité. « *Nous*

sommes en liaison constante avec le gouvernement », indique un porte-parole de l'entreprise. Selon Publicis Consultants, l'offensive publicitaire en France est conçue pour être « *évolutive* » en fonction des réactions du gouvernement.

Selon Coca-Cola, à ce jour, seuls 20 lots de 24 canettes ont été retournés par la distribution en France, et 2 boîtes par les consommateurs eux-mêmes. L'entreprise explique ce faible chiffre par le fait que Dunkerque - dont la production (6 millions de canettes par jour) a été arrêtée jeudi - exporte sa production vers des centres de distribution ou vers des clients belges.

En revanche, le service consommateurs de Coca-Cola, a croulé sous les coups de fil : 25 000 appels sont arrivés sur le numéro vert, la semaine dernière, avec des pics de 7 000 appels par jour. « *Voilà qui prouve l'extrême intérêt du consommateur pour les produits de notre marque* », juge-t-on chez Coca-Cola France qui a renforcé en conséquence les moyens de ce service. L'entreprise se dit désormais « prête » à répondre aux préoccupations légitimes du consommateur.

Véronique Lorelle

A.-M. R.

DÉPÊCHES

■ **OPPOSITION :** Valéry Giscard d'Estaing a estimé, dimanche 20 juin sur France 3, que « *Le résultat de ces élections européennes est catastrophique pour l'organisation de la droite* ». L'ancien président de la République a observé que, pour l'opposition, « *la dissolution de l'Assemblée nationale* » avait été « *le premier désastre* ». Il a appelé la droite à écarter ses actuels dirigeants et à repartir de la base, à travers des « *forums de l'opposition* ».

■ **POPULARITÉ :** selon le dernier sondage de l'IFOP, réalisé du 14 au 18 juin auprès d'un échantillon de 1 832 personnes pour *Le Journal du dimanche* (daté 20 juin), le président de la République recueille 58 % d'opinions favorables, contre 29 % de mécontents. Le premier ministre recueille, également, 58 % de bonnes opinions (en baisse de 2 points), contre 31 % de mécontents.

■ **ROYAUME-UNI :** Edward Windsor, le fils benjamin de la reine d'Angleterre, et son épouse, Sophie Rhys-Jones, sont devenus comte et comtesse de Wessex lors de leur mariage, samedi 19 juin. La cérémonie religieuse a duré 45 minutes au château de Windsor où 500 personnes avaient été invitées. Le public n'était pas très nombreux mais semble avoir goûté la simplicité de la cérémonie. - (AFP)

■ **LITTÉRATURE :** l'écrivain de science-fiction Stephen King, 51 ans, a été renversé par une camionnette près de son domicile, dans la région de Portland, (Maine). Il a été transporté à l'hôpital avec une jambe cassée, une fracture de la hanche et un poumon perforé. Après une opération immédiate, son état a été jugé satisfaisant.

Quinze Français figurent parmi les plus grandes fortunes du monde

QUINZE FAMILLES ou entrepreneurs français ont trouvé place dans l'édition 1999 du classement des plus grandes fortunes du monde établi par le magazine américain *Forbes* et sa filiale internationale *Forbes Global* ; ils n'étaient que huit dans le précédent palmarès.

Tradition oblige, c'est Liliane Bettencourt, actionnaire du groupe de cosmétiques L'Oréal et fille de son fondateur, qui reste la figure de proue du capitalisme français. Avec un patrimoine évalué à 13,9 milliards de dollars (13,36 milliards d'euros), elle possède la 10^e fortune mondiale, dans un classement que domine le fondateur de Microsoft, l'Américain Bill Gates (90 milliards de dollars).

Derrière Liliane Bettencourt se bousculent les grands noms de l'industrie du luxe et de la distribution. Fondateurs du groupe Auchan, Gérard Mulliez et sa famille (9,8 milliards de dollars) détiennent la 21^e fortune mondiale.

François Pinault (Printemps-Re-doute, 6,4 milliards de dollars), Bernard Arnault (LVMH, 6 milliards), la famille Defforey (Carrefour, 5,6 milliards) ou encore Paul-Louis Halley (Promodès, 4,8 milliards) se situent entre le 44^e et le 69^e rang. Ce dernier ne figurait pas dans le classement 1998.

Autres vedettes du luxe français, Jean-Louis Dumas (Hermès International, 2,3 milliards de dollars) et la très discrète famille Wertheimer (Chanel, 2,1 milliards).

MOINS TRADITIONNEL

Dans des secteurs moins traditionnels, les familles Seydoux et Schlumberger (Schlumberger, Gaumont, Chargeurs, 6,4 milliards de francs) occupent la 45^e place du classement, tandis que les Dassault (3,4 milliards, aéronautique) y font leur entrée.

Implantés à Limoges, les Verspieren-Decoster (3,2 milliards) ont fondé Legrand, le leader de l'équipement électrique. Philippe Forient-Destezet (Adecco, 2,3 milliards de dollars), Gérard Louis-Dreyfus (2,3 milliards, négoce international), Michel David-Weill (Lazard, 2,2 milliards) ainsi que Serge Kampf (Cap Gemini, 2 milliards) complètent ce panorama des plus importantes fortunes françaises.

Edwy Plenel

L'Épreuve

STOCK

Stock

Tirage du Monde daté dimanche 20-lundi 21 juin 1999 : 584 129 exemplaires. 1-3

Confort de la mesure
DU BEAU VETEMENT A
LA SIMPLE RETOUCHE

LEGRAND
Tailleur

Depuis 1894

Très grand choix
de tissus et de prix

27, rue du 4-Septembre, Paris 2^e
Tél : 01.47.42.70.61

3^{ème} cycle

INGÉNIERIE ET NÉGOCIATION
COMMERCIALES INTERENTREPRISES

Pour devenir
Ingénieur d'affaires/
Chef de produits "b to b"

Recrutement Bac +4/5, Ingénieurs, DEA,
DESS, ESC... jusqu'à fin juillet 99
Formation d'octobre 99 à septembre 2000
dont 6 mois de mission en entreprise.

www.devinci.fr/inci

Brochure et dossier au 01 41 16 73 12
Courrier ou E-mail : inci@devinci.fr
INCI - Pôle Universitaire Léonard de Vinci
92916 Paris La Défense Cedex

ETABLISSEMENT D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR TECHNOLOGIQUE PRIVE

Le Monde ECONOMIE

MARDI 22 JUIN 1999

LES ENJEUX ▲ LES INITIATIVES

EUROPE

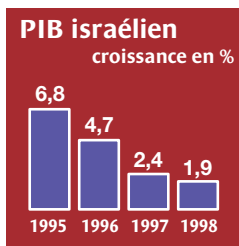


Alain Benlezar, ancien secrétaire confédéral de la CFDT, est passé du militantisme

syndical au lobbying pour Air France à Bruxelles (page IV)

BOUSSOLE

La gestion de l'ex-premier ministre israélien Benyamin Nétanyahou a été désastreuse. Mais, selon le Fonds monétaire international (FMI), la croissance pourrait reprendre en Israël à partir de l'an 2000. A condition que le processus de paix soit relancé dans la région (page V)



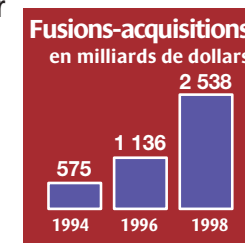
FUTURS

800 000

Le nombre d'emplois créés en France ces dix dernières années par les services marchands. L'Insee vient d'en publier un inventaire qui montre leur forte contribution à la croissance (page VI)

TRIBUNES

Il ne se passe pas de semaine sans que soit annoncé le rapprochement d'établissements financiers de première grandeur. Faut-il avoir peur de l'oligopole bancaire ? (page VII)

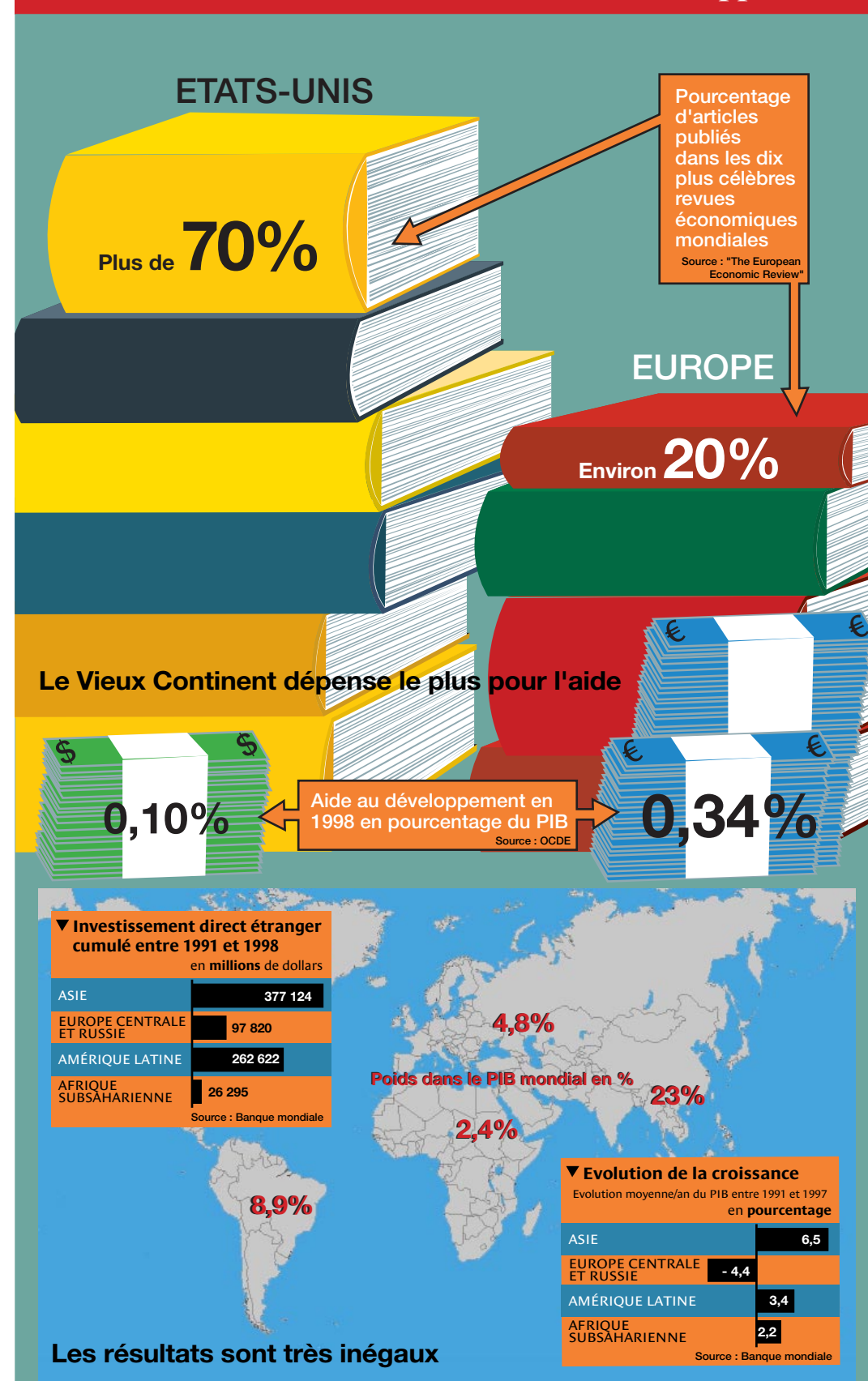


OFFRES D'EMPLOIS
De la page IX à la page XX

Les Anglo-Saxons détiennent un quasi-monopole sur la pensée économique. Même la Banque mondiale s'inquiète de ce déséquilibre !

Les Européens ont-ils encore quelque chose à dire ?

Les Américains dominent le débat sur le développement



C'est une première ! Presque le monde à l'envers. Les économistes européens prennent la parole et les Américains traversent l'Atlantique pour les écouter. Et l'événement se passe à Paris. Au programme de ce renue-ménages qui réunit, du 21 au 23 juin, la fine fleur des élites académiques et les témoins des institutions de Bretton-Woods, un sujet aussi vaste que « gouvernance, équité et marchés mondiaux », l'équation toujours insoluble sur laquelle planchent tous les économistes de la planète préoccupés par les questions de développement.

La Banque mondiale, qui organise l'événement avec le Conseil d'analyse économique (CAE), pense que l'Europe a quelque chose à dire sur ces questions dominées par la pensée anglo-saxonne, mais qu'elle n'a jusqu'à présent pas su se faire entendre.

Il est vrai que les théoriciens du Vieux Continent font souvent figure de passagers clandestins dans les grands débats internationaux. Près de 90 % de la littérature économique est produite dans les laboratoires de recherche américains. Mais le paysage est en train de changer. Joseph Stiglitz, l'économiste en chef de la Banque mondiale, un Américain, rêve de dynamiser cette communauté de penseurs européens dont il juge « l'expertise inestimable, notamment en matière d'organisation des marchés », le sujet qui soulève les plus vives discussions depuis la crise asiatique à l'été 1997.

La France, qui défend son propre projet sur la réforme du système monétaire international face aux Anglo-Saxons, n'allait pas laisser passer l'occasion de faire entendre sa voix. L'événement vient à point nommé après l'isolement dans lequel l'a rejeté le rapprochement surprise entre Tony Blair et Gerhard Schröder autour d'un manifeste économique « pro-marché ».

Cette conférence ne veut pas être un simple coup d'éclat. Elle prétend être le point de départ d'une sorte de « consensus de Paris » en réponse au « consensus de Washington », pensée unique qui a prévalu pendant près de vingt ans, avant d'être remise en cause par la crise asiatique. D'autres éditions de cette manifestation sont d'ores et déjà programmées, à l'instar du rendez-vous annuel institué depuis une dizaine d'années à Washington. A l'avenir, elle pourrait continuer à se dérouler à Paris, si le gouvernement (qui a mis l'équivalent de 300 000 euros dans l'affaire) réussit à convaincre la Banque mondiale.

« Alors que la crise financière a remis profondément en cause le consensus de Washington et que le débat s'ouvre à nouveau sur le rôle des politiques macroéconomiques, sur celui du marché comme mécanisme central de régulation ou encore sur les bienfaits de la libéralisation, il était indispensable de se rapprocher d'une institution qui produit l'essentiel de la doctrine intellectuelle en matière de développement, explique Laurence Tubiana, qui, au nom du CAE, a organisé ce séminaire.

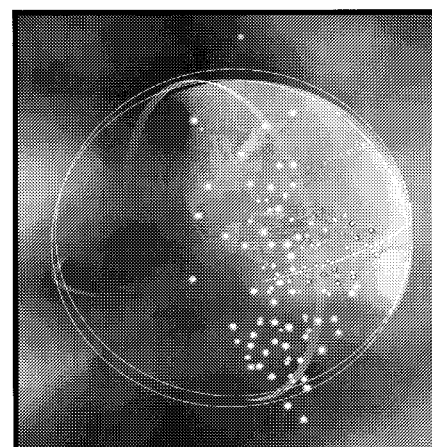
Ce n'est pas non plus sans intérêt que la Banque mondiale déplace géographiquement le champ des débats. En Europe, elle peut espérer trouver un soutien et des relais, plus difficiles à obtenir dans les sphères dirigeantes de Washington, où l'institution est souvent jugée trop activiste et son économiste en chef trop « hétérodoxe », « trop européen et pas assez libéral ».

Que pensent les économistes européens de cette initiative, incontestablement politique, et de ce possible « consensus européen » ?

« S'il existe une sensibilité européenne marquée notamment par le rôle de l'Etat providence, il n'existe pas encore de réponse européenne », souligne prudemment Christian de Boissieu, professeur à l'université Paris-I-Sorbonne. Les Européens se prononcent trop fréquemment de façon dispersée sur les grands sujets économiques du moment, et leurs recommandations sont bien différentes selon que l'on se trouve au Royaume-Uni ou en France.

A l'inverse des politiques, les économistes européens jugent souvent prématuré de songer à imposer un modèle alternatif qu'ils peinent d'ailleurs à définir. D'autant que l'insolente santé de l'économie américaine et le redressement précoc de l'Asie de l'Est semblent confirmer la capacité de résistance du système et, tout compte fait, redonner des arguments aux partisans des thèses ultralibérales.

Laurence Caramel
Lire la suite du dossier pages II et III



17.000 anciens de l'IAE de Paris dans les entreprises à travers le monde.

C'est rassurant pour l'entreprise, et pour vous.

IAE DE PARIS
UNIVERSITÉ PARIS I PANTHÉON-SORBONNE
IAE de Paris
162, rue Saint Charles
75740 Paris Cedex 15
Tél. : 01 44 25 28 03 / 04
http://www.univ-paris1.fr/IAE
Minitel 3616 IAE (1,29 F/mn)

Depuis plus de 40 ans, l'IAE de l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, propose des diplômes nationaux de 3^{ème} cycle - DESS, DEA et Doctorat - dans les domaines de la gestion des entreprises et du management.

Chaque année, 700 étudiants ou salariés d'entreprise sont diplômés de l'IAE de Paris.

Ces formations universitaires de haut niveau, généralistes ou spécialisées, sont proposées :

- à temps complet ou partiel,
- avec ou sans interruption de l'activité professionnelle,
- en formation initiale, apprentissage ou formation continue.

Avec les formations de l'Institut d'Administration des Entreprises de Paris, faites la différence, rejoignez le réseau de ses 17 000 anciens.

U n a v a n t a g e d é c i s i f

Nicholas Stern, économiste en chef à la BERD

« Il existe des principes universels pour le bon fonctionnement d'une économie de marché »

LONDRES
de notre correspondant à la City
« Pensez-vous que la crise financière asiatique de l'été 1997 a éliminé la notion de "modèle asiatique" ? »

« Je ne le pense pas. A mes yeux, le modèle asiatique est symbolisé par l'importance de quatre piliers : l'ouverture commerciale et l'accent mis sur les exportations, la stabilité macroéconomique, le niveau élevé de l'épargne, qui représente en moyenne 30 % du produit national brut, contre 15 à 20 % en Europe de l'Ouest, et l'excellente qualité de la main-d'œuvre, conséquence de l'effort d'investissement dans l'éducation et la formation professionnelle, qui a permis une forte productivité. »

« Il faut remettre la crise asiatique dans le contexte d'une croissance soutenue pendant trente à quarante ans. Les leçons à tirer du miracle économique asiatique restent donc importantes. Mais, au-delà de ces quatre piliers, il demeure des problèmes institutionnels substantiels. »

« Est-ce le signe qu'il n'y a désormais plus de modèle alternatif à celui que préconisent les institutions financières internationales et le fameux "consensus de Washington" ? »

« La présence d'institutions fortes et démocratiques, la transparence du processus de décision de l'Etat, la supervision du secteur financier, la flexibilité de la main-d'œuvre sont des éléments fondamentaux du bon fonctionnement d'une économie de marché. Ces quelques principes sont universels, même si les modalités d'application peuvent varier. »

« Les économies des pays d'Europe centrale et orientale ont-elles toutes fait la même analyse en se rangeant au modèle occidental ? »

« Oui. Les économies qui ont poussé les réformes le plus loin peuvent s'enorgueillir du taux de croissance le plus rapide, mais aus-

si d'avoir mieux résisté aux turbulences financières de l'an dernier. Ainsi, en Pologne, l'activité a progressé en moyenne de 5 % au cours des dernières années, soit davantage qu'en Europe occidentale. La Pologne n'a pas tout fait à la fois, mais s'est engagée prudemment sur la voie des privatisations. En revanche, la Bulgarie, ou les changements ont été lents jusqu'en 1997, a connu une croissance négative à cette époque. Plus récemment, le gouvernement s'est engagé sur la voie des réformes, avec des conséquences positives pour l'activité. La libéralisation, les privatisations et la création d'institutions soutenant un marché en bon état de fonctionnement sont les éléments les plus importants de ce processus. Si la levée des barrières et les dénationalisations peuvent se faire assez rapidement, le volet institutionnel est plus complexe mais d'une grande urgence. Il faut impérativement créer une administration des impôts, un cadre légal, un climat favorable aux affaires, assurer la protection des investisseurs, etc. »

« La crise russe a-t-elle changé cette perception ? »

« La crise russe souligne combien le processus que je viens d'expliquer est vital. En Russie, pour des raisons très compréhensibles, les privatisations ont été rapides en 1993-1994, le contrôle des entreprises dénationalisées étant déjà entre les mains des managers. Mais le marché n'était pas libéré pour autant, les entreprises étaient soutenues financièrement par les pouvoirs publics avec peu d'incitations au changement, et les règles de transparence et de bonne conduite financière n'étaient pas respectées. C'était une économie de marché, mais faussée et dénaturee. »

« Est-il cependant concevable d'avoir un seul modèle pour des économies qui ne se situent pas au même stade de développement ? »

« Il existe des principes applicables partout, mais leur importance est différente selon l'état de développement. En Afrique, la priorité doit être l'éducation et la santé. En Corée, où un grand effort d'investissement a été fait dans ces deux domaines, la libéralisation du marché du travail et la réforme du secteur financier importent davantage. »

« De la même façon qu'on a préconisé, après la crise asiatique et à l'initiative du Fonds monétaire international (FMI), « une libéralisation ordonnée des mouvements de capitaux », faut-il



Nicholas Stern

● Docteur d'économie de l'université d'Oxford, le Britannique Nicholas Stern, cinquante-trois ans, est économiste en chef de la Banque européenne pour la reconstruction et le développement (BERD). L'objectif de l'institution est d'aider la transition des pays de l'ex-bloc soviétique vers l'économie de marché. ● Il a auparavant été professeur d'économie à l'université de Warwick, avant d'enseigner entre 1985 et 1993 à la London School of Economics and Political Science. Il a également été *visiting professor* au Massachusetts Institute of Technology (Etats-Unis), à l'Ecole polytechnique et à l'Université du peuple de Pékin.

« Il existe des principes applicables partout, mais leur importance est différente selon l'état de développement. En Afrique, la priorité doit être l'éducation et la santé. En Corée, où un grand effort d'investissement a été fait dans ces deux domaines, la libéralisation du marché du travail et la réforme du secteur financier importent davantage. »

« De la même façon qu'on a préconisé, après la crise asiatique et à l'initiative du Fonds monétaire international (FMI), « une libéralisation ordonnée des mouvements de capitaux », faut-il

envisager un « développement ordonné des économies » pour tenir compte des disparités existantes ? »

« Si la libéralisation des exportations et des importations est vitale, il faut être plus prudent en ce qui concerne les mouvements de capitaux. Pour contrôler l'impact du capital sur l'économie, il faut disposer d'instruments sophistiqués. L'afflux comme l'exode de fonds peuvent créer des problèmes. »

« Par exemple, la Russie a libéré son marché des capitaux trop rapidement. Pour défendre le rouble en présence d'un déficit budgétaire substantiel, les autorités ont emprunté massivement à court terme et ont été contraintes d'augmenter les taux d'intérêt à des niveaux qui ont créé une crise de confiance alimentée par le manque de crédibilité de la politique macroéconomique et par la faiblesse des réformes structurelles. »

« Il faut distinguer les investissements étrangers à long terme, qui sont une bonne chose, et les mouvements de capitaux à court terme, par exemple dans le cadre de la rotation d'un portefeuille, générateurs d'instabilité. »

« Au sommet de Cologne, un geste devrait être fait pour alléger le poids de la dette des pays les plus pauvres. Est-ce suffisant pour que ces pays, africains et latino-américains pour l'essentiel, sortent la tête de l'eau ? »

« Pour paraphraser les économistes, je dirai que c'est une condition nécessaire, mais pas suffisante. Pour ne pas répéter les erreurs du passé, il faut s'assurer de la bonne utilisation des ressources financières ainsi dégagées et, pour cela, poser des conditions. Si les pays riches doivent se montrer généreux, ils ne disposent pas de fonds illimités. »

Propos recueillis par Marc Roche

CHRONIQUE

par Alain Lebaube

L'Europe des votes

Ainsi ont parlé les urnes. En France, la social-démocratie arrive en tête aux élections européennes. Au Royaume-Uni et en Allemagne, au contraire, le social-libéralisme tout neuf enregistre une sévère défaite. Lionel Jospin aurait donc eu raison de ne point s'associer au manifeste signé, le 8 juin, par Tony Blair et Gerhard Schröder, lequel serait à l'origine de leur échec.

Premier à avoir fustigé le contenu du texte, Robert Hue, le numéro un communiste, s'est empressé de souligner « l'effet terriblement négatif » de sa publication pour expliquer son score décevant au soir du scrutin. Mais c'était au prix d'une lecture sans doute un peu trop rapide.

D'abord, les forts taux d'abstention (77 % en Grande-Bretagne, 54,8 % en Allemagne, 52,9 % en France) limitent l'interprétation du sens profond des votes. Il faudrait en outre y ajouter une dimension nationale qui ne facilite pas les comparaisons. Sans compter qu'il serait tout aussi imprudent d'analyser la faible participation à l'aune du rejet ou de l'acceptation du document.

Peut-on d'ailleurs imaginer que l'effet se soit traduit aussi rapidement sur une opinion n'ayant guère manifesté d'intérêt pour la campagne et ses enjeux ?

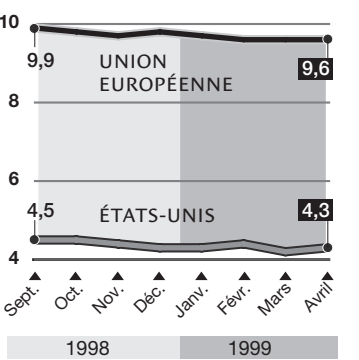
Aucune conclusion évidente ne s'impose non plus à partir des chiffres. En sanctionnant les travaillistes britanniques et le SPD (Parti social-démocrate) allemand, et en leur préférant les conservateurs et la démocratie-chrétienne, les électeurs ont pu considérer que l'orientation des partis sociaux-démocrates n'était pas assez libérale. Mais peut-on en même temps prétendre qu'elle était trop libérale, pour justifier le rejet ?

La même ambiguïté vaut pour le Parti socialiste français. Selon certains observateurs, les suffrages recueillis exprimeraient un immobilisme doctrinal. Tandis que d'autres y voient une saine réaction, favorable à l'exigence d'une Europe plus sociale qui tarde tant à se manifester.

Pareille confusion montre que l'idée européenne souffre en tout état de cause d'un déficit et que, pour être susceptible de réveiller les passions, elle doit s'incarner dans un projet. Au risque sinon, en la cantonnant à ses performances économiques, à son unité monétaire et – plus horrifiant aux yeux du grand nombre – à son encadrement réglementaire, d'entretenir une sorte de démotivation commune.

S'il y a urgence, et besoin manifeste de rénovation, encore faut-il que le terrain choisi permette le débat comme la clarification. On pense évidemment, de ce point de vue, au terrain social, aussi inévitable que délicat. L'affaire de Renault-Vilvorde n'est pas si loin pour, à la fois, en révéler l'exigence et les limites. Sans parler de subsidiarité, les législations nationales ne sauraient être totalement contrebalancées par celle de l'Union. Les problèmes qu'une classe politique ne sait pas résoudre dans son pays ne le seront pas davantage à un niveau supérieur. Alors que l'Etat-providence est en difficulté partout, c'est plutôt à un alignement minimal qu'on risque d'assister.

Le sort médiocre réservé au pacte pour l'emploi témoigne de cette difficulté qui nourrit l'insatisfaction. Quand l'ébauche en fut tracée, à Luxembourg en 1997, beaucoup d'Etats membres souffraient du chômage. A Cologne, début juin, la volonté de s'engager a été d'autant moins présente que le plus fort de l'alerte semblait passé. Dès lors, une partie de l'Europe rose, célébrée il y a peu, pouvait changer de priorités et passer à la remise en cause de la « société d'assistance ». Le scrutin du 13 juin appelle à un peu plus de circonspection.



Le « consensus de Washington » se fissure

Pour ses détracteurs, il incarne le mal absolu, au même titre que l'école des « Chicago Boys » dont il est d'ailleurs issu, ou que les « ayatollahs » du Fonds monétaire international (FMI), accusés de vouloir exporter partout leur « fanatisme néolibéral ». Pour ses avocats, au contraire, il est un mode de pensée capitaliste qui a fait ses preuves et qui, chute du mur de Berlin aidant, a fini par avoir raison du collectivisme, son rival idéologique, après avoir terrassé les derniers keynésiens, ses adversaires académiques.

De quoi s'agit-il ? Du fameux « consensus de Washington », curieux mélange de théories économiques longtemps inspirées des thèses monétaristes de Milton Friedman et de réseaux d'influence politiques chargés de les propager et de les appliquer. Jusqu'à les ériger en droit à penser – grâce à l'imprimatur du FMI et de la Banque mondiale – et en devoir de gouverner, lorsque Ronald Reagan d'abord, Margaret Thatcher ensuite, optèrent pour ces nouvelles Tables de la loi économique.

REVENANCE SUR LES KEYNÉSIENS

Ce « consensus » politico-économique est le fruit d'une réflexion théorique élaborée au début des années 70, en réaction à l'orthodoxie keynésienne-classique. Celle-ci dominait la macroéconomie depuis les années 50 et avait, selon ses opposants, fait faillite.

D'après eux, les recettes keynésiennes n'étaient plus en mesure d'opérer le réglage minutieux de l'économie qu'exigeait la recherche d'une croissance saine, créatrice d'emplois et sans inflation ; il fallait basculer vers une nouvelle organisation économique faite, *grosso modo*, de marché concurrentiel et de rôle minoré de l'Etat. C'étaient là quelques-unes des thèses développées depuis les années 30 par les monétaristes de Chicago qui prenaient ainsi une revanche historique sur les keynésiens de l'université britannique de

Depuis la crise asiatique, de nombreux économistes remettent en question le processus de libéralisation sans contrôle

Cambridge, lesquels avaient façonné la pensée économique des administrations démocrates Kennedy, puis Johnson.

Assurés d'un relais efficace à la Réserve fédérale, présidée alors par Paul Volcker, ainsi qu'à la Maison Blanche, où l'administration républicaine Reagan-Bush pensait de même, les conseillers de l'école monétariste ont également pénétré en force les institutions financières internationales.

« Durant les années Kennedy, la Banque mondiale vivait à plein le schéma keynésien. La crise de la dette et l'arrivée de Reagan ont changé la donne, rappelle Yves Dezalay, directeur de recherches au Centre national de la recherche scientifique (CNRS). L'institution a été reprise en main, et la gestion de cette crise, inspirée par Wall Street et par le département d'Etat américain, a été confiée au FMI et à la

Bibliographie

- **L'économie est une science morale**, d'Amartya Sen (La Découverte, 1999, 125 p., 69 F, 10,52 €).
- **Economie du développement, les théories, les expériences, les perspectives**, de Patrick Mundler (Hachette, 1995, 311 p., 135 F, 20,58 €).
- **Beyond the Washington Consensus**, de Shahid Javed Burki et Guillermo Perry (Banque

Banque mondiale. C'est à partir de là que s'est constituée cette étroite relation entre les cercles de pouvoir politique et économique qui a prévalu jusqu'à présent. C'est également à partir de cette période que les économistes américains se sont convertis au consensus de Washington ».

L'expression a été utilisée pour la première fois en 1990, par l'économiste américain James Williamson. Elle visait à souligner les points communs à toutes les réformes économiques prescrites jusque-là comme remède aux difficultés monétaires des pays d'Amérique latine et susceptibles d'être transposées ailleurs : discipline budgétaire et réforme fiscale, réduction des dépenses publiques, libéralisation des échanges et des marchés financiers, privatisations et, de manière plus générale, dérégulation. La formule reflétait une sorte de « convergence universelle entre les doctrines et les politiques économiques », une opinion unanime partagée par tous les économistes, universitaires ou praticiens...

Au fil des ans, les *money doctors* anglo-saxons ont conforté leur conviction. Et leur pouvoir. Jusqu'à ce qu'interviennent deux changements majeurs : une mutation à l'intérieur même du consensus ; et une remise en cause venue d'ailleurs. Sans renier l'idéologie d'ensemble, de nouvelles idées sont apparues. « Sur la bonne gouvernance, sur la nécessité de mettre

un peu d'équité sociale dans l'orthodoxie libérale afin d'en préserver les acquis », souligne Yves Dezalay. Dans le même temps, la crise asiatique a été un électrochoc. Des économistes ont admis que l'on était allé trop loin sur la voie de la libéralisation.

« On commence à entendre, y compris à Washington, que le marché libre n'est plus nécessairement le roi ; le nouveau consensus vise, au contraire, à mettre en place des mécanismes protecteurs », souligne un familier de Washington.

Mais le grand tournant est apparu quelques mois après la crise asiatique quand a été médiatisée une querelle entre Joseph Stiglitz, le remuant économiste en chef de la Banque mondiale, et le tandem constitué, au FMI, par son homologue Michael Mussa et Stanley Fischer, le numéro deux du Fonds.

IDÉES REÇUES

Dans une communication remarquée (*More instruments and broader goals: Moving towards the Post-Washington Consensus*) prononcée le 7 janvier 1998, Joseph Stiglitz lançait un pavé dans la mare en dénonçant un certain nombre d'idées reçues, fermement défendues par ses collègues du FMI.

Depuis, d'autres économistes du « consensus » ont tourné casaque. Ce qui fait dire à certains observateurs que cette page de la pensée unique est définitivement tournée.

« Le consensus de Washington n'existe plus. Il est mort en 1998, affirme Jacques Sapir, directeur d'études à l'Ecole des hautes études en sciences sociales. La véritable question maintenant est de savoir par quoi le remplacer... Là aussi il faut recréer une base d'accord minimale entre les économistes, rebâtir un concept moins doctrinaire. » Après la phase de repentance, une refondation qui permettra peut-être d'assurer une meilleure présence des économistes européens sur l'éstrade.

Serge Marti

NOUVEAU

Intelligence Economique et Gestion de l'innovation

Propose les
DESS
Gestion de l'Innovation

Contenu de la formation :

- gestion des projets d'innovation,
- ingénierie financière de l'innovation,
- veille technologique et concurrentielle,
- marketing des services et des produits innovants,
- ingénierie juridique de l'innovation.

Niveau d'entrée : Bac + 4

Contact :
Directeur : Hervé Penan
Secrétaire : Corinne Berthoult
UT1 - ESUG
2 rue Lautman - 31000 Toulouse
tél : 05 62 30 34 34 - fax : 05 61 23 84 33
email : ioe.secretariat@univ-tlse1.fr

Proposent le
MASTÈRE SPÉCIALISÉ
en Intelligence Economique et Stratégie d'Entreprise

Contenu de la formation :

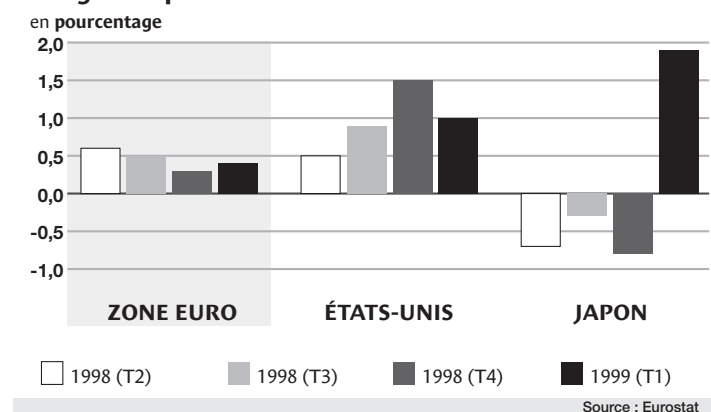
- stratégie d'entreprise et management des hommes pour le développement de l'intelligence économique,
- réseaux internationaux : culture d'entreprise, culture nationales et internationales, la négociation, les procédures de lobbying,
- intelligence économique et systèmes d'information,
- problèmes de sécurité dans la mise en oeuvre d'un système d'intelligence économique.

Niveau d'entrée : Bac + 5

Contact :
Responsable : Marine Boutary
ESC Toulouse
20 boulevard Lascazottes
BP 7010
31068 Toulouse Cedex 7
tél : 05 61 29 48 68
fax : 05 61 23 32 79
email : masteres@esc-toulouse.fr
http://www.esc-toulouse.fr
http://www.univ-inpt.fr

EUROPE

▼ Légère reprise de la croissance



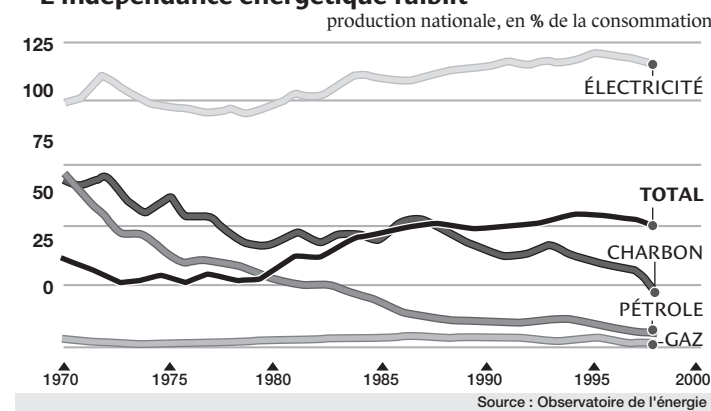
■ **DANS LA ZONE EURO**, la croissance du PIB est en légère hausse au premier trimestre 1999 par rapport au trimestre précédent (+0,4 % contre +0,3 %, en termes réels). En glissement annuel, la croissance atteint 1,8 %, soit un point de moins qu'au début 1998.

■ **POUR L'UNION EUROPÉENNE**, la croissance est de 0,3 % au premier trimestre 1999 (1,6 % sur un an), tandis qu'aux États-Unis elle atteint 1 % (3,9 % sur un an), et qu'au Japon elle enregistre, après plusieurs trimestres de baisse, une forte reprise (+1,9 %).

■ **LA CONSOMMATION PRIVÉE ET L'INVESTISSEMENT** sont maintenant, comme aux États-Unis, le principal moteur de la croissance de la zone euro (respectivement +2,9 % et +3,9 % sur un an). Les exportations qui tiraient la croissance début 1998 sont, en revanche, en baisse.

FRANCE

▼ L'indépendance énergétique faiblit



■ **SUPÉRIEUR À 51 %** depuis 1993, le taux d'indépendance énergétique de la France est tombé à 48,5 % en 1998. Ce recul s'explique par une nouvelle baisse de la production nationale d'énergie primaire (-2,6 %). Comme en 1997, toutes les énergies primaires ont été concernées. Il faut remonter à 1976, année de sécheresse, pour trouver une baisse d'une telle ampleur.

■ **DANS L'ÉLECTRICITÉ**, la baisse est de 1,9 % à la fois pour l'hydraulique et pour le nucléaire. Cependant, contrairement à 1997, le recul du nucléaire n'est pas lié à une diminution de la demande, mais à l'indisponibilité de certaines centrales. La demande intérieure d'électricité ayant augmenté de 2 %, il a fallu recourir aux centrales classiques, ce qui explique une hausse de la consommation de charbon.

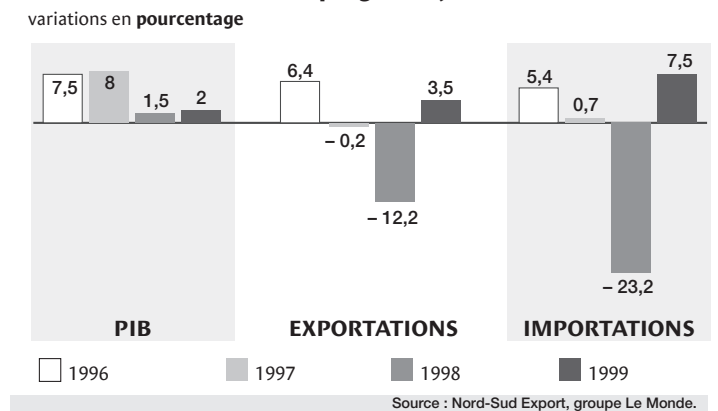
Les chiffres de l'économie française

| | DERNIER MOIS CONNU | VARIATION SUR UN AN |
|---|--|---------------------|
| CONSOMMATION DES MÉNAGES | -0,2 % (avril) | +4,1 % |
| TAUX D'ÉPARGNE | 14,2 % (3 ^e trim. 98) | -5,9 % |
| POUVOIR D'ACHAT DES MÉNAGES | +0,5 % (3 ^e trim. 98) | 2,6 % |
| TAUX DE SALAIRE HORAIRE OUVRIER | +0,3 % (4 ^e trim. 98) | +1,2 % |
| INVESTISSEMENT | +1,4 % (4 ^e trim. 98) | +0,4 % |
| COMMERCE EXTÉRIEUR (en milliards de francs/euros) (solde cumulé sur 12 mois) | + 11,682 MdF / + 1,8 milliard d'euros (mars) + 143,779 MdF / + 21,919 milliards d'euros (98/99) | + 3,3 % - 10 % |
| ENQUÊTE MENSUELLE SUR LE MORAL DES MÉNAGES | -10 (avril) | -18** |
| ENQUÊTE MENSUELLE DANS L'INDUSTRIE* opinion des chefs d'entreprise sur les perspectives générales | -18 (mai) | 25** |
| TAUX DE CHÔMAGE DES JEUNES (- de 25 ans) | +21,9 % (avril) | -3,9 % |
| PART DU CHÔMAGE DE LONGUE DURÉE (UN AN) DANS LE CHÔMAGE TOTAL | 39 % (avril) | -0,2 % |
| EMPLOIS AIDÉS DANS LE SECTEUR MARCHAND | 1 043 050 (avril) | -1,48 % |
| EMPLOIS AIDÉS DANS LE SECTEUR NON MARCHAND | 408 976 (avril) | -5,6 % |
| INTÉRIM | 532 098 | +28,8 % |

* solde des opinions négatives et positives, données CVS ** solde net douze mois auparavant Source : Insee, Dares, Douanes et Unedic

SINGAPOUR

▼ La ville-Etat tire son épingle du jeu



■ **BIEN QUE SA CROISSANCE** se soit fortement ralentie en 1998, Singapour reste préservée de la récession qui touche la région. La ville-Etat apparaît même comme le pays le moins risqué de la zone : Standard & Poor's attribue à sa dette un « AAA », la meilleure note.

■ **LA DÉCÉLÉRATION DE LA BALANCE COMMERCIALE** enregistrée en 1997 et 1998 est révélatrice des effets de la crise asiatique. Mais les prévisions pour 1999 pourraient être revues à la hausse. Le sursaut du premier trimestre de l'année en cours permet, à certains analystes, d'envisager une croissance de 3 % sur l'année, à moins d'une forte dégradation de l'environnement régional ou mondial. Plus prudente, la Development Bank of Singapore envisage, elle, une croissance de 2 % à 3 %.

UN CHIFFRE

44,7 ans

L'ÂGE MOYEN DES FRANÇAIS EN ÉCONOMIE ET GESTION

Les chercheurs en économie et gestion sont, en moyenne, parmi les plus jeunes, comparés à leurs collègues d'autres disciplines. Selon une étude réalisée par Anne Sigogneau, de l'Observatoire des sciences et techniques (OST), et publiée dans le numéro de mai du bulletin de cet organisme, leur âge moyen serait de 44,7 ans, soit environ deux points de moins que la moyenne toutes disciplines confondues.

La palme des plus âgés revient aux chercheurs en médecine et odontologie (près de 50 ans) et celle des plus jeunes aux chercheurs en sciences physiques pour l'ingénieur (43,2 ans).

Cette relative jeunesse en économie et gestion est due à l'importance des recrutements opérés ces quatre dernières années. Cette discipline a accru ses effectifs de chercheurs de 28 % entre 1992 et 1996, le plus fort taux enregistré, de 16 points supérieur à la moyenne. En conséquence, les départs à la retraite entre 1997 et 2005 seront moindres dans cette discipline que dans les autres : ils ne dépasseront pas 10 %, soit 7 points de moins que la moyenne générale.

Globalement, le quart des 60 000 enseignants-chercheurs et chercheurs des Etablissements publics à caractère scientifique et technologique (ESPT) en activité ne le seront plus en 2005. En médecine et odontologie, langues, physique, sciences de l'univers, histoire et géographie, le total des départs représentera à l'horizon 2005, plus de 30 % de l'effectif 1996.

L'héritage désastreux de Benyamin Nétanyahou

Un débat majeur a marqué les dernières élections qui se sont déroulées le 17 mai dans l'Etat hébreu et qui ont permis aux Israéliens de désigner simultanément le premier ministre et les 120 députés de la Knesset : la poursuite ou non des négociations avec les Palestiniens et la sécurité du pays. En revanche, les discussions sur la situation économique d'Israël ont été marginales, alors qu'elles représentent un enjeu pour son avenir.

Le bilan de Benyamin Nétanyahou sur le plan politique est des plus négatifs. En gérant le pays selon le principe simple de diviser pour régner, il a fini par perdre de précieux soutiens au sein de groupes politiques qui lui étaient acquis.

Sur le plan économique, sa gestion a également été contestée. Un signe qui ne trompe pas, les investissements directs étrangers en Israël ont baissé sensiblement : ils sont passés de 3,4 milliards de dollars (3,2 milliards d'euros) en 1997 à 2,1 milliards de dollars (2 milliards d'euros) en 1998, alors qu'ils avaient connu une forte hausse entre 1995 (1,9 milliard de dollars, 1,8 milliard d'euros) et 1997.

La gestion politique de l'ancien premier ministre n'incitait pas à la confiance, ce qui explique ce fort recul. Le déficit budgétaire qui était de 2,4 % du PIB en 1998 atteindra, en 1999, 3,5 %. Avec Benyamin Nétanyahou, les espoirs de paix se sont envolés et, par là même, les possibilités de marché régional. La levée du boycott de l'Etat hébreu par les pays arabes et les avancées qui avaient été enregistrées ont donc été stoppées.

Le lancement du processus de paix avait eu un effet positif sur l'économie israélienne car de nouveaux débouchés se sont ouverts à l'Etat hébreu, en particulier en Asie. D'après le ministère de l'économie, 60 % de la progression des exportations entre 1994 et 1995 étaient dues à ces nouveaux marchés : l'Inde, la Chine, l'Indonésie et des Etats du Golfe. Le cas du Qatar est particulièrement intéressant, avec

La croissance israélienne pourrait repartir en l'an 2 000. A condition que le processus de paix soit relancé

un projet d'importation de gaz qatari par Israël en cours d'étude. Le gaz transiterait via le port de Haïfa qui deviendrait ainsi le grand port méthanier de la région.

Les attentats de février-mars 1996, puis la tension constante avec les Palestiniens résultant de l'arrivée au pouvoir de Benyamin Nétanyahou, ont fait baisser les revenus du tourisme de 4 % en 1998. Les élections passées, cette activité devrait reprendre, surtout le tourisme religieux à l'approche des célébrations, l'année prochaine, du deuxième millénaire de la naissance de Jésus-Christ. Les prévisions qui faisaient état de 4 à 5 millions de pèlerins chrétiens à cette occasion vont néanmoins être revues à la baisse pour se situer aux alentours de 3 à 3,5 millions.

RALLONGES BUDGÉTAIRES

L'approche des élections a incité le premier ministre de l'époque à se lancer dans une politique de rallonges budgétaires afin de satisfaire les besoins d'une partie de son électorat, essentiellement les colons et les religieux : 180 millions de dollars (173 millions d'euros) ont été déboursés peu avant le scrutin. Selon le mouvement anti-annexionniste « La paix maintenant », les investissements directs de l'Etat en 1998 dans la colonisation sont évalués à 285 millions de dollars (274 millions d'euros).

Ces largesses allaient pourtant à l'encontre de l'avis des ministres des finances. Deux d'entre eux ont d'ailleurs démissionné en trente mois, Dan Meridor (juin 1997) et Yaacov Neeman (décembre 1998)

en raison de leurs désaccords avec le premier ministre. Yaacov Neeman a expliqué son geste en déclarant que le gouvernement était « incapable de faire passer à la Knesset le budget en raison des surenchères au sein de la majorité ». Effectivement, le parlement n'a pu voter le budget 1999 qu'en février, tant les exigences des députés ultra-orthodoxes et d'extrême droite étaient exorbitantes. Et si Ehud Barak, nouveau premier ministre, ne s'est pas engagé à un gel de la colonisation, son programme gouvernemental proposerait néanmoins de supprimer les privilèges fiscaux et les avantages dont bénéficient les colons.

Benyamin Nétanyahou a également été à l'écoute des revendications des quelque 400 000 fonctionnaires. Après une grève déclenchée en mars, ils ont obtenu un rajustement salarial de 4,6 % au titre de la hausse du coût de la vie en 1998 et un autre rajustement de 0,2 % au titre de 1997. Les dépenses budgétaires vont nécessairement être revues à la baisse une fois la nouvelle équipe ministérielle nommée. Ceci est d'autant plus inévitable que les dérapages du début de l'année ont rendu indispensable le maintien de taux d'intérêt élevés.

Quant au déficit commercial, il s'est contracté en 1998 en raison de la baisse des importations et de la croissance des exportations. Celles-ci avaient augmenté en 1997, mais de façon plus modérée qu'en 1996, à cause des répercussions de la crise asiatique sur l'industrie du diamant israélien, le Japon étant le principal débouché. Israël qui réalise les trois quarts de son commerce extérieur avec les Etats-Unis et l'Europe, a cependant été relativement peu affecté par les crises russe et asiatique.

Le Fonds monétaire international (FMI), qui a publié récemment un rapport d'analyse de l'économie israélienne, préconise la poursuite de réformes structurelles. Cela implique la privatisation de certains secteurs du service public. Il salue les efforts qui ont été entrepris pour privatiser des banques au

cours des dernières années et la décision prise récemment par la Banque d'Israël d'augmenter le rétroactif des banques qui doit désormais être supérieure à 9 %.

Dans son rapport rendu public en mars dernier, l'institution internationale estime qu'à partir de 2000, la croissance devrait s'accroître avec un PIB croissant de 3 % puis 3,5 % entre 2001 et 2003. Il pense également que le taux de chômage devrait baisser pour s'établir à 7,5 % en 2001-2003. Quant au taux d'inflation il devrait être de 4 % en 1999, puis 3 % en 2000 et 2,8 % entre 2001 et 2003.

Cette croissance attendue dépend bien évidemment de l'évolution des relations avec l'Autorité palestinienne et de l'application des accords de Wye Plantation. Elle dépend aussi de l'évolution des relations avec les pays voisins. A titre d'exemple, les échanges avec la Jordanie restent extrêmement marginaux, en dépit de l'accord de paix signé par les deux pays en 1994. Le commerce bilatéral est évalué à 45 millions de dollars (43 millions d'euros). Dans les territoires autonomes, 80 % des échanges extérieurs sont réalisés avec Israël.

Si la priorité annoncée par Ehoud Barak dès son élection est le retrait du Liban sud d'ici à an (ce qui paraît difficile à envisager), tant l'occupation est coûteuse et impopulaire, et la reprise des négociations aussi bien avec les Palestiniens qu'avec les Syriens, il devra égale-

ment s'intéresser à la situation régionale. Jamais le nombre de partis politiques n'a été aussi important, ce qui révèle un éclatement de la société israélienne et rend le pays difficile à gouverner. Le fameux melting-pot israélien a atteint ses limites et les identités d'origine prennent le dessus au détriment du rêve sioniste des pionniers.

IMMIGRATION

L'immigration en Israël, qui a connu une certaine baisse au cours des dernières années (66 000 en 1997, 50 000 en 1998), devrait augmenter en 1999 (au moins 70 000 immigrants sont attendus) en raison de la grave crise que traversent la Russie et l'Ukraine. Ces nouvelles arrivées dynamiseront l'économie israélienne. En effet, l'apport du potentiel scientifique des immigrés russes (800 000 depuis 1989) a permis aux dirigeants israéliens d'accroître leur avantage sur des segments limités mais précis de la haute technologie.

L'atout majeur de l'Etat hébreu, en dépit du climat morose qui règne actuellement dans le pays, est, en effet, la spécialisation de son économie dans des secteurs de haute technologie. Il est fort probable que dans un contexte politique et régional plus serein, les inquiétudes des grandes firmes internationales se dissiperont et que les investisseurs reprendront le chemin de Tel-Aviv.

Agnès Levallois

INSTITUT D'ETUDES POLITIQUES DE PARIS

L'atout indispensable pour une carrière internationale

MBA

SCIENCES PO

- Un programme bilingue intensif sur 9 mois, allié à la tradition culturelle de Sciences Po.
- Un corps professoral de notoriété internationale.
- Un diplôme accrédité AMBA.

Réunion d'information le jeudi 8 juillet 1999 à 18h30 dans nos locaux
Contact : Secrétariat du Pr. Jean-Jacques Rosa

174, Bd Saint-Germain 75006 PARIS - Tél. : 01 45 44 87 43 - Fax : 01 45 44 88 92
Website : http://www.sciences-po.fr - E-Mail : mba@sciences-po.fr

VIII / LE MONDE / MARDI 22 JUIN 1999

La reprise profite plus que jamais aux diplômés des grandes écoles

L'enquête annuelle de la Conférence des grandes écoles auprès des diplômés des trois dernières promotions (35 000 réponses, soit 55 % des diplômés) indique, cette année encore, une nette amélioration des conditions de leur insertion sur le marché de l'emploi. 9 % seulement, contre 10 % l'an dernier, étaient en recherche d'emploi à la date de l'enquête ; près de la moitié de ceux qui ont un emploi (47 %) avaient signé un contrat d'embauche avant même d'avoir obtenu leur diplôme, et tous avaient trouvé un emploi en moins de six mois. Hors poursuite d'études et service national, le taux de jeunes diplômés en emploi s'élevait à 85 % pour les diplômés de 1998, 92 % pour ceux de 1997 et 97 % pour ceux de 1996, soit les meilleurs résultats enregistrés par cette enquête depuis sa création en 1993.

La part des contrats à durée indéterminée (78 %) et des emplois de niveau cadre (84 %) est en augmentation de 2 % à 5 % ; la part des emplois en entreprise privée (91 %), de grande taille (plus de 500 salariés : 55 %) et en région parisienne (50 %) reste dominante, aux dépens de la petite taille (moins de 100 salariés : 23 %), de l'étranger (12 %), de la création d'entreprises (1 %) ou de l'exercice en indépendant (1 %). La croissance a visiblement entraîné, pour cette catégorie de diplômés, un retour aux modes d'insertion professionnelle d'avant-crise.

DÉPÊCHES

● **SOCIAL.** L'Association nationale des assistants de service social (ANAS) et la Fédération nationale des associations d'accueil et de réadaptation sociale (Fnars) lancent un « *recensement des innovations sociales* ». Est réputée innovante toute « *pratique qui permet d'apporter un questionnement nouveau, une réponse nouvelle ou de prendre en charge différemment un besoin social existant ou émergent* », à condition toutefois qu'elle « *place les populations au centre de la démarche et les y associe* ».

Tous les acteurs du travail social qui se reconnaissent dans ces définitions peuvent demander au secrétariat de l'ANAS un questionnaire de recensement, dont les résultats seront dépouillés du 15 au 17 mars 2000 lors d'un forum sur « Les défis de l'innovation sociale », au Futuroscope de Poitiers.

Renseignements : 01-45-26-33-79.

● **FORMATION CONTINUE.** Le ministère de l'éducation nationale apportera son soutien (30 emplois et 6 millions de francs) à neuf projets de développement de la formation continue, parmi les 48 réponses à un appel d'offres lancé en décembre 1998. Les projets des universités ou grandes écoles de Besançon, Brest, Clermont-II, Dijon, Grenoble, La Rochelle, Metz, Nice et Paris-XIII comportent, entre autres, des systèmes de validation des acquis professionnels, l'accès à tous les diplômés par des cursus aménagés pour les personnes en activité, le regroupement des moyens et des cursus au sein de Maisons de la formation continue, l'utilisation massive de l'enseignement à distance. Un appel similaire lancé en décembre 1997 avait sélectionné, en 1998, 13 projets sur 77, dotés de 92 emplois et de 9 millions de francs.

AGENDA

● **SYNDICALISME.** Entre apparition de nouveaux acteurs (SUD) et rapprochement des anciens (CGT et CFDT), poursuite des tendances anciennes (la désyndicalisation, l'internationalisation de l'action syndicale), comment évoluent les organisations syndicales en France ? Le groupe d'étude et d'observation de la démocratie (université Paris-X-Nanterre) et le Centre de recherche sur la politique, l'administration, la ville et le territoire (université Pierre-Mendès-France, Grenoble-II) rassemblent, les 21 et 22 juin à Paris en colloque, les spécialistes de ces thèmes sous le titre « *L'évolution du monde syndical* ». Renseignements : 01-40-97-73-78.

● **PLURIACTIVITÉ.** La mission nationale sur la pluriactivité, créée avec le soutien du ministère du travail pour appuyer les expérimentations associant travail salarié et indépendant et réfléchir aux évolutions réglementaires nécessaires au développement de nouvelles formes d'emploi, termine ses travaux et en expose les résultats lors d'un séminaire ouvert aux représentants des pouvoirs publics, le 22 juin à Paris. Renseignements : 03-81-65-37-65.

● **INNOVATION.** Le forum France Finance & Technologie propose de réunir, les 22 et 23 juin 1999 à Paris, porteurs de projets et investisseurs autour de trois activités distinctes : sept sessions plénières au cours desquelles seront débattues les questions d'actualité sur le financement de l'innovation (nouveau marché, bons de croissance, création d'entreprises par les chercheurs), six ateliers portant sur des questions concrètes (l'entrée en Bourse, le montage du business-plan...) et la présentation aux investisseurs d'une vingtaine de projets de création ou de développement, présélectionnés. Renseignements : 01-46-37-43-08.

● **NOUVELLES TECHNOLOGIES.** L'université ouverte de l'information et des réseaux, animée tout au long de l'année par la Cité des sciences et de l'industrie de La Villette à Paris, ferme ses portes le 23 juin par une ultime conférence-débat, consacrée au thème principal de l'université : « *comment le monde du travail doit-il se préparer à la société de l'information ?* », avec deux sous-thèmes, « *nouvelles compétences et qualifications* » et « *nouvelles conditions de travail* ». Renseignements : www.cite-sciences.fr

● **TÉLÉCOMMUNICATIONS.** La multiplication des rapprochements et des fusions entre entreprises géantes, le renouvellement vertigineux des technologies, ne doivent pas masquer une question fondamentale : comment se crée la valeur économique dans le secteur des télécommunications ? C'est cette question que l'association des ingénieurs Télécoms Bretagne entend poser aux principaux opérateurs du marché, réunis en colloque le 24 juin à Paris. Renseignements : 01-45-88-52-60 ; www.aitb.org/colloque

SUR INTERNET

● **DROIT.** Un site britannique consacré au droit des affaires est réalisé par *Practical Law for Companies*, une revue destinée aux juristes d'entreprises. On y trouve des dossiers sur les débats en cours au niveau communautaire, comme la question de la convergence dans les télécommunications, mais également des informations d'actualité. Le site, conçu pour des professionnels du droit, peut aussi être utile aux non-spécialistes. Ne serait-ce que pour y consulter l'annuaire des avocats d'affaires de 54 pays, sélectionnés après enquête auprès de 2 000 juristes d'entreprises. www.plcinfo.com

● **ENVIRONNEMENT.** « *Le chien de garde du Web* ». Ainsi se qualifie lui-même ce site où l'on peut trouver de nombreux articles et liens sur les entreprises multinationales suspectées d'être mauvaises citoyennes : parce qu'elles polluent ou qu'elles ne respectent pas les droits de l'homme, entre autres. Egalement plusieurs dossiers sur des débats en cours, notamment la nocivité de la dioxine, les nouvelles technologies et la pollution. www.corpwatch.org

INITIATIVES

Les emplois-jeunes au secours du tri sélectif des déchets ménagers

Samuel Duhaze est resté un an et demi au chômage. Avec son CAP d'imprimeur, il a vainement cherché un emploi ; il a même créé son entreprise, une « agence de recherche privée » (« *détective privé, en somme* »), sans succès. La ville où il réside, Bois-Guillaume, 12 000 habitants, une commune résidentielle de l'agglomération de Rouen, l'a embauché sur un contrat d'emploi-jeune comme « messenger qualité » pour le tri sélectif des déchets ménagers. Une activité qui lui plaît, dit-il, « *parce qu'elle est variée* ».

Samuel précède la benne, soulève les couvercles des différents conteneurs pour vérifier que leur contenu correspond bien à leur destination, note les erreurs, glisse dans les boîtes aux lettres une petite notice de rappel pour les corriger. Un jour par semaine, il va frapper à la porte de chaque maison pour renouveler de vive voix ses explications, fournir les sacs-poubelle, répondre aux questions, convaincre. Revenu à son bureau, il remplit chaque soir des bordereaux de statistiques (tonnage, recensement des erreurs de tri).

TÂCHES VARIÉES

« *Sa présence est devenue indispensable*, constate Gilbert Renard, premier adjoint de la commune : *les habitants sont incités à effectuer correctement le tri, nous pouvons recycler une part croissante des déchets, et diminuer le coût de l'élimination des déchets résiduels.* »

Samuel est payé à SMIC par la commune, mais c'est Ecosita, filiale régionale du groupe Sita – le « pôle propreté » du groupe Suez-Lyonnaise des eaux – et prestataire de la commune pour la collecte et le traitement des déchets, qui l'a formé et équipé (costume et gants) et qui lui assigne quotidiennement ses tâches (37 heures par semaine).

C'est aussi le cas des sept autres emplois-jeunes (pour 130 salariés d'Ecosita), dont les tâches sont variées : Stéphane collecte les se-

Repenser l'exercice du pouvoir pour les entreprises du XXI^e siècle

Outre qu'elles ont conduit l'équipe de France en finale de la Coupe du Monde, ce n'est pas sans raison que l'on vante aujourd'hui, jusque dans le monde des affaires, les méthodes d'Aimé Jacquet, si l'on en croit Hamid Bouchikhi de l'Ecole supérieure des sciences économiques et commerciales (Essec) et John Kimberly de la Wharton School (Philadelphie, Etats-Unis).

Auteurs d'une étude intitulée *L'Entreprise à la carte : un nouveau management pour le XXI^e siècle*, ces deux professeurs en management prennent l'exemple des relations qui lient les athlètes professionnels et leur entraîneur pour illustrer ce vers quoi les relations sociales dans l'entreprises seront de plus en plus appelées à tendre : « *Fondées, le temps d'une ou plusieurs saisons, sur la coopération entre des individualités autonomes et puissantes, les équipes sportives professionnelles placent au cœur de leur fonctionnement responsabilisation et engagement mutuel* », soulignent-ils.

SCEPTICISME

Ce sont là deux notions-clés de ce qu'ils appellent « l'entreprise à la carte » (« *customized work-place* »). Dans ce modèle d'organisation qu'ils dessinent, les salariés sont pleinement partie prenante des décisions stratégiques.

Responsabilisation, implication des salariés sont des concepts véhiculés par les principales innovations managériales développées ces vingt dernières années : le management participatif, les cercles de qualité, l'intéressement...

Mais, « *ces innovations n'ont, en réalité, pas remis en cause les fondements sur lequel reposait le management au XIX^e siècle*, relève Hamid Bouchikhi. *Le modèle originel de management est asymétrique – il y a les dirigeants et les dirigés – et se fonde sur l'idée qu'une personne est*

En attendant que cette activité nouvelle devienne rentable, les prestataires privés poussent les collectivités locales à prendre en charge les postes créés

ringues usagées chez les pharmaciens (qui les récupèrent auprès de leurs clients), tel autre assiste le gardien d'une déchetterie, salarié d'Ecosita, pour orienter les particuliers, tel autre fait visiter une plate-forme de traitement des déchets aux enfants des écoles, etc.

Est-il bien normal que ces emplois soient à la charge de la collectivité locale et non à celle de l'entreprise privée dont ils améliorent la prestation ? Première réponse, ces emplois ne coûtent rien à leurs employeurs directs : l'Etat, dans le cadre du contrat emploi-jeune, prend en charge 80 % du coût, le conseil régional ou général 10 % et Ecosita 5 à 10 %. Seconde réponse, « *si Ecosita était l'employeur, il nous facturerait la charge de l'emploi, et cela reviendrait au même* », plaide Gilbert Renard.

« *Nous avons dressé une liste très précise des tâches que peuvent ef-*

Repères

La loi du 13 juillet 1992 et une circulaire du 28 avril 1998 contraignent les collectivités locales à :

- la mise en place de plans d'élimination des déchets ;
- la valorisation (recyclage) de 50 % de la collecte ;
- la limitation du stockage aux seuls « déchets ultimes » (non recyclables), à compter du 1^{er} juillet 2002.

fectuer les emplois-jeunes, afin d'éviter toute confusion avec les emplois marchands de l'entreprise, affirme pour sa part Gérard Perrissin-Fabert, responsable, au sein du groupe Sita, du programme de création des emplois-jeunes. *Il s'agit de nouveaux métiers, apparus avec le développement du tri sélectif, et qui n'ont pas encore trouvé leur équilibre économique. Ils correspondent donc exactement à la définition des emplois-jeunes retenue par le ministère du travail.* »

« *Il ne m'était guère possible de prendre dès le départ ces emplois à ma charge, dans la mesure où personne n'était convaincu de leur valeur ajoutée*, explique, sur le terrain, Fabienne Corruble, directrice de l'agence Ecosita à Rouen. *Mon objectif est de démontrer aux collectivités ce qu'ils apportent en qualité et en professionnalisme. Et, dans deux ans, lorsque repasseront les appels d'offres, j'espère bien pouvoir inclure ces emplois dans le coût de la prestation, et pouvoir ainsi embaucher ces jeunes, déjà formés. Le développement de mon activité m'a déjà permis d'embaucher l'un d'eux.* »

Du côté des collectivités, on reconnaît volontiers que ces emplois, parce qu'ils ont montré leur utilité, devront être pérennisés au-delà des cinq ans pendant lesquels sont versées les aides de l'Etat. « *Mais nous discuterons toute éventuelle augmentation du coût de la prestation*, prévient Jean-Michel Perroy, directeur d'un syndicat in-

tercommunal propriétaire d'une plate-forme de traitement gérée par Ecosita. *Les hausses de volume traitées grâce à ces emplois-jeunes peuvent après tout justifier un maintien des tarifs actuels.* »

Alors que la pratique du tri sélectif se répand dans les communes, contraintes par la législation à réduire le stockage dans les décharges au seuls déchets non recyclables d'ici à 2002, l'opportunité offerte par les emplois-jeunes est particulièrement attractive, et explique en partie qu'elles en aient déjà embauché 7 000 dans le secteur de l'environnement.

En Rhône-Alpes, des collectivités locales ont créé, en partenariat avec la Fondation agir contre l'exclusion (FACE), Plastic Omnium et MOS – la filiale régionale de Sita –, l'association Geste, dont la vocation est de recruter, former et encadrer des emplois-jeunes tous dédiés à l'information et l'amélioration du tri sélectif : huit emplois ont été créés à Saint-Etienne, quinze vont l'être à Lyon.

Le groupe Sita, jouant la carte de l'« entreprise citoyenne », a d'ailleurs fait de la création d'emplois-jeunes l'un de ses principaux arguments face à la concurrence, en signant des conventions avec des institutions spécialisées dans l'insertion des jeunes en difficulté (FACE, Id'ees et Vitamine T, ou encore Adecco), en montant des colloques (le 1^{er} juin à Paris, le 18 juin à Chalon-sur-Saône, en septembre à Lons-le-Saunier), en multipliant plaquettes, documents et même vidéos d'explication envoyés dans ses agences, en demandant à tous ses directeurs de filiale (23 en France) de rencontrer d'ici à octobre élus et associations pour les inciter à créer de tels emplois.

En novembre prochain, sera tiré le bilan de cette mobilisation où, selon Gérard Périssin-Fabert, « *tout le monde est gagnant : les jeunes, les collectivités et l'entreprise* ».

En novembre prochain, sera tiré le bilan de cette mobilisation où, selon Gérard Périssin-Fabert, « *tout le monde est gagnant : les jeunes, les collectivités et l'entreprise* ».



Hamid Bouchikhi

- Docteur en sciences de gestion, Hamid Bouchikhi est professeur en stratégie et management à l'Ecole supérieure des sciences économiques et commerciales (Essec). Ses domaines de recherches portent sur la théorie des organisations, la carrière des dirigeants, le management et l'esprit d'entreprise.
- Il travaille également, en tant que consultant, pour le compte de différentes entreprises publiques et privées.

« *Fondamentalement, il s'agit d'inventer un nouveau mode d'exercice du pouvoir* », insiste Hamid Bouchikhi. L'entreprise à la carte repose ainsi sur un réel partage du pouvoir, et non sa simple délégation. Une évolution qui suppose que l'individu soit reconnu en tant qu'entrepreneur et que la confrontation d'idées soit acceptée.

CONFIANCE

Aujourd'hui, l'entreprise est seule responsable de sa politique : le management commence par élaborer une stratégie et ensuite réfléchit à l'organisation optimale susceptible de motiver les salariés et de permettre d'atteindre les objectifs fixés.

Or, soulignent les deux chercheurs, « *dans un contexte où les salariés sont moins enclins à s'investir pour gagner plus ou acquérir un statut social, il est important de les impliquer en amont, et de leur donner la possibilité d'influer sur la stratégie de façon à ce qu'elle soit plus en cohérence avec leurs propres projets* ».

Hamid Bouchikhi et John Kimberly réfutent l'idée selon laquelle les salariés sont incapables de prendre des décisions douloureuses. Ils savent composer et envisager, le cas échéant, une stratégie de redressement, pour autant, précisent-ils, qu'il y ait un réel partage des responsabilités et des informations. Et ce type de relations managériales repose sur la confiance, insistent-t-il.

« *Manager une entreprise va devenir de plus en plus complexe*, ne cache pas Hamid Bouchikhi. *Car si toute organisation a besoin de planifier sa stratégie, en aval elle est confrontée à un marché de plus en plus imprévisible et exigeant, et en amont elle est appelée à travailler avec un personnel ayant lui-même ses propres attentes qu'elle devra prendre en compte.* »

Laetitia Van Eeckhout